

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ARCTIQUE CANADIEN SOUS LES FEUX DE LA RAMPE : UN JEU DE
POLITIQUE INTÉRIEURE?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
MARIE-CHRISTINE LALONDE-FISET

SEPTEMBRE 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire n'aurait été possible sans l'aide et le support de bien des personnes qui me sont chères. Mes remerciements s'adressent en premier lieu à Stéphane Roussel qui malgré son horaire surchargé a accepté de diriger ce mémoire. Je le remercie pour son temps, ses multiples conseils et son enthousiasme. Sa vivacité d'esprit a sans aucun doute nourri la mienne.

Je tiens également à dire un énorme merci à Youssef Amane qui a réussi à mettre la main sur certains discours bien enfouis au fond de la bibliothèque parlementaire! Ton aide et ton temps m'ont été très précieux. De plus, je ne peux passer sous silence la gentillesse de Mme Laurence Viens qui a toujours su répondre, avec sourire en plus, à mes mille et une questions. Votre efficacité est digne de mention.

Enfin, je souhaite du fond du cœur remercier ma famille et mes amis qui ont toujours cru en moi, peut-être même, par moments, davantage que je ne le faisais moi-même. Colette, Marius, Mylène, Pat, Val, YousCo, Andréanne, Robby, vous côtoyer est un réel privilège. Merci de vos encouragements!

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| REMERCIEMENTS | II |
| LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX | V |
| RÉSUMÉ..... | VI |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| CHAPITRE I | |
| SUJET DE LA RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE | 4 |
| 1.1 Problématique générale | 4 |
| 1.2 Problématique spécifique | 14 |
| 1.2.1 De l'internationalisme vers..... | 14 |
| 1.2.2 Un contre tous et tous contre un | 16 |
| 1.3 Approche, concepts et théorie | 25 |
| 1.3.1 La quête du “ rally ‘round the flag effect ” au travers la politique de diversion | 25 |
| 1.3.2 Le constructivisme critique..... | 26 |
| 1.3.3 Dimensions et indicateurs..... | 30 |
| 1.4 Hypothèse..... | 31 |
| 1.5 Méthodologie | 32 |
| CHAPITRE II | |
| ANALYSE DES DISCOURS RELATIFS À L'ARCTIQUE..... | 35 |
| 2.1 Le phénomène du “ rally ‘round the flag ” | 36 |
| 2.2 La recension | 39 |
| 2.2.1 Le Premier ministre Stephen Harper..... | 40 |
| 2.2.2 Énoncé de politique étrangère et Stratégie de défense..... | 54 |
| 2.2.3 Le Ministre des Affaires étrangères | 58 |
| 2.2.4 Le Ministre de la Défense | 65 |
| 2.3 À retenir..... | 67 |
| CHAPITRE III | |
| PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS..... | 69 |
| 3.1 La concordance | 69 |
| 3.2 Les intentions de vote..... | 75 |
| 3.2.1 Les années 2007 et 2008..... | 76 |
| 3.2.2 L'année 2009 | 78 |
| 3.2.3 L'année 2010 | 79 |

| | |
|--|----|
| 3.3 Un “ rally ‘round the flag ’ ” canadien..... | 81 |
| 3.4 Une tentative récurrente? | 82 |
| CONCLUSION | 89 |
| LISTE DES RÉFÉRENCES | 94 |

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

| Figure | | Page |
|--------|--|------|
| 1. | Étendue de la couverture de glace en Arctique..... | 5 |
| 2. | Les routes maritimes polaires | 7 |
| 3. | Les avantages des PNO et du PNE | 8 |
| 3. | Le différend de la mer de Beaufort..... | 13 |
| 4. | Zones maritimes | 19 |

| Tableau | | Page |
|---------|---|------|
| 1. | Thèmes principaux des prises de paroles | 41 |

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif de vérifier s'il est possible d'expliquer la résurgence de l'Arctique dans les priorités de politique étrangère du gouvernement canadien depuis 2006 par un phénomène de politique intérieure, jusqu'ici étudié uniquement aux États-Unis, nommé le " *rally 'round the flag* ".

L'hypothèse avancée est que les présentations des politiques canadiennes en Arctique sont articulées en termes sécuritaires, visant à créer un sentiment de menace, à raviver le patriotisme et à promouvoir une identité canadienne nordique, de façon à provoquer un ralliement de la population derrière les dirigeants politiques.

Le phénomène de " *rally 'round the flag* " impliquant inmanquablement la présentation d'une « crise » internationale à la population, la présente étude se concentrera au niveau de l'individu, c'est-à-dire sur les acteurs ayant le plus de poids pour parler de sécurité, soit le Premier ministre, le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre de la Défense. Les documents qui feront l'objet d'une analyse seront ceux qui ont pour but d'établir la position officielle du gouvernement relativement à l'Arctique, de même que ceux qui établissent les actions à entreprendre. Suite à une analyse thématique des prises de paroles de ces acteurs par le biais du cadre constructiviste critique, nous vérifierons l'impact de ces présentations sur l'imaginaire sécuritaire populaire. Pour se faire, l'étude se penchera sur les sondages portant sur l'Arctique ayant été effectué auprès de la population canadienne depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Harper. La dernière étape sera de vérifier si l'intégration, par la population, de la rhétorique de peur relative à l'Arctique entraîne une hausse du soutien populaire dont bénéficient les Conservateurs grâce aux sondages sur les intentions de vote.

Nous concluons, sur la base de nos analyses, que les discours sécuritaires sur l'Arctique semblent avoir une influence réelle sur les intentions de vote bien que l'effet de ralliement soit très faible en raison de la non-existence d'une crise à proprement dit dans la région pour le moment.

MOTS CLÉS : Arctique – " Rally 'round the flag " – Canada – « *Sécuritisation* » – Rhétorique de peur.

INTRODUCTION

Le Canada s'est investi depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale dans une politique étrangère à saveur internationaliste qui lui a permis non seulement d'avoir une certaine influence sur l'échiquier mondial, par l'entremise de sa participation à une pléiade d'organisations internationales, mais également de conserver une certaine visibilité¹ sur la scène mondiale. Adoptant par le fait même une vision universaliste du monde, le penchant canadien pour le multilatéralisme se concrétisa notamment par un solide soutien envers l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette vision particulière des relations internationales, si longtemps défendue par le Canada, s'en trouva amalgamée à même l'identité nationale du pays de telle sorte que les Canadiens se décrivent comme étant multilatéralistes par essence.

En dépit de la puissance de son voisin du sud, le Canada semblait avoir misé sur la coopération internationale et sur le multilatéralisme pour affirmer son identité distincte des États-Unis. En rééquilibrant les forces en présence grâce aux institutions internationales et aux tribunes qu'elles offrent, le Canada a pu défendre ses intérêts nationaux et parfois même, orienter les débats en fonction de ses préoccupations.

Toutefois, depuis la campagne électorale de 2005-2006, qui a conduit le gouvernement Harper au pouvoir, un glissement dans la manière de faire du Canada en matière de politique étrangère est perceptible. L'Arctique semble être le moteur de ce changement en raison des modifications qu'il subira inmanquablement avec la fonte de la calotte glaciaire et des opportunités que ces changements pourraient offrir dans un avenir non si lointain. Depuis 2006, l'Arctique est devenu une question prioritaire qui semble même avoir motivé l'adoption d'un discours plus agressif de la part de M. Harper.

¹ Stéphane ROUSSEL et Chantal ROBICHAUD, « L'État postmoderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales*, vol. 35, no 1, mars 2004, p. 149-170.

Le ton adopté dans les discours de politique étrangère touchant l'Arctique, particulièrement ceux du Premier ministre, soulève des questions très intéressantes pour la science politique. Qu'il soit le précurseur d'un réel changement dans la conduite de la politique étrangère canadienne ou seulement l'esquisse d'un discours démagogue visant à instrumentaliser l'Arctique à des fins politiques, il n'en demeure pas moins que cette attitude est motivée par un ou des objectif(s) précis, mais lesquels?

La volonté de propager l'image d'un Arctique canadien menacé et d'un Canada qui doit « s'armer » pour être en mesure de le défendre unilatéralement semble inusitée pour un pays qui s'est pourtant longtemps plu dans le multilatéralisme. Le phénomène apparaît encore plus étrange lorsqu'on songe au fait que le gouvernement conservateur tente de promouvoir une approche que l'on nomme le continentalisme² qui préconise les rapprochements entre les positions canadiennes et américaines. C'est d'ailleurs pourquoi l'investissement de temps, d'argent et d'énergie dans la défense unilatérale de l'Arctique est difficile à comprendre.

Comme nous le verrons ultérieurement, plusieurs auteurs ont tenté d'expliquer ce changement d'attitude par des raisonnements rationalistes. Certains ont parlé du désir canadien de protéger l'écosystème fragile, d'autres de l'effervescence devant la perspective d'y trouver des ressources naturelles en abondance, de la crainte d'un accroissement majeur de l'activité maritime dans l'océan Arctique ou simplement de la crainte de ne pas voir reconnaître la souveraineté sur le passage du Nord-Ouest. En soi, chacun de ces arguments peut expliquer le regain d'intérêt du Canada pour l'Arctique. Par contre, ils expliquent difficilement que les discours du Premier ministre laissent sous-entendre un changement dans la conduite de la politique étrangère canadienne. Ce serait donc une erreur de se concentrer uniquement sur

² Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 275.

les réflexions rationalistes et utilitaristes et d'écarter ainsi le jeu de politique intérieure de cette réflexion.

Pouvons-nous expliquer l'attitude du gouvernement Harper par la politique de diversion, phénomène de politique intérieure qui entraîne le "*rally 'round the flag*"?

Le document sera divisé en trois chapitres. Le premier chapitre sera celui de mise en contexte. Nous y trouverons dans un premier temps la problématique générale entourant l'Arctique. Les changements climatiques et les conséquences qu'ils pourraient entraîner dans leurs sillages y seront abordés. Nous traiterons ensuite la problématique spécifique qui recentrera davantage l'attention sur le Canada et son territoire nordique. La façon de faire canadienne en matière de revendications territoriales dans la région, de même que les incidents diplomatiques qui ont titillé la susceptibilité canadienne y seront décrits. Ce tour d'horizon nous permettra d'analyser les motivations qui muent le Premier ministre en poste et nous conduira vers notre hypothèse qui élargira davantage l'univers des explications. La méthode que nous utiliserons pour valider ou infirmer notre hypothèse y sera détaillée.

Le deuxième chapitre sera le cœur du travail. Nous y analyserons principalement les discours officiels pour y déceler les thèmes récurrents et surtout l'image qui en découle. L'ultime but de cette section est d'explicitier l'imaginaire sécuritaire que le gouvernement en poste tente de propager au travers ses discours sur l'Arctique.

Le troisième et dernier chapitre sera voué à l'interprétation. Ayant préalablement identifiés les éléments qui peuvent avoir des répercussions sur l'opinion publique, nous vérifierons si les discours traitant du sujet ont eu pour résultat d'augmenter le soutien dont bénéficient les Conservateurs auprès de la population.

CHAPITRE I

Sujet de la recherche et méthodologie

1.1 Problématique générale

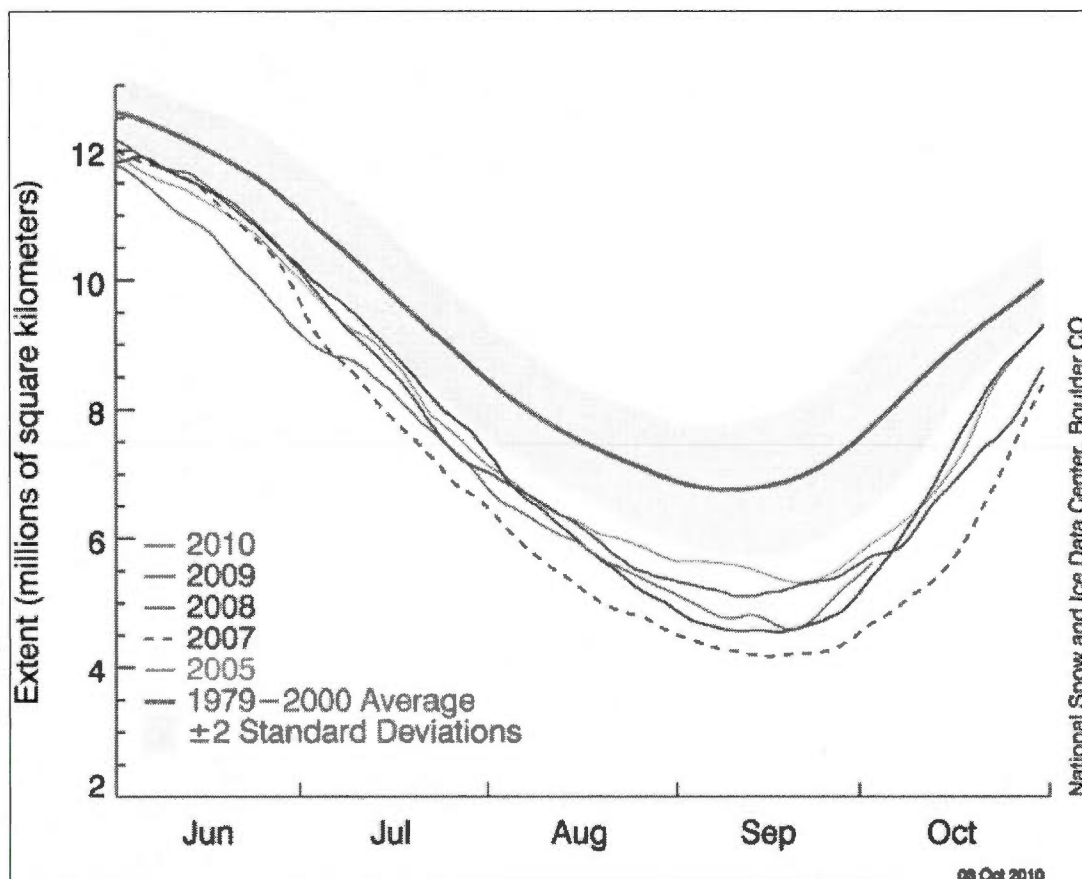
Le « baromètre mondial du changement climatique », surnom donné à l'Arctique circumpolaire par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), changera substantiellement d'aspect dans les décennies à venir. En septembre 2010³, l'étendue moyenne de glace dans l'Arctique était de 4,76 millions de km². S'il s'agit d'une amélioration par rapport à 2007 et 2008, où les records les plus faibles d'étendue de glace⁴ avaient été enregistrés, la couverture reste tout de même inférieure aux moyennes calculées entre 1979 et 2000 de 2,28 millions de km². Les scientifiques du *National Snow and Ice Data Center* (NSIDC) parlent d'une diminution de l'étendue de la glace de mer de près de 40 % par rapport à la moyenne des vingt dernières années. Mark Serreze, directeur du NSIDC, affirme d'ailleurs s'attendre à voir des étés exempts de glace dans les décennies à venir, malgré la légère amélioration qui avait été enregistrée en 2009⁵.

³ Septembre est le mois de référence pour les études sur le climat. National Snow and Ice Data Center, "Arctic sea ice reaches annual minimum extent", *Étude préliminaire des niveaux minimums de la glace en Arctique pour 2010*, 15 septembre 2010.

⁴ Étendue moyenne de glace pour 2007 et 2008 respectivement : 4.3 millions de km² et 4.67 millions de km². R. KWOK, and D. A. ROTHROCK, "Decline in Arctic sea ice thickness from submarine and ICESat records : 1958–2008", *Geophys. Res. Lett.*, vol. 36, L15501, doi:10.1029/2009GL039035 cité par National Snow and Ice Data Center, "Arctic sea ice extent remains low ; 2009 sees third-lowest mark", Boulder, 6 octobre 2009, http://nsidc.org/news/press/20091005_minimumpr.html.

⁵ 5,36 millions de km². *Ibid.*

Figure 1 : Étendue de la couverture de glace en Arctique



Source : Graphique modifié venant de National Snow and Ice Data Center, *State of the cryosphere : is the cryosphere sending signals about climate change ?*, 27 octobre 2010, http://nsidc.org/sotc/sea_ice.html.

Le réchauffement climatique que subit cette région nordique, de même que les transformations qui en résultent, alimente les analyses des spécialistes qui conçoivent l'Arctique selon les termes d'un calcul à la fois rationnel et utilitariste⁶.

The Arctic Ocean is melting, and it is melting fast. This past summer, the area covered by sea ice shrank [...], reducing the Arctic icecap to only half

⁶ Stéphane ROUSSEL, « La protection de l'Arctique : Les Canadiens et les Québécois, même combat ? », in *L'espace canadien : Mythes et réalités, Une perspective québécoise*, sous la dir. de Robert BERNIER, p. 429-445, Montréal : Presse de l'Université du Québec, 2010.

the size it was 50 years ago [...] It is no longer a matter of if, but when, the Arctic Ocean will open to regular marine transportation and exploration of its lucrative natural-resources deposits. Global warming has given birth to a new scramble for territory and resources among the five Arctic powers⁷.

Les auteurs⁸ et les chercheurs adhérant à ce courant de pensée, autant canadiens qu'étrangers, expliquent que le Canada a réussi, jusqu'à ce jour, à conserver sa souveraineté en Arctique en raison de l'inaccessibilité du territoire. Les choses seraient donc vouées au changement avec la fonte des glaces.

Dans un premier temps, le recul de la banquise permettrait l'accessibilité à une multitude de ressources énergétiques⁹ et minérales dont foisonnerait l'Arctique. Il s'agit d'un scénario pour le moins inquiétant pour tout auteur qui lie « abondance des ressources » et « rivalité entre nations » puisqu'il met en exergue les ressources limitées du Canada en matière de défense de l'Arctique et la puissance des États avec lesquels il pourrait avoir à rivaliser (Chine, Russie, États-Unis).

Dans un deuxième temps, la fonte des glaces laisse présager un accroissement considérable de l'activité maritime dans la région, ce qui signifie, selon Rob Huebert, une menace à la souveraineté et la sécurité canadiennes¹⁰. La fonte des glaces fait miroiter une plus longue période d'ouverture des passages du Nord-Ouest et du

⁷ Scott G. BORGERSON, " Arctic meltdown : The economic and security implications of global warming ", *Foreign Affairs*, vol. 87, no 2, 2008, p. 63.

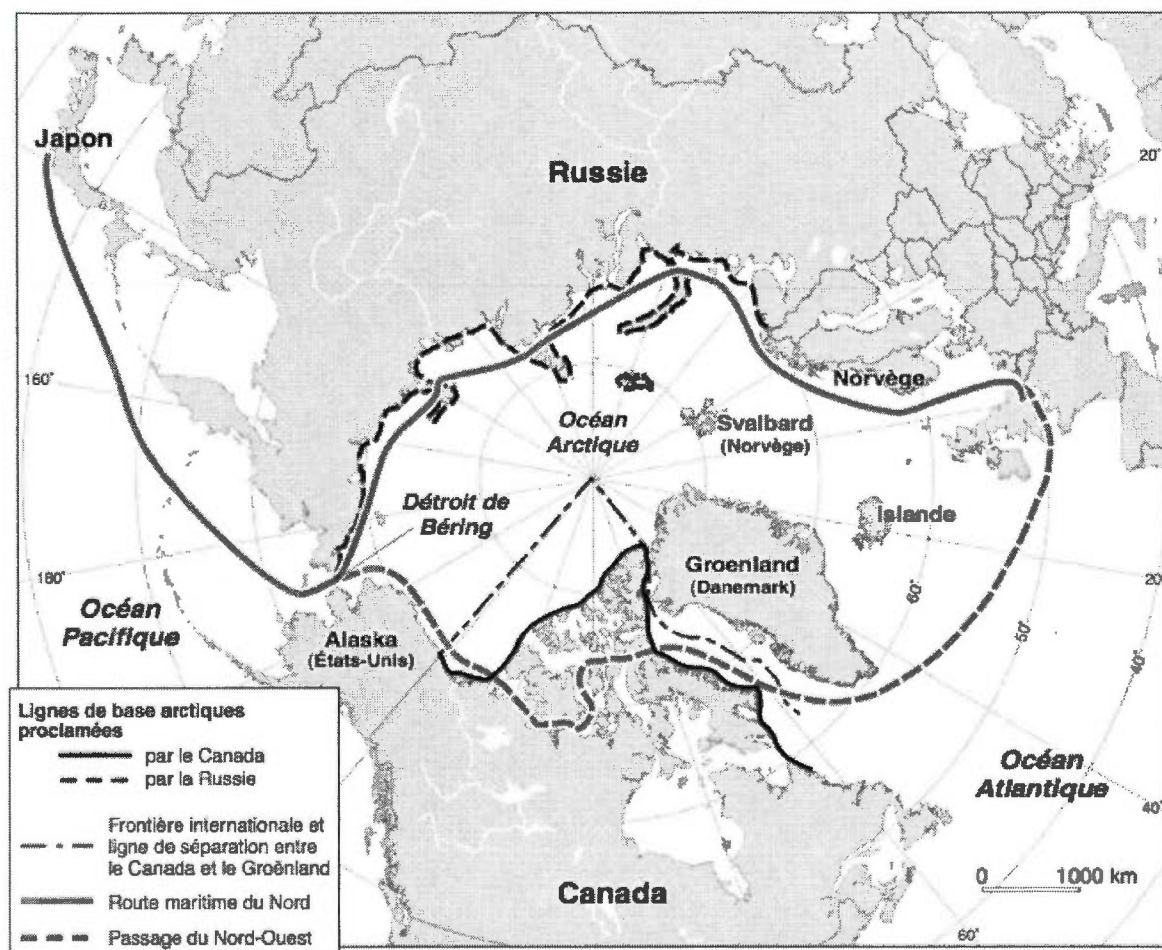
⁸ Des auteurs comme Ken S. Coates, P. Whitney Lackenbauer, William R. Morrison, Greg Poelzer, Rob Huebert ou encore S. Borgerson : Ken S. COATES, P. Whitney LACKENBAUER, William R. MORRISON et Gerg POELZER, *Arctic Front : Defending Canada In the Far North*, Toronto, Thomas Allen Publishers, 2008 / Rob HUEBERT, *Souveraineté et sécurité dans l'Arctique canadien : Préparer l'avenir*, Conseil International du Canada, Preliminary Paper, Juillet 2008 / Scott G. BORGERSON, *loc. cit.*, p. 63-77.

⁹ Donald L. GAUTIER, " Assessment of Undiscovered Oil and Gas in the Arctic ", *Science*, vol. 324, no 5931, 29 mai 2009, p. 1175-1179.

¹⁰ Rob HUEBERT, « La sécurité maritime dans l'Arctique canadien : reprise des activités dans le troisième océan du Canada », *Journal des Forces*, vol. 8, no 2, été 2007, <http://www.journal.forces.gc.ca/vo8/no2/huebert-fra.asp>.

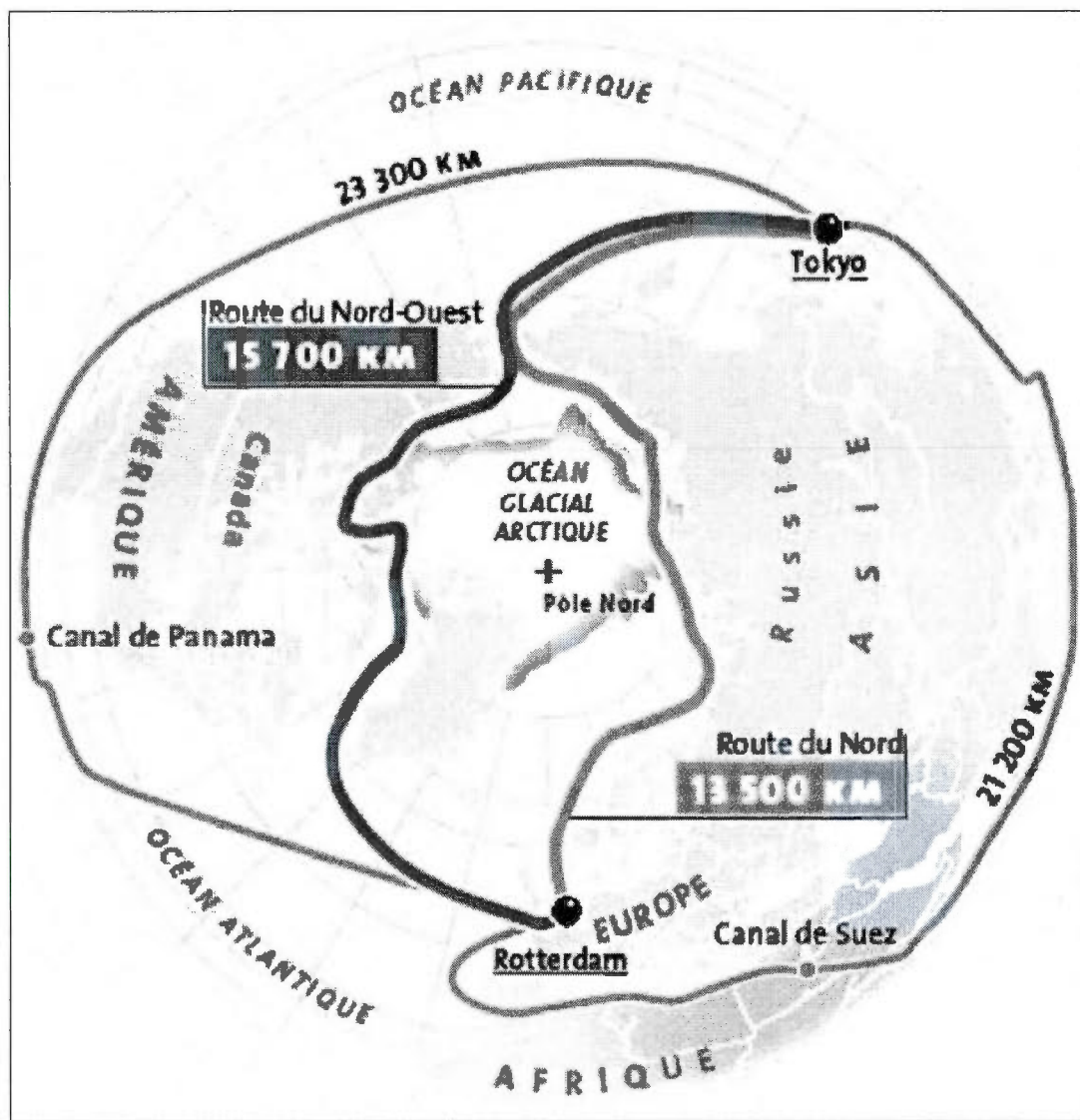
Nord-Est qui offrent un trajet raccourci entre l'Europe et l'Asie ainsi qu'entre la Russie et l'Amérique du Nord.

Figure 2 : Les routes maritimes polaires



Source Frédéric LASSERRE « Les détroits arctiques canadiens et russes. Souveraineté et développement de nouvelles routes maritimes », Cahiers de géographie du Québec, vol. 48, no 135, 2004, p. 397-425.

Figure 3 : Les avantages des passages du Nord-Ouest et du Nord-Est



Source : Carte modifiée de H. Kempf, « L'océan Arctique bientôt navigable », *Le Monde* (France), 27 octobre 2004, p. 24.

Les armateurs pourraient donc vouloir y faire transiter leurs cargaisons, augmentant ainsi le trafic maritime commercial dans la région. Les conséquences de cette affluence accrue ne semblent guère plus avantageuses que la rivalité pour les

ressources. Une circulation plus importante amplifierait les risques d'accident qui pourraient entraîner des catastrophes humaines et environnementales auxquelles le Canada devra être prêt à faire face, et ce, sur un territoire d'environ quatre millions de km². Les scénarios catastrophes ne se limitent pas à ces types de bouleversements. L'ouverture des eaux arctiques pourrait également avoir pour corollaire l'émergence d'activités illégales comme le trafic de stupéfiants, l'immigration illégale, le terrorisme international, la piraterie, et l'arrivée du crime organisé oeuvrant dans l'extraction de diamants¹¹.

Dans un troisième temps, il y a les communautés locales et l'impact que peuvent avoir sur eux la fonte des glaces, l'augmentation du tourisme et la présence humaine en général. « Les peuples indigènes sont les moins responsables des problèmes planétaires résultants du changement climatique, mais seront presque certainement ceux qui en subiront le plus les conséquences », déclarait la présidente de la Conférence Inuit Circumpolaire (CIC) Patricia Cochran lors du sommet des peuples autochtones de 2009. Le recul de la banquise et la fonte du sol réduisent le potentiel de chasse et forcent déjà certains peuples, comme les habitants de Newtok en Alaska, à se déplacer pour installer leur village en plus haute altitude¹². Ces communautés étaient jusqu'à maintenant assez recluses, vivant selon leurs coutumes et leurs mœurs. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a mentionné que :

Les peuples autochtones sont les héritiers et les représentants de cultures singulières et de rapports originaux avec les autres et avec l'environnement. Ils ont conservé des particularités sociales, culturelles, économiques et politiques distinctes de celles des sociétés dominantes au sein desquelles ils vivent. Bien que leurs cultures divergent, les divers groupes d'autochtones du monde entier ont les mêmes problèmes lorsqu'il s'agit de protéger leur droit à la différence. [...] Ils figurent

¹¹ Natalie MYCHAJLYSZYN, *L'Arctique : La sécurité et la défense du Canada*, Bibliothèque du Parlement, Service d'information et de recherche parlementaire, 24 octobre 2008, 5 p., PRB 08-13F.

¹² Ed PILKINGTON, « La mort d'un village eskimo en Alaska : chassé par le réchauffement », *Courrier International* (France), no 943, 27 novembre 2008, section enquête.

probablement parmi les groupes les plus défavorisés et les plus vulnérables du monde d'aujourd'hui¹³.

Ce constat laisse croire que l'arrivée de gens venus de l'extérieur, ayant un rythme de vie différent, une façon autre de concevoir la nature et des habitudes distinctes, pourrait causer des chocs culturels, souligner les écarts de richesses, en plus d'avoir à long terme, un effet d'altération sur les particularités locales.

Toutes les raisons évoquées ci-dessus pourraient vraisemblablement à elles seules expliquer l'intérêt grandissant des gouvernements des États circumpolaires pour ce territoire nordique. Ce serait toutefois une erreur de se laisser envahir par un sentiment d'urgence qui évincerait notre sens critique. Devant l'exposition de ces menaces de conflits et de problèmes de sécurité, il apparaît logique de donner l'avant-scène aux Forces canadiennes. Il faut toutefois rester vigilant et analyser la véracité des informations transmises de même que leurs objectifs implicites pour y voir plus clair.

L'évaluation rationnelle qui vient d'être présentée fait état de beaucoup de menaces qui sont pour l'heure encore au stade d'hypothèses ou basées sur des perceptions infondées. Les changements climatiques et leurs effets sur les populations locales ne sont plus à prouver. Ils font des ravages certains sur la faune et la flore nordiques et nécessitent une réflexion importante et des actions concrètes. Un bémol doit toutefois être apporté notamment concernant l'extraction des ressources naturelles. Les projets énergétiques dans l'Arctique sont peut-être inévitables, mais peu probable dans un avenir très rapproché. Plusieurs obstacles viennent encore encombrer le développement de tels projets¹⁴. Le climat, par exemple, même changeant, continue d'offrir un milieu de travail peu propice tant à

¹³ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Tour d'horizon sur les peuples autochtones et le système des Nations Unies*, Fiche d'information no 1, 01-35430 (F), 8 p.

¹⁴ Frédéric BEAUREGARD-TELLIER, *L'Arctique : Les hydrocarbures*, Bibliothèque du Parlement, Service d'information et de recherche parlementaire, 24 octobre 2008, 6 p., PRB 08-07F.

l'exploitation qu'à la prospection. Même si la couverture de glace tend à rétrécir, elle demeure tout de même une variable importante de même que les glaciers qui dérivent, les températures extrêmes et les vents.

En plus de la météo qui complique parfois l'accès aux ressources, la courte durée des saisons d'exploitation et l'utilisation d'équipement particulier, dont le coût d'achat et de fonctionnement est plus élevé que la moyenne, obscurcissent aussi le tableau. Le manque d'infrastructures viables dans la région, comme des ports ou des routes, ne facilitera en rien l'accès aux ressources.

Pour l'heure, nous devons également relativiser les gains à faire avec l'exploitation du pétrole et du gaz de l'Arctique. Il est impératif de comptabiliser dans le calcul, le coût des infrastructures nécessaires de même que la distance séparant le gisement des marchés potentiels. Le transport du gaz est déjà coûteux, mais il faut ici souligner que l'infrastructure permettant d'acheminer le gaz de l'Arctique vers les marchés du sud n'existe pas encore. La firme de consultants *Wood Mackenzie and Fugro Robertson*, loin de trouver ces obstacles insignifiants, a remis en question l'idée même que l'Arctique puisse incarner un réservoir stratégique pour l'approvisionnement des États-Unis en énergie dans un rapport publié en 2006¹⁵.

Dans un même ordre d'idées, la croissance substantielle du trafic maritime est sans doute à revoir. Si l'utilisation des passages réduit la distance entre l'Asie et l'Europe ainsi qu'entre la Russie et l'Amérique du Nord, la difficulté de navigation atténuera probablement l'enthousiasme des armateurs. Le déclin de la banquise en été ne signifie en rien sa disparition en hiver ou l'absence d'épais bancs de brouillard en été¹⁶. De plus, il est encore à ce jour impossible de prévoir les dates de dégel et

¹⁵ Sam FLETCHER, "Special Report: WoodMac : Arctic has less oil than earlier estimated", *Oil and Gas Journal*, vol. 104, no 42, 13 novembre 2006, p. 18-19.

¹⁶ Frédéric LASSERRE, « Vers une autoroute maritime ? Passages arctiques et trafic maritime international », Chap. in *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2010, 489 p.

de regel de la couverture de glace; phénomène fort peu intéressant pour qui voudrait planifier l'utilisation des passages. La possibilité d'être heurté par des glaces dérivantes reste toujours d'actualité, de même que celle de frapper un iceberg ou un *growler*¹⁷, ce qui oblige les navires à ralentir ou même à changer d'itinéraire en cas de blocage. Ces éventualités peuvent entraîner des retards dans la livraison de la marchandise et réduire la fiabilité des délais annoncés. Les compagnies de transport de marchandises conteneurisées, qui garantissent des délais de livraison précis, ne pourraient donc pas être toujours en mesure de les respecter et seraient contraintes de changer de trajectoire, lors des périodes de regel, pour revenir aux trajets originaux¹⁸. Tous ces phénomènes laissent présager que si augmentation du trafic il y a, elle sera de moins grande ampleur que ce que l'on nous annonce fréquemment.

En terminant, il est impossible de faire l'impasse sur la question de la protection de la souveraineté canadienne, omniprésente dans les discours du Premier ministre, mais également dans le traitement médiatique de l'Arctique. Les médias rappellent ponctuellement l'existence de plusieurs litiges territoriaux impliquant le Canada. Les deux conflits qui opposent le Danemark au Canada ont relativement peu d'impact. L'île de Hans, ne mesurant que 1.3 km², est dénuée de richesse et de valeur stratégique et fait l'objet d'un traitement diplomatique depuis la déclaration commune entre le Canada et le Danemark datant de septembre 2005.

La zone « problématique » de la mer de Lincoln, elle, ne dépasse pas soixante miles nautiques carrés et ne demande qu'une clarification de frontière maritime sur un plan technique¹⁹. Ne reste plus que le conflit concernant la frontière entre l'Alaska et le Yukon en mer de Beaufort et le litige concernant le statut du passage du Nord-

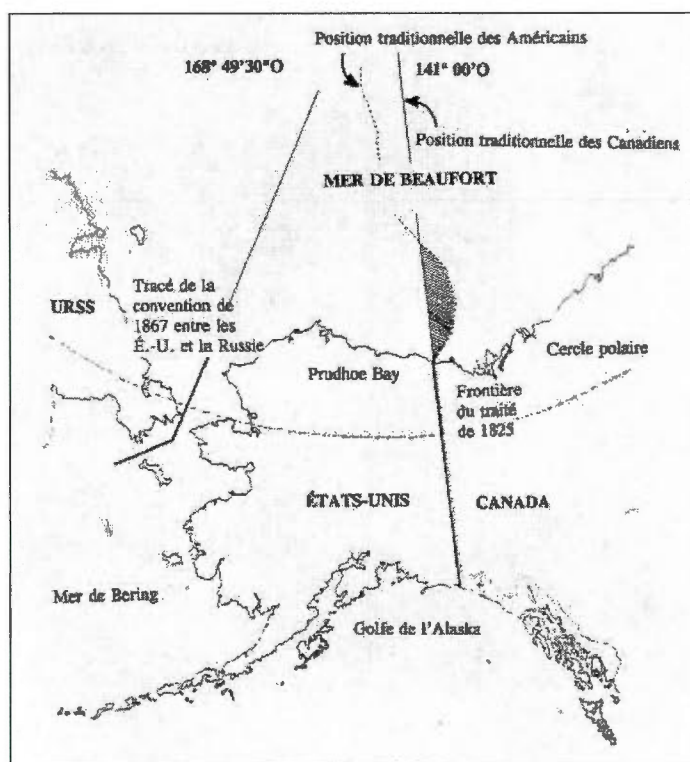
¹⁷ Petit bloc de glace, parfois caché sous une mince couche de glace récente, qui pèse près d'une tonne et qui est très difficilement détectable. *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Peter HARRISON, « Le Canada, pays nordique, pays arctique », *Bulletin d'études de la Marine*, no 47, janvier 2010, p. 57-62, <http://www.diploweb.com/Le-Canada-pays-nordique-pays.html>.

Ouest, que le Canada considère comme faisant partie de ses eaux intérieures, et les États-Unis, comme étant un détroit international. À ce sujet, le gouvernement canadien a affirmé, dans son document *Stratégie pour le Nord*²⁰, que ces différends étaient bien gérés et ne posaient aucun problème de souveraineté ou de défense pour le Canada.

Figure 4 : Le différend de la mer de Beaufort



Source : Eric LeGresley, *La Convention sur le droit de la mer*, Gouvernement du Canada, Division du droit et du gouvernement, février 1993, BP-322F, <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp322-f.htm#c.%20Le%20diff%20de%20la%20mer%20de%20Beaufort>.

²⁰ Gouvernement du Canada, *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*, Ottawa, juillet 2009.

1.2 Problématique spécifique

Tous les changements annoncés, réels ou anticipés, font de l'Arctique un sujet qui capte l'attention des Canadiens. Les questions soulevées par la transformation de ce territoire touchent différentes dimensions d'importance pour le Canada. Pensons notamment aux questions identitaires, à la responsabilité de l'État face à la protection de l'environnement, aux droits des peuples autochtones, à l'intégrité et la sécurité du territoire, à la compétence territoriale et de navigation, de même qu'aux différends territoriaux actuels et passés qui les ont remis en question, à l'exploitation pétrolière et aux droits de pêche. Que nous le voulions ou non, l'Arctique est intrinsèquement lié à la politique étrangère canadienne et au droit international. La politique étrangère, au même titre que tous les autres champs compris dans la grande famille des sciences sociales, ne peut être analysée de façon indépendante du contexte social et politique qui l'encadre.

1.2.1 De l'internationalisme vers...

Le Canada a, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, adopté de manière générale, mais non exclusive, une politique étrangère d'ouverture sur le monde. Encore sous le choc d'un conflit qui avait commencé « à l'étranger », le concept de paix indivisible s'imposa et le multilatéralisme apparut comme la façon de faire la plus logique dans bien des circonstances. En plus de constituer un engagement moral, cette façon de conduire la politique étrangère était aussi stratégique. Pour une puissance moyenne comme le Canada, ayant des intérêts internationaux sans la capacité de les promouvoir unilatéralement, les forums de discussions et de négociations offerts par les organisations internationales furent très intéressants. Le Canada a ainsi travaillé d'arrache-pied pour l'adoption de la Charte des Nations Unies (1945), a joué un rôle important lors de la conclusion du Traité de l'Atlantique Nord (1949), a contribué à la création des Casques bleus (1956), et a été un acteur

central dans la formation du Conseil de l'Arctique (1996). Selon « l'histoire officielle de la politique étrangère canadienne », ayant comme figures emblématiques Lester Pearson, Escott Reid, Hume Wrong et Norman Robertson, les Canadiens seraient multilatéralistes par instinct²¹. « Ils auraient une tendance naturelle à soutenir toutes les organisations internationales sans exception, que ce soit l'ONU, l'OMC ou l'OTAN²² ». Même si les faits historiques démontrent davantage une certaine tergiversation entre continentalisme, européenisme et internationalisme, force est de constater que l'internationalisme a dominé pendant longtemps au Parlement.

L'internationalisme semble aujourd'hui céder la place à l'approche continentaliste qui est mise de l'avant depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Harper. Le constat au cœur de ce courant est simple : « la relation extérieure la plus importante pour le Canada est, de loin, celle qu'il entretient avec les États-Unis²³ ». Les continentalistes ne craignent pas un partenariat étroit avec les États-Unis. Ils le considèrent en fait comme étant profitable pour le Canada et sans conséquence pour la souveraineté ou l'identité canadienne.

Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 2006, la politique étrangère canadienne a été orientée vers les États-Unis. Frédéric Mérand et Antoine Vandemoortle vont jusqu'à dire que Washington est devenu une priorité absolue²⁴. Le refus de la mise en œuvre du protocole de Kyoto, le renfort de la participation des troupes canadiennes en Afghanistan et les appels d'offres quasi uniquement

²¹ Frédéric MÉRAND et Antoine VANDEMOORTLE, « L'Europe dans la culture stratégique canadienne, 1949-2009 », *Études internationales*, numéro spécial, vol. XL, no 2, juin 2009, p. 242.

²² *Ibid.*

²³ Le continentalisme se répandrait depuis 1985 et graviterait principalement, pour le moment, autour du Parti conservateur, dans un premier temps autour de Brian Mulroney et maintenant autour de Stephen Harper. Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal : Les Presses de L'Université de Montréal, 2007, p. 275.

²⁴ Frédéric MÉRAND et Antoine VANDEMOORTLE, *loc. cit.*, p. 256.

réservées aux fournisseurs américains en matière d'achats militaires en sont de bons exemples. Il ne faut pas non plus passer sous silence la position pro-israélienne du gouvernement canadien quant au financement du Hamas et au droit de défense d'Israël contre le Hezbollah, sans oublier le choix de ne pas demander le rapatriement de Omar Khadr, décisions qui confirment que le gouvernement conservateur ne craint pas un partenariat étroit avec les États-Unis.

Cette façon de conduire la politique étrangère a été jusqu'à aujourd'hui assez invariable au sein du gouvernement Harper, à une exception près : l'Arctique. Le traitement des questions arctiques, contre toute attente, semble complètement échapper à la directive d'alignement systématique sur Washington et même, de façon plus traditionnelle, au dogme du multilatéralisme.

1.2.2 Un contre tous et tous contre un

Le gouvernement Harper paraît opter pour la voie de l'unilatéralisme dans son traitement des questions arctiques, notamment par un recours accru à l'instrument militaire. Malgré les quatre priorités identifiées dans le document *Stratégie pour le Nord*²⁵ en 2009, soit l'exercice de la souveraineté, la promotion du développement social et économique, la protection du patrimoine naturel, et l'amélioration de la gouvernance et du transfert des responsabilités - qui laissaient présager une approche équilibrée - la primauté du militaire est évidente. Les projets d'achat de nouveaux équipements, l'augmentation du personnel de missions en Arctique, la construction d'infrastructures, ou la croissance des budgets n'en sont que quelques

²⁵ Gouvernement du Canada, *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*, Ottawa, juillet 2009.

exemples²⁶. Cette façon de faire, exclusive à l'Arctique, peut toutefois paraître logique à entendre les discours politiques :

Le Canada doit [...] sans tarder affirmer et protéger sa souveraineté sur l'archipel [...]. [...] [L]a souveraineté n'est pas une notion abstraite. Elle confère pouvoir et protection. Les menaces sont [...] différentes, mais non moins dangereuses. La hausse spectaculaire de la navigation internationale dans le Nord pourrait apporter naufrages, contrebande et immigration illégale, et même menacer la sécurité nationale [...]²⁷.

Il n'est pas nouveau qu'un gouvernement aborde le sujet de la souveraineté canadienne en Arctique. En réalité, le Canada a périodiquement manifesté la volonté d'affirmer sa souveraineté sur la région. Plusieurs documents gouvernementaux en font d'ailleurs foi. Le *Livre blanc sur la Défense* de 1987, intitulé *Défis et engagements*²⁸, soulignait la nécessité d'intervenir dans les « trois océans ». Le *Volet nordique de la politique étrangère du Canada* publié en 2000²⁹, avait pour objectif d'accroître la sécurité et la prospérité des Canadiens, particulièrement celles des habitants du Nord, et d'affirmer et de préserver la souveraineté du Canada dans le Nord³⁰. Dans le Discours du Trône de 2004, le Premier ministre énonça une stratégie pour le Nord qui devait permettre de protéger l'environnement ainsi que défendre la souveraineté et la sécurité du Canada³¹. En 2005, l'*Énoncé de politique*

²⁶ Stéphane ROUSSEL et François PERREault, « Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques », in *L'état du Québec 2009*, sous la dir. de Miriam Fahmy, p. 574-579, Montréal : Fides, 2008, p. 577.

²⁷ Cabinet du Premier ministre, *Le Premier ministre Harper annonce des mesures pour renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique et la protection de l'environnement nordique*, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2259>.

²⁸ Ministère de la Défense nationale, *Défis et engagements : Une politique de défense pour le Canada*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1987.

²⁹ Canada, *Le Volet nordique de la politique étrangère*, Direction générale des communications, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 8 juin 2000, 20 p., <http://www.international.gc.ca/>.

³⁰ Matthew CARNAGHAN et Allison GOODY, *La souveraineté du Canada dans l'Arctique*, Bibliothèque du Parlement, Service d'information et de recherche parlementaire, 26 janvier 2006, 15 p., PRB 05-61E.

³¹ Discours du trône, Ottawa, Ontario, 5 octobre 2004,

internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde (ÉPI)³² abordait directement la souveraineté canadienne dans trois livrets différents, soit dans les volets « Survol », « Diplomatie » et « Défense ».

Les énoncés de politique étrangère sont certes conçus pour permettre à la population de connaître les grandes lignes de la politique étrangère de leur pays. Leur rôle n'y est toutefois pas circonscrit. Ils sont également rédigés pour propager une image à l'interne et à l'international. Justin Massie dira d'ailleurs que les énoncés de politique internationale servent à deux choses : « *premièrement*, à établir les préférences stratégiques du gouvernement [...], et *deuxièmement*, à contribuer à la transformation graduelle de l'imaginaire collectif d'une société³³ ». L'image du Canada qui est dépeinte dans de tels documents façonne les préférences politiques et surtout crée une perception formatrice d'identité collective nationale³⁴.

Les revendications canadiennes évoquées dans les discours et les publications se fondent également sur des bases juridiques. En vertu du droit international, chaque État côtier a un droit souverain sur les ressources dans la zone maritime qui s'étend jusqu'à 200 milles marins de ses côtes. Au-delà des 200 milles marins, commence la zone de haute mer qui est sous juridiction internationale.

http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=information&sub=publications&doc=sft-ddt/2004_2-fra.htm.

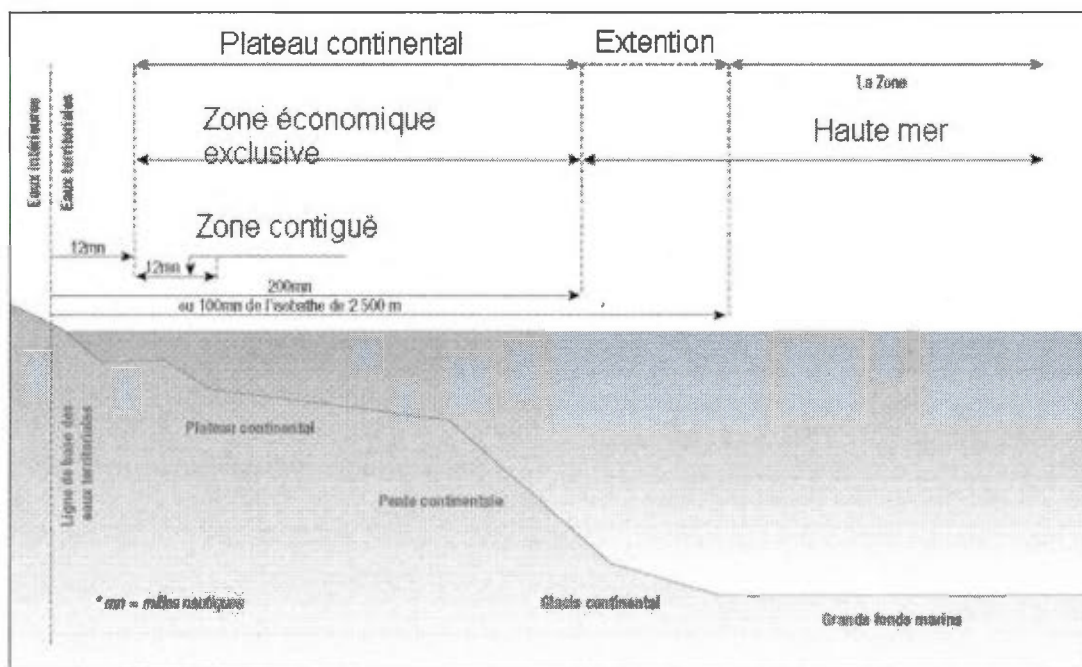
³² Canada, *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, avril 2005, <http://www.international.gc.ca>.

³³ Justin MASSIE, *L'application de la stratégie pangouvernementale canadienne en Haïti. Un cas marginal?*, La Chronique des Amériques 16, avril 2006, <http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?article2709>.

³⁴ Inspiré de David J. ELKINS, et Richard E. B. SIMEON, "A Cause in Search of Its Effect, or What Does Political Culture Explain?", *Comparative Politics*, vol.11, no 2, janvier 1979, p. 128.

Il y a toujours possibilité pour la Commission internationale du plateau continental d'étendre la limite où s'exerce le droit souverain de l'État et de la faire passer de 200 à 350 milles marins. Cette extension s'applique toutefois qu'aux ressources du sous-sol et non à la colonne d'eau. Aux termes de la *Convention sur le droit de la mer* de 1982³⁵, une telle reconnaissance nécessite que chaque pays demandeur prouve scientifiquement que le plateau continental se trouvant par-delà les 200 milles marins, est en réalité le prolongement géologique de leur plateau. Le Canada a jusqu'en 2013 pour fournir les preuves exigées.

Figure 5 : Zones maritimes



Source : Carte modifiée de Pêches et Océans Canada, *Le patrimoine océanique du Canada : une description des zones maritimes du Canada*, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/canadasoceans-oceansducanada/marinezones-zonesmarines-fra.htm>.

³⁵ *Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer*, Montego Bay, 10 décembre 1982, 21 ILM (1982) 1261, entrée en vigueur le 16 novembre 1994.

Si les déclarations concernant la souveraineté canadienne en Arctique ne sont pas nouvelles, les mésententes concernant le statut de certains passages maritimes ne le sont pas davantage. Nous pouvons remonter en 1969 pour voir les premières manifestations de désaccord quant aux revendications canadiennes dans le Nord. C'est en effet à cette date que le traitement médiatique du passage du *Manhattan* a donné l'impression que les États-Unis d'Amérique avaient tenté une incursion par le passage du Nord-Ouest sans en avertir préalablement de quelque façon le Canada³⁶. Il est vrai que le gouvernement américain avait refusé de demander l'autorisation du Canada avant d'emprunter le passage du Nord-Ouest³⁷. Par contre, la garde côtière américaine avait semble-t-il, consulté les dirigeants canadiens quant au trajet emprunté par le pétrolier *Manhattan* et avait demandé à ce que le bâtiment soit accompagné d'un brise-glace canadien³⁸. Il n'en demeure pas moins que les médias canadiens ont rapporté l'événement comme " a direct challenge to Canada's Arctic sovereignty³⁹ ". Malgré le fait que Trudeau a affirmé en mai 1969 que le Canada avait consenti à accueillir le *Manhattan*, ce voyage a provoqué une réflexion autour des responsabilités canadiennes dans le Nord. En octobre 1969, Trudeau avait d'ailleurs intégré une partie du discours activiste et médiatique et a justifié l'extension de la juridiction canadienne en Arctique par des arguments environnementaux :

The decision to frame foreign, particularly American, activities, as a threat to Canada, violating the country's territorial integrity and

³⁶ Ken S. COATES, P. Whitney LACKENBAUER, William R. MORRISON et Gerg POELZER, *Arctic Front : Defending Canada In the Far North*, Toronto : Thomas Allen Publishers, 2008, p. 95-98.

³⁷ Michael BYERS, *Who owns the Arctic ? Understanding Sovereignty Disputes in the North*, Vancouver : Douglas & McIntyre Publishers, 2009, p. 45.

³⁸ Ken S. COATES, P. Whitney LACKENBAUER, William R. MORRISON et Gerg POELZER, *op.cit.*, p. 95. Il est à noter ici que Michael Byers ne parle en aucun cas d'une demande d'assistance de la part de la Garde côtière américaine. Il stipule plutôt que le Canada décida de donner son accord quant au passage du pétrolier, malgré l'absence de demande d'autorisation et décida d'envoyer le brise-glace *John A. Macdonald* pour assistance. Voir Michael BYERS, *op. cit.*, p. 45.

³⁹ Ken S. COATES, P. Whitney LACKENBAUER, William R. MORRISON et Gerg POELZER, *op.cit.*, p. 95.

jeopardizing the broader human right to live in a 'wholesome natural environment', was cited as a reason for the government to adopt extraordinary means to protect its environmental interest with unprecedented haste⁴⁰.

Malgré le fait que les États-Unis n'avaient pas nécessairement l'intention de « provoquer » avec le voyage du *Manhattan*, dont l'itinéraire de départ ne prévoyait pas un passage en territoire canadien⁴¹, celui-ci a provoqué une réaction rapide à Ottawa. En réponse à ces événements, la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*⁴² fut adoptée en 1970 et permit au Canada d'interdire la navigation dans ces eaux. Toujours dans la même année, la *Loi sur la mer territoriale et la zone de pêche* permit au Canada d'exercer sa compétence sur les eaux s'étendant à 12 milles marins autour des îles de l'archipel Arctique⁴³. De nos jours, cette compétence est assurée par la *Loi sur les océans*⁴⁴.

De nouveau en 1985, un brise-glace américain, le *Polar Sea*, entra dans les eaux canadiennes, sans consentement préalable, entraînant selon Frédéric Lasserre « la détérioration des relations entre Canada et États-Unis⁴⁵ ». Washington affirma que le passage du Nord-Ouest était un détroit international ouvert à tous les navires. Les passages du *Manhattan* et du *Polar Sea* envoyèrent un signal important au gouvernement. Il devint évident que des navires étrangers emprunteraient tôt ou tard

⁴⁰ *Ibid.*, p. 98.

⁴¹ Michael BYERS, *op. cit.*, p. 45.

⁴² Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques (L.R., 1985, ch. A-12).

⁴³ Pêche et Océans Canada, *Le patrimoine océanique du Canada : une description des zones maritimes du Canada*, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/canadasoceans-oceansducanda/marinezones-zonesmarines-fra.htm>.

⁴⁴ Loi sur les océans (1996, ch. 31).

⁴⁵ Frédéric LASSERRE, « Les détroits arctiques canadiens et russes, Souveraineté et développement de nouvelles routes maritimes », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 48, no 135, décembre 2004, p. 412.

cette voie maritime et que le Canada était peu équipé pour les contrôler⁴⁶. Une entente de « coopération dans l'Arctique » fut conclue en 1988 entre le Canada et les États-Unis⁴⁷. Dans ce document, ces derniers convinrent de demander l'assentiment du Canada avant de faire pénétrer leurs brise-glaces dans les eaux nordiques. Malgré l'entente, aucun consensus n'émergera concernant le statut officiel du passage du Nord-Ouest.

Malgré ce que certains qualifient d'incidents ponctuels, la situation semblait figée, depuis 1985, dans un statu quo où rien ne venait troubler l'équilibre entre les parties, jusqu'à tout récemment du moins⁴⁸. En 2005, pendant la campagne électorale fédérale, un sous-marin nucléaire américain aurait fait son entrée dans les eaux arctiques canadiennes⁴⁹. Stephen Harper promit alors d'intervenir pour assurer la sécurité du Canada.

Les mentions sur la souveraineté canadienne en Arctique et les « incursions » dans les eaux canadiennes sans consentement préalable du gouvernement ne sont pas des phénomènes nouveaux. Par contre, faire de l'Arctique une priorité, en plus de militariser et d'investir massivement dans la région, le tout en dehors d'un contexte de Guerre froide⁵⁰, et promouvoir l'unilatéralisme pour y voir est sans précédent. Le gouvernement Harper semble vouloir rompre avec la tendance canadienne d'annoncer de grands projets de défense et de recherches scientifiques

⁴⁶ Michael BYERS, *Who Owns the Arctic ? Understanding Sovereignty Disputes in the North*, Vancouver : Douglas and McIntyre, 2009, p. 45 et 52-53.

⁴⁷ Matthew CARNAGHAN et Allison Goody, *op. cit.*, p. 5.

⁴⁸ Joël PLOUFFE, « Washington et Ottawa à l'épreuve des changements climatiques en Arctique », *Options politiques*, mai 2007, p. 65.

⁴⁹ Matthew CARNAGHAN et Allison Goody, *op. cit.*, p. 8. et Chris WATTIE, « U.S. Sub May Have Toured Canadian Arctic Zone », *National Post* (Toronto), 19 décembre 2005, p. A1.

⁵⁰ Oran R. YOUNG, « The age of the Arctic », *Foreign Policy*, no 61, Hiver 1985-1986, p. 160-162.

en Arctique pour finalement les annuler, comme ce fut le cas notamment en 1987-1989. Depuis 2006, l'Arctique est devenu une priorité et il est important de se questionner sur ce renouvellement d'intérêt pour être plus à même de juger des mesures légitimes à entreprendre.

Depuis l'arrivée des Conservateurs au pouvoir, maintes annonces et promesses ont été faites, comme la construction de huit navires-patrouilleurs, de même qu'un port en eau profonde dans l'Arctique⁵¹. Plusieurs exercices ont démontré à quel point le gouvernement est sérieux dans son désir d'assurer la souveraineté canadienne sur la région⁵². Pour la première fois en plus d'une génération, la Marine canadienne a sillonné le passage du Nord-Ouest en août 2006 pour y évaluer les possibilités de navigation. Les Forces canadiennes y ont augmenté leur surveillance et plus de vingt millions de dollars ont été promis spécifiquement pour la recherche sur les changements climatiques affectant l'Arctique. Cent cinquante millions de dollars ont également été versés pour des recherches scientifiques touchant différents aspects du monde polaire, coïncidant avec l'arrivée de l'Année polaire internationale⁵³.

Cette volonté de défendre la souveraineté canadienne par des actions militaires unilatérales semble anormale pour un pays qui se définit comme « internationaliste ». Le phénomène est d'autant plus surprenant chez un gouvernement menant toutes les autres questions de politique étrangère avec une tendance continentaliste⁵⁴. Comment expliquer que Stephen Harper, qui ne semble à aucun égard craindre un rapprochement entre le Canada et les États-Unis n'ait de

⁵¹ Stéphane ROUSSEL et François PERREULT, « Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques », in *L'état du Québec 2009*, sous la dir. de Miriam Fahmy, p. 574-579, Montréal : Fides, 2008.

⁵² Nous n'avons qu'à penser à l'opération Lancaster, l'opération Nanook 2008 et l'opération Nunilavut. Il est à noter que l'opération Nanook a lieu annuellement depuis 2007 et l'opération Nunilavut depuis 2007.

⁵³ Parti Conservateur, *Souveraineté*, <http://www.conservative.ca/FR/4739/87279>.

⁵⁴ Mathieu LANDRIault, *Politique étrangère du gouvernement Harper : entre continuité et rupture*, http://www.regardcritique.ulaval.ca/?id=754&print=1&no_cache=1&L=.

cesse de répéter que le Canada doit être en mesure de défendre l'Arctique de façon autonome? L'entrée en novembre 2005 du sous-marin américain *USS Charlotte* dans les eaux canadiennes sans le consentement préalable du gouvernement n'est certainement pas l'unique raison pouvant expliquer ce comportement. Comment pouvons-nous expliquer autrement le regain d'intérêt et les agissements du gouvernement canadien par rapport à l'Arctique?

La littérature tentant d'expliquer ce comportement par une approche réaliste touche plusieurs aspects comme la sécurité, la souveraineté et l'environnement. Le spectre d'explication est encore plus large quand nous pensons aux auteurs qui se concentrent sur les enjeux environnementaux, socio-économiques et régionaux. Le professeur Franklyn Griffiths, par exemple, lie la responsabilité canadienne en matière environnementale aux transformations de l'Arctique. Cette vision plus « fonctionnaliste », dans le sens où elle privilégie l'intégration de différentes composantes autres que la souveraineté, pousse vers une plus grande participation du Canada dans la région, mais prône des méthodes tout à fait différentes de celles envisagées par l'école réaliste. La coopération entre le Canada, les États-Unis et les autres États circumpolaires, de même que l'usage d'instances multilatérales, sont recommandés. Pour Griffiths, l'éviction des questions de souveraineté, basées sur l'imaginaire identitaire d'une population a, par le passé, permis des négociations fructueuses en matière d'environnement et de responsabilité humaine, environnementale et économique⁵⁵. Loin d'être inintéressant, ce courant de pensée est en plein développement, mais explique difficilement le comportement du gouvernement Harper de 2006 à aujourd'hui.

Malgré tous les angles d'analyse couverts par la littérature, un aspect nous apparaît manquant. L'école constructiviste, à l'inverse de l'école réaliste, ne postule pas que la sphère politique internationale, anarchique et décentralisée, est indépendante de celle de la politique interne. Il serait donc envisageable que des

⁵⁵ Philippe DUFORT, « Au-delà de la souveraineté dans l'archipel arctique, la fonte des glaces complexifie la donne géopolitique canadienne », *Point de mire*, vol.2, no 2, 19 février 2007.

événements se déroulant au sein d'un État influencent la conduite de la politique étrangère de celui-ci et vice-versa. Partant de ce fait, des éléments de politique intérieure peuvent-ils expliquer le comportement du gouvernement Harper? Des facteurs internes comme une économie chancelante, des menaces de renversement ou encore un fort taux de chômage pousseraient certains dirigeants vers une politique étrangère plus agressive selon une théorie jusqu'ici uniquement appliquée aux États-Unis; le " *rally 'round the flag* ".

1.3 Approche, concepts et théorie

1.3.1 La quête du " *rally 'round the flag effect* " au travers la politique de diversion

Depuis près de quarante ans, la littérature portant sur la popularité présidentielle aux États-Unis fait état d'un phénomène d'accroissement de l'appui au président en temps de crise; c'est ce que l'on appelle communément l'effet " *rally 'round the flag* ". Lors d'une crise internationale, la population aurait tendance à mettre de côté les désaccords et les insatisfactions qu'elle nourrit à l'égard du gouvernement en poste pour faire front commun devant la communauté internationale⁵⁶.

La crise internationale, se distinguant, par son caractère confidentiel des événements de politique intérieure normaux, a pour conséquence de lier directement la réaction de la population à l'égard d'une crise à la présentation qu'en a faite le gouvernement en poste. L'effet de ralliement implique inmanquablement un

⁵⁶ William D. BAKER et John R. O'NEAL, " Patriotism or Opinion Leadership : The Nature and Origins of the ' Rally 'Round the Flag ' Effect ", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 45, no 5, 2001, p. 661-687, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3176318.pdf>.

changement d'attitude⁵⁷ chez les non-partisans du président et les émotions peuvent être le moteur de ces modifications. En d'autres termes, le gouvernement peut, grâce au discours, influencer les émotions et l'opinion publiques, et ce de façon exponentielle s'il est la seule source d'information accessible à la population.

L'existence même de la politique de diversion et du phénomène de ralliement qui peut en découler pose la question de l'applicabilité du concept à une puissance moyenne comme le Canada. Est-ce que le recours à une politique de diversion, et plus spécifiquement la quête du phénomène de "*rally 'round the flag*", peut expliquer le comportement du gouvernement canadien face à l'Arctique? Cette question nous conduit vers une nouvelle façon de réfléchir au comportement du gouvernement en poste au Canada. En alliant la politique de diversion émanant de la politique interne canadienne et la théorie de "*rally 'round the flag*", notre approche offre un nouvel angle de recherche pour expliquer les politiques canadiennes à l'égard de l'Arctique. Elle permet également l'analyse de l'imagerie véhiculée par le gouvernement à l'intérieur même des discours gouvernementaux et l'observation de leurs répercussions sur l'imaginaire populaire.

1.3.2 Le constructivisme critique

L'utilisation du cadre théorique constructiviste critique et des concepts de Jutta Weldes, Ole Weaver et Nicholas Onuf nous permettra d'analyser les discours et les conditions d'énonciation de la politique de sécurité du Canada autour de l'Arctique. Nous serons alors en mesure d'appréhender les pratiques représentationnelles du gouvernement canadien et de saisir comment une réalité peut être construite et présentée en termes de menace. Pour ce genre d'analyse, les concepts d'acte de

⁵⁷ Margaret Ann CURRAN, James N. SCHUBERT et Patrick A. STEWART, " A Defining Presidential Moment: 9/11 and the Rally Effect ", *Political Psychology*, vol, 23, no 3, 2002, p. 559-583, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3792592.pdf>.

langage, d'imaginaire sécuritaire, d'articulation, d'interpellation et de « *sécuritisation*⁵⁸ » deviennent primordiaux.

Le langage joue un rôle prioritaire en raison de sa fonction constitutive. Le concept d'*acte de langage*, développé par Austin, a un effet performatif, ce qui veut dire qu'une énonciation crée une réalité, par le simple fait d'être dite⁵⁹. En décrivant le monde, l'acte de langage participe à sa construction. Nicholas Onuf parle de trois types d'actes de langage : les actes de langage déclaratoires, qui énoncent l'existence d'une certaine réalité (ex. : avec la fonte des glaces, la souveraineté canadienne en Arctique risque d'être remise en question), les actes de langage directifs, qui se veulent des impératifs (il faut prévenir cette situation) et les actes de langage engageants⁶⁰, qui impliquent souvent des engagements ou des promesses (le Canada investira davantage dans le Nord). Onuf explique :

We use language to represent the world to ourselves, just as we have always thought, and we use language quite deliberately to bring our representations of the world – as we think it is and as we want it to be – to bear upon that world. Language is the most powerful tool available to us for social construction as an ongoing, largely unpremeditated activity in which everyone is inevitably and perpetually engaged [...]⁶¹.

Par les actes de langage, un *imaginaire sécuritaire* peut être créé. Weldes définit ce concept ainsi : " A security imaginary is quite simply a structure of well-established meanings and social relations out of which representations of the world

⁵⁸ Traduction libre du concept de " securitization " de Ole Weaver. Voir Barry BUZAN, Ole WAEVER et Jaap DE WILDE, *Security: A new framework for analysis*, Boulder (Colorado): Lynne Rienner Publishers, 1998.

⁵⁹ John Langshaw AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, Paris : Éditions du Seuil, 1991.

⁶⁰ N. ONUF, " Constructivism : a User's Manual ", in *International Relations in a Constructed World*, Kubálková, Vendulka, N. Onuf et P. Kovert (eds), New York : M.E. Sharpe, 1998.

⁶¹ *Ibid.*, p.19.

of international relations are created⁶². " Ce concept procure une définition du « nous » et du rapport d'altérité. Il dicte également en quelles circonstances l'« autre » devient une menace⁶³. L'analyse de la construction de la menace par les actes de langage peut se faire grâce au double processus d'*articulation* et d'*interpellation* de Weldes. L'auteur les définit comme suit :

The term " articulation " refers to the process through which meaning is produced out of extant cultural raw materials or linguistic resources. Meaning is created and temporarily fixed by establishing chains of connotations among different linguistic elements. In this way, different terms and ideas come to connote or to "summon" one another, to be welded into associative chains that make up an identifiable, if not logically consistent, whole⁶⁴.

Interpellation refers to a dual process whereby subject positions or identities are created and concrete individuals are interpellated by, or " hailed " into, those subject positions. [...] Each subject position or identity carries with it particular ways of functioning in the world, is located within specific power relations, and is characterized by particular interests⁶⁵.

Ce que Weldes nous enseigne principalement, c'est que le langage crée une imagerie et un rapport d'altérité qui sont indissociables du concept d'identité. En fournissant une image du monde, grâce aux ressources culturelles et linguistiques contenues dans l'imaginaire sécuritaire, les dirigeants politiques meublent la « réalité », d'acteurs ayant des identités spécifiques et expliquent les relations entre ceux-ci. Les identités étant à la base des intérêts, ces pratiques représentationnelles définissent en elles-mêmes l'intérêt national. Weldes postule alors la co-constitution

⁶² Jutta WELDES, *Constructing National Interests. The United States and the Cuban Missile Crisis*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 1999, p. 10.

⁶³ Dan O'MEARA, " Hegemony, Militarism and Identity: Locating the US as the Global Power ", 49th Convention of the International Studies Association: *Bridging Multiple Divides*. San Francisco: Hilton San Francisco, 26-29 mars 2008, p. 9.

⁶⁴ J. WELDES, *op. cit.*, p. 98-99.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 103-104.

de l'insécurité et de l'identité, résultat de l'interaction de ces pratiques. En s'entremêlant dans les discours, ces pratiques clarifient, autant pour les dirigeants que pour la population, l'identité du « nous », celle de l'ennemi, la façon dont celui-ci menace, de même que le meilleur moyen d'y réagir. En définissant la source d'insécurité et donc l'ennemi, les dirigeants s'obligent à définir le « nous » sans qui, aucun « autre » ne peut être produit. Le processus d'articulation, défini précédemment, en créant des images, peut lier des « acteurs » à un ensemble de significations négatives. Il en ressort que différents termes et idées en viennent à s'amalgamer et à s'auto référer dans l'imaginaire populaire, pensons notamment aux termes « Arctique » et « souveraineté menacée ». Ce genre de chaîne de connotations crée une certaine représentation du monde et c'est la répétition de cette chaîne qui peut conduire à l'idée qu'elle représente la réalité, alors qu'elle est construite.

L'État, étant reconnu comme « l'acteur » qui identifie et « *sécuritise* » l'intérêt national, joue un rôle dominant dans la création des pratiques représentationnelles. Grâce à ces dernières, les représentants de l'État créent la menace, l'identité et l'intérêt national⁶⁶. L'analyse de leurs discours est informative puisqu'elle nous révèle comment ces dirigeants reproduisent leur position de « responsable » de l'intérêt national et surtout, l'existence d'une répétition d'une chaîne de connotation qui aide à cette mission.

Si le concept d'interpellation de Weldes nous informe sur l'identité du sujet « Canada », le processus d'articulation peut mener vers la *sécuritisation* d'un domaine. Le concept de " *securitization* " de Ole Weaver devient alors un élément d'analyse à ne pas écarter. L'avantage de la *sécuritisation* est de faire d'un enjeu, un enjeu sécuritaire, en qualifiant subjectivement un phénomène de menace à la survie. Il peut s'agir d'un avantage pour un dirigeant politique puisque l'attention du public sera alors davantage portée sur l'enjeu sécuritaire plutôt que sur les événements

⁶⁶ J. WELDES, *op. cit.*, p.14.

courant de politique intérieure ou extérieure lui donnant ainsi une plus grande liberté d'action. Comme Michael Sheehan⁶⁷ l'explique, le simple fait d'invoquer le terme de sécurité permet une priorité d'actions et l'adoption de mesures d'urgence. Le processus de *sécuritisation*⁶⁸ comprend cinq étapes :

[L]a désignation d'un « objet référent » à sécuriser, la définition subjective d'une menace à la survie grâce à une rhétorique de mise en péril, l'accomplissement de la sécuritisation par une personne ou un groupe de personnes dont on reconnaît l'autorité de sécuriser, la prise de mesures d'exception pour contrer la nouvelle menace et, finalement, l'acceptation de cette réalité par l'ensemble de la collectivité ou par un groupe particulier d'individus⁶⁹.

Il est important de souligner que la désignation de la menace doit se faire par des agents de *sécuritisation*, c'est-à-dire, des personnes qui détiennent la légitimité sociale qui leur permet d'utiliser le terme « sécurité », et que celui-ci ait un impact immédiat. La définition de la sécurité devient alors un *acte de langage* puisque celui qui définit la menace la construit aussi.

1.3.3 Dimensions et indicateurs

En vertu de l'approche théorique que nous avons choisie, nous soutenons que le gouvernement canadien diffuse, par ses documents officiels, des pratiques représentationnelles qu'il souhaite répandre au sein de la population. Nous dégagerons donc de ces documents, par une analyse de discours, des éléments révélateurs de l'imagerie que l'on propage de l'Arctique. Ces éléments que nous

⁶⁷ Michael SHEEHAN, *International Security : An Analytical Survey*, London : Lynne Rienner Publishers, 2005, p. 52.

⁶⁸ BUZAN, WÆVER et DE WILDE, *op. cit.*, p. 23-26.

⁶⁹ Catherine COURCHESNE et Nicolas ADAM, « Sécuritisation », in *Relations internationales : théories et concepts*, sous la dir. de Alex MACLEOD, Evelyne DUFAULT et F. Guillaume DUFOUR, p. 213-215, Outremont : Athéna éditions, 2004, p. 213.

appellerons « indicateurs » permettront d'observer si dans l'ensemble, la formulation des politiques liées à l'Arctique laisse percevoir une menace. Ces indicateurs sont en fait les thèmes ou plus précisément les noyaux de sens qui reviennent le plus souvent et qui nous permettent de dire ce qui se dégage au final des discours du gouvernement Harper. Révéler les noyaux de sens d'un discours signifie de déceler le sens que le locuteur donne aux choses. Il est, par exemple, intéressant de constater que la souveraineté est un thème récurrent dans les discours du Premier ministre, mais il est encore plus révélateur d'être à même de spécifier que dans 93 %⁷⁰ des discours de M. Harper, la signification de l'articulation des termes « souveraineté » et « Arctique » est l'ombre d'une menace.

Dans ce dessein, nous étudierons la construction de l'imaginaire sécuritaire canadien à travers l'analyse des documents et discours provenant des représentants officiels du gouvernement. Nous y observerons les processus d'interpellation et d'articulation qui forment les pratiques représentationnelles. Nous examinerons dans quelle mesure les discours et les politiques reliés à l'Arctique, qu'ils touchent aux enjeux environnementaux, identitaires ou de souveraineté, sont libellés en termes sécuritaires. Le traitement sécuritaire de ces trois dimensions peut être révélé par des expressions comme « menace », par des sentiments ou encore par des images : « il faut exercer notre souveraineté ou la perdre ». Cette méthode nous permettra d'identifier les images les plus souvent utilisées et de les comparer, à ce que la population considère comme étant véridique.

1.4 Hypothèse

Notre questionnement de départ vise à mieux comprendre le comportement du gouvernement canadien par le truchement d'une théorie jamais encore appliquée au cas canadien. Nous voulons vérifier s'il serait possible d'expliquer l'attitude du

⁷⁰ Pourcentage calculé grâce à la recension effectuée dans le mémoire.

gouvernement Harper par un phénomène de politique intérieure que l'on nomme politique de diversion et qui entraîne le " *rally 'round the flag*". Notre hypothèse sera que *les présentations des politiques canadiennes sur l'Arctique par les acteurs sécuritaires sont formulées de façon à provoquer un ralliement de la population derrière le Premier ministre*. Le gouvernement traiterait de l'Arctique en termes sécuritaires, ravivant ainsi le patriotisme et faisant valoir l'identité canadienne, espérant ainsi bénéficier d'une hausse dans l'appui populaire.

1.5 Méthodologie

Pour vérifier la validité de l'hypothèse, nous devons procéder en plusieurs étapes. Le phénomène de " *rally 'round the flag*" impliquant en premier lieu la présentation d'une crise à la population, l'étude sera concentrée au niveau « microdécisionnel » et dirigée dans un premier temps sur les acteurs ayant le plus de poids pour parler de sécurité, soit les hauts dirigeants de l'État⁷¹ comme le Premier ministre, le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre de la Défense. L'analyse se fera par l'étude des discours officiels du gouvernement canadien, des documents d'orientation politique et des communiqués. Les documents qui feront l'objet d'une analyse seront ceux qui ont pour but d'établir la position officielle du gouvernement relativement à l'Arctique de même que ceux qui établissent les actions à entreprendre ainsi que les raisons qui les motivent. Le corpus analytique figurera dans la bibliographie du mémoire et sera divisé en autant de parties qu'il y a d'acteurs sécuritaires. Les textes analysés constitueront un échantillon qui se veut représentatif des prises de parole des représentants du gouvernement conservateur au sujet de l'Arctique.

⁷¹ Margaret Ann CURRAN, James N. SCHUBERT et Patrick A. STEWART, " A Defining Presidential Moment: 9/11 and the rally Effect ", *Political Psychology*, vol, 23, no 3, 2002, p. 559-583, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3792592.pdf>.

En raison de leur implication directe avec les questions nordiques, nous étudierons principalement les déclarations du Premier ministre, du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international et du Ministre de la Défense. Le Ministre des Affaires indiennes et du Nord a été écarté du corpus analytique pour la simple raison qu'il n'est pas perçu, d'entrée de jeu, comme un acteur sécuritaire et son ministère n'est pas connu pour son rôle dans la protection du Canada ou son expertise en matière de définition des menaces potentielles. À partir du corpus de documents s'échelonnant de l'arrivée au pouvoir des Conservateurs à septembre 2010 inclusivement, un recensement des termes, des images et des sentiments les plus fréquemment mis de l'avant dans la présentation de la situation nordique sera fait. Nous utiliserons comme méthode d'analyse l'analyse thématique.

Faire une analyse thématique consiste à repérer des « noyaux de sens » qui composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi [...]. Le thème est utilisé généralement comme unité d'enregistrement pour des études de motivation, d'opinions, d'attitudes, de valeurs, de croyances, de tendances, etc.⁷²

L'objectif d'une telle analyse est de dégager des discours des dirigeants les grands thèmes abordés, dans le but d'en extraire les conceptions des locuteurs. L'analyse sera amorcée par ce que Bardin qualifie de « lecture flottante⁷³ » qui consiste à se familiariser avec les documents à étudier dans le but de bien sélectionner ceux qui doivent être soumis à analyse et de consolider un corpus analytique complet et précis. Cette étape nous permet de sélectionner uniquement les documents ayant le sujet d'étude voulu comme élément central. Vient ensuite l'analyse proprement dite, qui consiste à découper les textes à l'étude par thème, pour opérer une classification de ces derniers. Cette division thématique se fait a posteriori puisque les principaux thèmes ne sont identifiables qu'après la lecture

⁷² Laurence BARDIN, *L'analyse de contenu*, Paris : Presses universitaires de France, 6^e éd., 1991, p. 255.

⁷³ *Ibid.*, p. 125.

flottante. L'analyse catégorielle, comme la qualifie Bardin, vise à faire émaner l'image générale qui se dégage de chacun des thèmes en faisant ressortir le champ lexical qui s'y rattache. Une recension des termes et surtout des images les plus souvent utilisés doit donc être effectuée. Une fois le champ lexical déterminé, les arguments relatifs à chaque thème sont plus facilement repérables et une identification des régularités et des variations thématiques entre les différents intervenants peut être faite si nécessaire.

En deuxième lieu, nous observerons l'influence de ces discours sur la vision de la population. Ce travail s'effectuera en comparant l'imagerie présentée par le gouvernement à celle que nous présentent les différents sondages menés auprès de la population par Léger Marketing, Ipsos Reid, Ekos et le Ministère de la Défense concernant l'Arctique. Les références aux sondages seront également cataloguées à la fin du corpus. En dernier lieu, s'il y a concordance entre l'imaginaire sécuritaire du gouvernement et celui de la population, nous utiliserons les sondages d'opinion révélant la popularité des gouvernements pour vérifier si la présentation de l'urgence d'agir en Arctique est suivie par une hausse du soutien populaire pour le gouvernement en poste.

CHAPITRE II

Analyse des discours relatifs à l'Arctique

Ce chapitre a pour but d'analyser les conditions d'énonciation de la politique du gouvernement fédéral canadien en Arctique. L'hypothèse que l'on se propose de vérifier est que les discours du gouvernement conservateur portant sur les questions arctiques sont libellés selon les termes d'un discours alarmiste. L'objectif de cette analyse sera de vérifier si l'Arctique est instrumentalisé pour rallier la population derrière ses dirigeants politiques.

[...] En tant qu'effort d'interprétation, l'analyse de contenu se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité. Elle absout et cautionne chez le chercheur cette attirance vers le caché, le latent [...] détenu par tout message⁷⁴.

Pour les besoins de l'analyse, les documents étudiés ont été divisés selon trois grands thèmes : la souveraineté et la sécurité, l'identité et enfin l'environnement et les perspectives futures. Les textes ont fait l'objet d'une première lecture qui a permis de dégager le thème prédominant et ainsi procéder au classement. L'idée derrière une telle division est de souligner, par ce que Bardin qualifie de processus de codage, les thèmes les plus souvent abordés. En supposant que chaque thème a la même valeur, la fréquence d'apparition de chacun d'eux devient significative et révélatrice de l'imaginaire arctique qui est proposé à la population.

Faire une analyse thématique consiste à repérer des « noyaux de sens » qui composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi⁷⁵.

⁷⁴ Laurence BARDIN, *op. cit.*, Avant-propos.

⁷⁵ *Ibid.*

L'analyse sera divisée en quatre, de façon à présenter une analyse indépendante pour chacun de nos trois acteurs sécuritaires soit le Premier ministre, le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre de la Défense, permettant ainsi la comparaison de leur vision respective et une section spécifiquement dédiée aux énoncés de politique et aux stratégies de défense. Nous tenons donc pour acquis que même si la personne physique occupant le poste de ministre change, la vision générale du ministère reste sensiblement la même. Le Premier ministre étant l'acteur le plus important dans la création du phénomène de "*rally 'round the flag*"⁷⁶, nous avons fait une étude plus exhaustive de ses prises de parole que dans le cas des deux autres acteurs. Dans le premier cas, nous nous sommes donc penchés sur les discours, les déclarations et les communiqués. Dans les deux autres cas, nous avons restreint notre étude aux discours, par souci de concision.

2.1 Le phénomène du "*rally 'round the flag*"

Pour mener à bien l'étude entamée ici, la compréhension du phénomène "*rally 'round the flag*", de même que ce qui le favorise et le fait perdurer, est essentielle puisqu'elle orientera l'analyse que nous ferons de chacun de discours qui suivront. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'effet "*rally 'round the flag*" est un accroissement visible et soudain de l'approbation publique envers le président⁷⁷,

⁷⁶ Margaret Ann CURRAN, James N. SCHUBERT et Patrick A. STEWART, " A Defining Presidential Moment: 9/11 and the rally Effect ", *Political Psychology*, vol, 23, no 3, 2002, p. 559-583, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3792592.pdf>.

⁷⁷ Nous utilisons ici le terme *président* car jusqu'à ce jour, le phénomène de « *rally 'round the flag* » n'a été étudié qu'aux États-Unis. Les textes mentionnés plus loin se servent donc d'exemples et d'explications basés sur le gouvernement américain. L'utilisation du terme « chef d'État » fait donc référence au président ou, dans le cas canadien, au Premier ministre et non à la reine.

subvenant lors de crises internationales, ayant pour but de présenter un front uni face à l'adversaire⁷⁸.

La littérature portant sur le phénomène est assez vaste, mais consensuelle. La majorité des auteurs s'entendent pour dire que la naissance et l'ampleur du phénomène sont en lien direct avec la présentation de la crise au public. Nous pouvons toutefois scinder les auteurs en deux catégories, selon ce qu'ils considèrent être les conditions d'origine du phénomène. Dans la première catégorie, nous retrouvons les auteurs adhérant à l'école du patriotisme de John Mueller⁷⁹ et dans la deuxième, les auteurs favorisant davantage l'école de Richard A. Brody⁸⁰ des « leaders d'opinion ». Ce dernier courant de pensée stipule que la croissance du soutien dont bénéficie un dirigeant d'État ne peut naître que si l'opposition s'abstient de tous commentaires et de toutes critiques à l'endroit du président et de ses décisions. Cette nuance est à notre avis superficielle car, comme l'a expliqué Mueller, un chef d'État doit d'abord mettre en valeur le sentiment patriotique de la nation pour favoriser l'appui de la population à son endroit. Le silence de l'opposition incarnerait le résultat du ralliement, et non son origine, et en assurerait ainsi la longévité.

Pour William D. Baker et John R. O'Neal⁸¹, la présentation des événements par le chef d'État comprend autant les discours, la couverture médiatique, l'appui bipartisan que les actions concrètes prises par le gouvernement. Le caractère

⁷⁸ Marc J. HETHERINGTON et Michael NELSON, " Anatomy of a Rally Effect: George W. Bush and the War on Terrorism ", *PS: Political Science and Politics*, vol. 36, no 1, 2003, p. 37, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3649343.pdf>.

⁷⁹ John E. MUELLER, " Presidential popularity from Truman to Johnson ", *American Political Science Review*, vol. 64, 1970, p. 18-33.

⁸⁰ Richard A. BRODY, *Assessing the president*. Stanford, Californie : Stanford University Press, 1991, 220 p.

⁸¹ William D. BAKER et John R. O'NEAL, " Patriotism or Opinion Leadership: The Nature and Origins of the ' Rally 'Round the Flag ' Effect ", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 45, no 5, 2001, p. 661-687, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3176318.pdf>.

« confidentiel » d'une grande partie des informations entourant une crise internationale la distingue indéniablement de l'événement de politique intérieure normal. Pour couvrir les événements, les médias et l'opposition doivent s'en remettre à l'information venant du Président ou, dans le cas canadien, du Cabinet. Le Premier ministre, étant LA source d'information, détient le pouvoir de présenter et surtout d'interpréter les événements pour les médias et la population, incarnant ainsi le « façonneur » du mouvement de ralliement. Selon ces auteurs, être l'instigateur d'une action militaire, se présenter en « État révisionniste », ou plutôt en État qui essaie d'effectuer des changements dans l'environnement géopolitique régional ou international, et prendre le temps de préparer la population à l'action seraient trois facteurs favorisant un regain de popularité pour un chef d'État. Il faudra donc être attentif à ces trois éléments dans l'analyse qui suivra.

Le texte de Margaret Ann Curran, James N. Schubert et Patrick A. Stewart⁸², auteurs qui se sont intéressés à l'impact du discours de Georges W. Bush le jour de l'attentat du 11 septembre 2001, introduit l'importance des émotions dans l'étude d'un phénomène de ralliement. L'intérêt de cette analyse émane du fait que ce discours a influencé l'émotion et l'opinion publique. Un changement d'attitude chez les citoyens n'appuyant pas généralement le premier ministre est une condition *sin qua non* à l'effet de ralliement. Les émotions peuvent être un moteur puissant conduisant à ce genre de changement d'attitude. La crise du 11 septembre a fait naître chez la population américaine un sentiment de danger, de peine et de rage. Le discours du Président et les termes utilisés dans les allocutions présidentielles étaient dirigés vers les émotions du grand public et la manipulation de ces émotions s'est avérée bénéfique pour l'administration Bush. Après les attentats du 11 septembre, les émotions négatives étaient à leur apogée. À la suite du discours du Président Bush, qui se voulait rassurant et qui promettait une réponse musclée, les gens interrogés se sont dits encore apeurés, mais plus positifs. Suite au discours, l'appui au Président a augmenté de trente-trois points. Ce texte souligne

⁸² Margaret Ann CURRAN, James N. SCHUBERT et Patrick A. STEWART, *loc. cit.*

l'importance de l'analyse de la gestion des émotions du public dans les discours. La peur et l'anxiété apparaissent ici comme des éléments qui permettent réellement au chef d'État d'agir et de prendre une position de leader capable de réinstaurer le calme et la sérénité, mais nous y reviendrons ultérieurement.

En tentant de découvrir un lien systématique entre les problèmes émanant de la politique interne et l'adoption d'une politique étrangère aventureuse, Clifton T. Morgan et K. N. Bickers⁸³ ont dégagé des éléments importants du phénomène de diversion qui seront très utiles à notre analyse. Lors d'un conflit de haut niveau ou d'une crise interne importante, il n'est pas légitime pour un président ou un premier ministre de se lancer dans une politique étrangère aventureuse pour monopoliser l'attention du public. Si aucune cohésion interne n'est préexistante dans un État, une politique étrangère agressive n'exacerbera que davantage les dissensions. Les tentatives de " *rally* " sont donc utilisées lorsque les dissensions internes sont de moindre importance. La guerre, qui implique des coûts et des risques importants, n'est donc pas un outil fréquemment utilisé pour une opération de diversion. Les chefs d'État opteraient davantage pour des actions hostiles de faible niveau comme des menaces d'utilisation de la force, des démonstrations de force et la création d'une menace pour provoquer le phénomène. Il s'agit d'éléments dont nous devons tenir compte dans l'analyse des discours.

2.2 La recension

En ayant perpétuellement en tête les éléments essentiels au phénomène de " *rally 'round the flag* ", l'analyse de la présentation de la situation de l'Arctique canadien à la population est possible.

⁸³ Clifton T. MORGAN et Kenneth N. BICKERS, " Domestic Discontent and the External Use of Force ", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 36, no 1, 1992, p. 25-52, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/174504.pdf>.

2.2.1 Le Premier ministre Stephen Harper

Nous avons procédé à l'analyse des discours, des communiqués et des déclarations rapportant les paroles du Premier ministre concernant l'Arctique depuis 2006⁸⁴.

Les discours

Après analyse des discours du Premier ministre, un constat s'impose de lui-même : la notion de sécurité est primordiale, pour ne pas dire omniprésente dans les interventions de M. Harper concernant l'Arctique. Sur vingt-cinq discours, dix-huit, soit 72 %, ont pour thème principal⁸⁵ la protection de la souveraineté canadienne et la sécurité. Six traitent de l'environnement et de perspectives futures, mais cinq d'entre eux parlent tout de même de l'importance de la protection de la souveraineté. Sur ces cinq discours, quatre lient explicitement les projets et l'autodétermination à la protection de la souveraineté du Nord. Le dernier discours traite de manière plus spécifique de l'identité nordique canadienne en la liant toutefois de façon évidente à la nécessité de protéger la région et d'y défendre notre souveraineté. Cinquante pourcent des discours étudiés mentionne l'identité nordique de la population canadienne. Sur vingt-quatre discours donc, vingt-trois font de la notion de sécurité et de souveraineté un élément prioritaire et douze abordent la thématique identitaire.

Les déclarations et les communiqués


Le Premier ministre a fait quatre déclarations portant principalement sur l'Arctique depuis 2006. Celles-ci avaient respectivement pour sujet le résultat des

⁸⁴ Documents disponibles sur le site du Premier ministre, <http://pm.gc.ca/fra/index.asp>.

⁸⁵ Comprendre ici que le sujet ayant motivé la prise de parole n'est pas nécessairement la protection de la souveraineté, mais ce thème se dégage de la présentation générale comme étant le « noyau de sens ».

élections dans les Territoires du Nord-Ouest, le résultat des élections au Nunavut, le 10^e anniversaire de l'accession du Nunavut au statut de territoire et enfin la souveraineté du Canada en Arctique. Malgré le fait qu'elles traitaient de questions et de sujets différents, chaque déclaration mentionnait l'importance des questions de souveraineté dans l'Arctique. Des cinq communiqués portant exclusivement sur l'Arctique canadien paru depuis 2006, deux définissent l'identité canadienne et trois portent sur la notion de sécurité et de souveraineté.

Tableau 1 : Thèmes principaux des prises de paroles

| Motif premier de la prise de parole  | Souveraineté et sécurité comme motif secondaire | Environnement et perspectives futures comme motif secondaire | Identité comme motif secondaire |
|---|---|---|--|
| Souveraineté et sécurité | 11 | 4 (2 des 4 figurent également dans la colonne Identité) | 11 |
| Environnement et perspectives futures | 5 (2 des 5 figurent également dans la colonne identité) | 1 | 2 |
| Identité | 2 (1 des deux figurent également dans la colonne Environnement) | 1 | 2 |

Nombre de documents au total : 34

Sur trente-quatre prises de parole donc, la souveraineté est revenue à l'avant-scène à trente et une reprises (91 %), soit comme thème dominant, ou en toile de fond. L'environnement et les perspectives futures ont été abordés onze fois (32 %) et l'identité nordique des Canadiens, dix-sept fois (50 %).

Pour bien interpréter les données mentionnées précédemment et leur impact sur l'imaginaire sécuritaire de la population canadienne, il faut toutefois aller plus loin et analyser la construction de chacun des thèmes.

2.2.1.1 Identité

Les Canadiennes et les Canadiens se considèrent comme un peuple nordique. Le Grand Nord fait partie de l'identité canadienne au même titre que l'unifolié [...]⁸⁶.

Le processus d'interpellation permet à un pays de s'établir comme sujet doté d'une identité et d'intérêts particuliers, conduisant à l'émanation d'un « nous »⁸⁷ national inclusif. L'interpellation pose l'existence du sujet « Canada » comme un acteur unitaire et rationnel et implique obligatoirement que des individus se reconnaissent dans celui-ci et dans les représentations qui en découlent. Il est essentiel que les discours représentant le monde, et surtout le sujet « Canada », soient acceptés par la population pour que l'identité nationale soit créée et défendue⁸⁸. Les discours du Premier ministre concernant l'Arctique abordent souvent, comme nous avons pu le constater précédemment, le thème de l'identité nordique canadienne. L'utilisation du pronom « nous » qui semble vouloir représenter l'ensemble de la population vivant sur le territoire du Canada, et de pronoms possessifs comme « notre » et « nos » sont tous révélateurs de l'intention

⁸⁶ Le Premier ministre Harper remplit son engagement envers le « nouveau Nord », Yellowknife, T.N.-O., 10 mars 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2015>.

⁸⁷ Jutta Weldes, *op. cit.*, p. 10.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 105.

du locuteur de créer un sentiment d'inclusion chez l'auditoire : « Parce que l'Arctique canadien est au cœur de **notre** identité en tant que **nation nordique**⁸⁹ [...] ».

Le recours à l'histoire pour asseoir dans le temps l'identité nordique est aussi une méthode donnant l'illusion qu'il est évident que les Canadiens sont des gens du Nord :

Enfants, **nous** avons tous été bercés par les récits fabuleux d'explorateurs de l'Arctique comme Hudson, Franklin [...] et par les histoires fantastiques que nous ont racontées des écrivains comme Pierre Berton, Farley Mowat, [...]. Tout cela – et le dur climat auquel l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens doit faire face une partie de l'année - a contribué à bien enraciner le Nord dans l'âme canadienne. **Nous** vivons dans un pays nordique et **nous nous percevons** comme des gens du Nord⁹⁰. [Nous soulignons.]

Ce genre de passage laisse croire aux auditeurs qu'il est bien reconnu que toute la population se perçoit comme « des gens du Nord », et que cela est normal puisque le Nord est « enraciné » dans l'âme canadienne.

L'Arctique **fait partie intégrante de l'histoire du Canada**. L'un des Pères de la Confédération, D'Arcy McGee, disait du Canada qu'il était un **pays nordique**, bordé par le bleu des océans. Nous voyons dans le Nord l'expression de nos aspirations les plus profondes : **notre goût de l'exploration, la beauté et la richesse de nos terres, et le potentiel illimité de notre pays**⁹¹. [Nous soulignons.]

Dans l'imaginaire collectif et dans les interventions qui le façonnent, l'Arctique incarnerait à la fois l'importance des parcs nationaux pour la population, son

⁸⁹ Le Premier ministre Stephen Harper annonce de nouveaux navires de patrouille extracôtiers pour l'Arctique, Esquimalt, Colombie-Britannique, 9 juillet 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1741>.

⁹⁰ L'appel du Nord : Allocution du Premier ministre Stephen Harper, Yellowknife, T.N.-O., 17 août 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1285>.

⁹¹ Discours du trône, *Un leadership fort. Un Canada meilleur.*, Ottawa, Ontario, 5 octobre 2007, <http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=information&sub=publications&doc=sft-ddt/2007-fra.htm>.

penchant pour la nature, son goût de l'aventure et serait un élément important de son identité⁹².

Le nouveau gouvernement du Canada s'engage à **préserver et à protéger la beauté naturelle du Canada, car elle est indissociable de notre identité** en tant que Canadiens, peuple fort et libre du Grand Nord⁹³. [Nous soulignons.]

[L'Arctique] est un lieu où hommes et femmes « trouvent une vigueur » dans les **immenses paysages désertiques et pleins de rigueur**, [...] que personne ne peut [...] admirer sans ressentir un formidable sentiment de « **patriotisme romantique** » à l'égard de notre pays. Même les Canadiens [...] qui n'ont jamais été au nord du 60e parallèle le ressentent. Ce sentiment est ancré dans notre histoire, notre littérature, notre art, notre musique – qui **sont l'âme du Canada**⁹⁴. [Nous soulignons.]

Le Nord est vu comme incarnant le combat spécifique des Canadiens. Historiquement, les Canadiens ont dû se battre contre une forêt envahissante pour créer le Canada. Aujourd'hui, sa lutte est envers une étendue immense, hostile, sauvage et glaciale, mais regorgeant de ressources qui pourraient permettre au pays de rester compétitif dans un monde mondialisé. L'image de ce Nord canadien est donc utilisée pour décrire le Canadien fort, héroïque, respectueux de la nature, qui s'installe au prix de grands efforts.

Nous, Canadiens [...], sommes un **peuple du Nord** [...]. Notre histoire est intimement liée à celle de ceux qui **n'ont pas eu peur d'affronter** cette **terre sauvage**, et **notre avenir** repose sur **notre** capacité – et

⁹² Frédéric LASSERRE, *Le Canada d'un mythe à l'autre : Territoire et images du territoire*, Boucherville : Éditions Hurtubise HMH, 1998, p. 49.

⁹³ Le Premier ministre annonce l'agrandissement de la réserve du parc national Nahanni, Fort Simpson, T.N.-O., 8 août 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1781>.

⁹⁴ Le Premier ministre annonce l'élargissement des installations et des opérations des Forces canadiennes dans l'Arctique, Baie Resolute, Nunavut, 10 août 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1787>.

notre volonté – de chérir et de défendre cette terre pour les générations futures⁹⁵. [Nous soulignons.]

La « nordicité » incarne également l'un des rares éléments identitaires dans lequel se reconnaissent à la fois les francophones et les anglophones. Malgré le fait que la majorité des Canadiens n'iront jamais au nord du 60^e parallèle, cette région incarne dans l'imaginaire collectif un mythe unificateur⁹⁶. Le point essentiel à retenir de ce « mythe du Nord » est en relation avec les États-Unis. Le Canada est « le résultat d'un acte anti-américaniste⁹⁷ ». Si nous pouvons aujourd'hui parler d'une politique étrangère canadienne, c'est en raison du rejet du projet national américain de 1770. Ce souvenir influence encore à ce jour les actions des gouvernements et fait du Nord un élément important de l'identité canadienne. « [...] [L]a plupart des citoyens n'hésite pas à clamer que l'une des principales caractéristiques des Canadiens est de ne pas être Américains [...]»⁹⁸. En d'autres termes, dans l'imaginaire collectif, l'Arctique canadien est l'élément de distinction par excellence entre le Canada et les États-Unis. Les Canadiens se définiraient comme une population nordique pour mettre en exergue ce qui les particularise du pays de l'oncle Sam. Il y aurait même au Canada un courant de pensée qui propage l'idée qu'une nation canadienne distincte ne peut que passer par le Nord, grâce son développement et sa colonisation⁹⁹. Le Nord permet donc la création d'un « nous » canadien, nordique, distinct des « autres » que sont les États-Unis.

⁹⁵ Le PM rend hommage au personnel de l'opération Nanook, Baie Frobisher, Nunavut, 19 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2757>.

⁹⁶ Frédéric LASSERRE, *Le Canada d'un mythe à l'autre : Territoire et images du territoire*, op. cit., p. 49.

⁹⁷ Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal : Les Presses de L'Université de Montréal, 2007, p. 278.

⁹⁸ Frédéric LASSERRE, *Le Canada d'un mythe à l'autre : Territoire et images du territoire*, op. cit., p. 46.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 52.

Parce que nous sommes un pays nordique. Le Grand Nord est notre destinée [...]. Et **ne pas embrasser sa promesse** au moment même où naît son ascendance **consisterait à tourner le dos à ce que signifie être Canadiens**¹⁰⁰. [Nous soulignons.]

La notion de « nordicité » est considérée et présentée comme l'un des fondements de l'identité nationale. Le rappel régulier de celle-ci dans les discours, par un processus d'interpellation, finit par véritablement consolider le lien établi par l'articulation entre « identité canadienne » et « Arctique ». Une fois l'adéquation faite, nous pouvons facilement imaginer que l'utilisation du symbole qu'est la région fait vibrer la fibre nationale, patriotique de la population. Il devient donc peu cohérent de se présenter contre la défense de ce territoire, puisqu'il reviendrait dans ce cas à se présenter contre la défense de l'essence même de ce qu'est « être canadien ».

2.2.1.2 Sécurité et souveraineté

Dans un monde où la réalité matérielle n'existe pas et où le monde se construit au gré des discours, les actes de langage deviennent révélateurs pour ne pas dire instructifs. Le Premier ministre a tôt fait de lier les concepts d'indépendance, de sécurité et de souveraineté. Lors de son premier Discours du Trône en 2006, il affirma : « Pour promouvoir nos intérêts dans un monde complexe et parfois dangereux, il faut faire preuve d'assurance. Il faut aussi faire preuve d'indépendance dans la défense de la souveraineté du pays et de la sécurité des citoyens¹⁰¹. » Ces deux phrases, constituées d'abord d'un acte de langage déclaratoire et ensuite d'un acte de langage directif, mettaient dès lors la table pour la suite. En plus d'y décrire le monde comme pouvant être dangereux pour ceux qui ne défendent pas leur

¹⁰⁰ Le Premier ministre Harper annonce le projet de brise-glace John G. Diefenbaker, Inuvik, T.N.-O., 28 août 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2258>.

¹⁰¹ Discours du trône, *Une nouvelle feuille de route*, Ottawa, Ontario, 4 avril 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1087>.

souveraineté avec indépendance en utilisant des pratiques représentationnelles construisant une réalité menaçante, ce genre de citation ouvrait tout grand la porte à de futurs actes de langage engageants. Nous pouvons également y percevoir une volonté de « préparer » la population à des actions futures, préparation qui constitue, selon Baker et O'Neal¹⁰², l'un des éléments favorisant l'émergence du phénomène de ralliement.

Stephen Harper justifie de façon marquée la grande majorité de ses décisions liées à l'Arctique par des motifs sécuritaires. Nous pouvons même aller jusqu'à dire que peu importe le sujet ayant motivé, à l'origine, une prise de parole concernant le territoire nordique du Canada, chaque intervention devient une opportunité pour rappeler le besoin de préserver les acquis et de consolider la main mise canadienne sur le réseau arctique. Depuis 2006, un processus d'articulation s'est mis en branle, reliant par le fait même certains termes pour finir par leur donner une connotation toute spéciale.

[I]l faut plus que des belles paroles pour défendre notre souveraineté dans l'Arctique. Il faut une présence canadienne troupes sur le terrain, dans les airs et en mer ainsi qu'un gouvernement reconnu à l'échelle internationale pour respecter ses engagements¹⁰³.

Quand il s'agit de défendre notre souveraineté dans l'Arctique, le Canada a un choix : **soit l'exercer, soit la perdre**¹⁰⁴. [Nous soulignons]

[E]n visitant Alert et en observant l'Opération Lancaster, j'ai également voulu souligner l'engagement de notre gouvernement à reconstruire nos forces armées et à affirmer la souveraineté du Canada, c'est-à-dire à

¹⁰² William D. BAKER et John R. O'NEAL, " Patriotism or Opinion Leadership: The Nature and Origins of the ' Rally 'Round the Flag ' Effect ", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 45, no 5, 2001, p. 661-687, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3176318.pdf>.

¹⁰³ Assurer la souveraineté du Canada dans l'Arctique, Iqualuit, Nunavut, 12 août 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1275>.

¹⁰⁴ Le Premier ministre Stephen Harper annonce un programme de modernisation des frégates de la classe Halifax, Halifax, Nouvelle-Écosse, 5 juillet 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1735>.

réaffirmer notre souveraineté dans l'ensemble de notre territoire, y compris les îles et les voies navigables de notre Arctique. **Pour affirmer notre souveraineté, il faut être présent.** Permettez-moi de vous assurer que nous avons l'intention de l'être¹⁰⁵. [Nous soulignons]

Par ces courts extraits, nous pouvons aisément percevoir une tendance à vouloir créer un rapprochement entre la présence des Forces canadiennes en Arctique, la souveraineté et la conservation des acquis. Ce genre d'articulation est loin d'être un phénomène isolé. Sur les dix-sept discours ayant pour « noyau de sens » la protection de la souveraineté, onze associent explicitement la défense de la souveraineté canadienne aux Forces canadiennes. Toujours dans ces dix-sept discours, le Premier ministre a cru bon, à neuf reprises, de rappeler très clairement ce qui constitue selon lui, le premier principe de la souveraineté canadienne en Arctique : « Le nouveau gouvernement du Canada comprend que le premier principe de la souveraineté dans l'Arctique consiste à l'exercer sous peine de la perdre¹⁰⁶. »

La population se fait donc marteler avec l'idée qu'il faut envoyer les troupes au Nord ou se préparer à y perdre la souveraineté canadienne. Cette possibilité laisse également, de manière insidieuse, le sentiment d'être en présence d'une menace imminente. Le processus d'articulation ne s'arrête toutefois pas à de simples insinuations. Il semble de plus en plus conduire à ce qu'Ole Weaver qualifie de processus de *sécuritisation*. De nombreux passages dans les discours peuvent servir d'exemple de désignation d'un objet référent à *sécuritiser*. Le gouvernement y désigne une menace et accomplit la *sécuritisation*:

Les menaces sont aujourd'hui différentes, mais non moins dangereuses.
La hausse spectaculaire de la navigation internationale dans le Nord

¹⁰⁵ Raviver le leadership du Canada dans le monde, Ottawa, Ontario, 5 octobre 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1343>.

¹⁰⁶ Le Premier ministre annonce l'élargissement des installations et des opérations des Forces canadiennes dans l'Arctique, Baie Resolute, Nunavut, 10 août 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1787>.

pourrait apporter naufrages, contrebande et immigration illégale, et même menacer la sécurité nationale¹⁰⁷ [...].

Mesdames et Messieurs, les gouvernements canadiens manquent depuis trop longtemps à leur obligation d'affirmer rigoureusement notre souveraineté dans l'Arctique. Ils n'ont pu fournir les ressources nécessaires pour surveiller, patrouiller et protéger efficacement nos eaux septentrionales. Par conséquent, des navires étrangers franchissent peut être régulièrement notre territoire sans permission. Chaque incursion représente une **menace potentielle pour la sûreté et la sécurité** des Canadiennes et des Canadiens¹⁰⁸. [Nous soulignons]

La population, par de telles allégations, interprète qu'il faut protéger l'Arctique contre les « étrangers » qui pourraient mettre en péril l'écosystème et la souveraineté canadienne. Ces discours laissent également croire que pour réussir à conserver nos acquis dans la région, il y a urgence d'agir : « Ce n'est nullement exagéré de soutenir qu'il **n'a jamais été plus urgent** pour nous d'affirmer notre souveraineté et de protéger notre intégrité territoriale dans l'Arctique [...]»¹⁰⁹. La présentation d'une menace imminente contribue à créer chez la population un sentiment de crainte ou d'anxiété et l'urgence d'agir n'y apparaît que plus pertinente.

Les prises de paroles du Premier ministre poussent également vers la croyance que le Canada est entouré par plus d'ennemis que d'amis, et que des États menaçants surveillent sans relâche le Nord et planifient de remettre en cause sa souveraineté :

¹⁰⁷ Le Premier ministre Harper annonce des mesures pour renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique et la protection de l'environnement nordique, Tuktoyaktuk, T.N.-O., 27 août 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2259>.

¹⁰⁸ Assurer la souveraineté du Canada dans l'Arctique, Iqaluit, Nunavut, 12 août 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1275>.

¹⁰⁹ Le Premier ministre Stephen Harper annonce de nouveaux navires de patrouille extracôtiers pour l'Arctique, Esquimalt, Colombie-Britannique, 9 juillet 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1741>.

Mesdames et Messieurs, nous ne devons jamais oublier qu'il n'y a pas que les habitants du Sud du pays qui tournent leur regard vers le Nord, mais également **ceux d'autres pays**. Cela n'a rien de surprenant : les immenses richesses naturelles de la région et les possibilités grandissantes d'une nouvelle route commerciale accroissent l'importance stratégique de l'Arctique canadien comme jamais auparavant. Et la présence **d'autres pays qui viennent explorer la région**, par mer et par air, rendent votre travail ici également plus important que jamais pour bien protéger notre souveraineté¹¹⁰ [...].

Bref, le potentiel économique et stratégique du développement des ressources du Nord est de plus en plus précieux et vital pour notre nation. Et, croyez-en ma parole, **nous ne sommes pas les seuls à le savoir**. Jamais le besoin d'affirmer notre souveraineté dans l'Arctique et de prendre les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité de notre territoire n'a été aussi impératif¹¹¹.

L'abondance de ressources signifie, aux dires du Premier ministre, rivalité entre nations, ce qui crée une crainte supplémentaire en raison des ressources plus limitées du Canada en matière de défense de l'Arctique par rapport à d'autres États.

Nous procéderons maintenant à l'élaboration de la première cartographie exhaustive du plancher océanique de l'Arctique canadien, ainsi qu'à la mise en place de la première station de recherche de calibre mondial située dans l'Arctique même. Elle deviendra le centre de nos activités scientifiques dans le Nord. Elle permettra la collecte de données pour appuyer notre souveraineté et contribuer au développement des ressources et à la protection environnementale. Monsieur le Président, **les autres nations arctiques possèdent déjà la plupart de ces capacités**¹¹². [Nous soulignons]

¹¹⁰ Le PM rend hommage au personnel de l'opération Nanook, baie Frobisher, Nunavut, 19 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2757>.

¹¹¹ Assurer la souveraineté du Canada dans l'Arctique, Iqaluit, Nunavut, 12 août 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1275>.

¹¹² Le Premier ministre appuie le discours du Trône, Ottawa, Ontario, 17 octobre 2007, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1863>.

En plus de consciencieusement définir la menace, le Premier ministre use d'actes de langage engageants. En affirmant devoir sans tarder protéger la souveraineté canadienne dans l'Arctique, il justifie par le fait même des mesures d'exception, des investissements massifs et des actions unilatérales :

La défense de notre souveraineté dans le Nord exige des moyens d'action concrets. Le Grand Nord et le passage du Nord-Ouest seront protégés par de nouveaux navires-patrouilleurs et une surveillance aérienne accrue. On accroîtra aussi le nombre de Rangers de l'Arctique et leurs moyens d'action afin de leur permettre de mieux patrouiller ce vaste territoire. Cette volonté de donner au Canada les moyens de défendre sa souveraineté ici et à l'étranger est au cœur des efforts du gouvernement pour rebâtir les Forces canadiennes¹¹³.

Sans clairement se présenter en tant qu'État souhaitant remettre en question l'ordre géopolitique international, le gouvernement Harper se présente, au travers des discours, comme l'instigateur d'une action militaire et comme un gouvernement révisionniste, corrigeant les erreurs des gouvernements antérieurs. La dernière étape du processus de *sécuritisation*, l'acceptation de cette réalité par la population, semble elle aussi bien fonctionner puisqu'aucune manifestation n'a eu lieu pour le moment contre les investissements ayant été faits ou annoncés.

2.2.1.3 L'environnement et les perspectives futures

Le Premier ministre a, à quelques reprises, fait des annonces qui concernaient au premier chef, les populations habitant au nord du 60^e parallèle. Dans six discours, il a notamment rappelé qu'il est dans ses priorités de relever les défis que présentent les changements climatiques pour le Nord et de protéger les « innombrables

¹¹³ Discours du trône, *Un leadership fort. Un Canada meilleur.*, Ottawa, Ontario, 5 octobre 2007, <http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=information&sub=publications&doc=sft-ddt/2007-fra.htm>.

merveilles écologiques¹¹⁴ » qui s'y trouvent. En annonçant l'agrandissement de la Réserve du parc national Nahanni, il protégeait ce territoire de tout projet d'aménagement. Par contre, encore là, M. Harper y a vu une occasion de répéter que le Nord est indissociable des facteurs stratégiques : « Tous les Canadiens doivent reconnaître qu'il y a convergence entre les facteurs économiques, environnementaux et stratégiques dans le Grand Nord. Or, tous ces facteurs auront un impact critique sur l'avenir de notre pays¹¹⁵. »

M. Stephen Harper a fait du rappel de l'importance de préserver la souveraineté canadienne en Arctique une condition *sine qua non* à toute intervention sur le sujet ou presque, et c'est précisément ce qui est le plus remarquable dans les discours à l'étude ici. Le discours du 28 mars 2008 à Kuujuaq, par exemple, avait pour raison d'être la conclusion de l'accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nord du Québec. Le Premier ministre y saluait l'entente historique relative aux revendications territoriales au Nunavik et les avantages qui en découleraient. Ce qui est particulièrement intéressant est que le discours lie indéniablement les avantages de l'autodétermination des Inuits à la protection de l'Arctique. En guise de conclusion, M. Harper affirma :

Nous avons besoin de communautés en santé, prospères et stables partout dans le Nord canadien. C'est ainsi que nous serons le mieux en mesure d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés de protéger notre souveraineté dans l'Arctique et son environnement si précieux, ainsi que de développer les ressources de la région¹¹⁶.

¹¹⁴ Le Premier ministre annonce l'agrandissement de la réserve du parc national Nahanni, Fort Simpson, T.N.-O., 8 août 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1781>.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Le Premier ministre Harper salue la conclusion de l'accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nord du Québec, Kuujuaq, 28 mars 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2054>.

Le même phénomène est observable dans le discours du 21 août 2009 traitant de la modernisation de l'installation hydro-électrique Mayo B au Yukon. La conclusion ne pouvait être plus limpide :

En améliorant les débouchés, nous renforçons du même coup la souveraineté du Canada et, ce faisant, nous tenons notre engagement de préserver et de protéger l'Arctique afin de s'assurer que cette région d'une grande beauté sauvage demeure forte et dynamique pour les générations à venir¹¹⁷.

Comme nous le mentionnions précédemment, il ne s'agit pas d'exemples isolés puisque sur six discours ayant pour sujet l'environnement ou l'annonce de divers projets touchant les territoires nordiques, cinq relient, aussi explicitement que dans les exemples précédents, les projets touchant de près la population et/ou la préservation de la faune et de la flore, à la défense de la souveraineté. Le seul discours faisant exception à ce qui semble être une règle, date du 27 août 2010. Le Premier ministre y a alors annoncé un soutien pour le logement abordable au Yukon¹¹⁸. Par contre, vu le nombre de discours ayant participé au processus d'articulation juxtaposant défense de la souveraineté et collectivités fortes et impliquées, il est fort à parier que même lorsque l'usage de « phrases-chocs » explicites n'est pas utilisé, l'auditoire garde tout de même en tête les conclusions maintes fois répétées de la même nature que celle-ci :

La capacité du Canada d'assurer et de défendre sa souveraineté dans l'Arctique repose en fin de compte sur la présence de collectivités solides et en santé dans la région, prêtes à participer pleinement aux projets d'exploitation des ressources qui y sont mis en place et à profiter des retombées économiques qui en découlent¹¹⁹.

¹¹⁷ Travailler en partenariat pour moderniser l'installation hydro électrique Mayo B du Yukon, Whitehorse, Yukon, 21 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2770>.

¹¹⁸ Le PM annonce un soutien pour le logement abordable dans tout le Yukon, Whitehorse, Yukon, 27 août 2010, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=3628>.

¹¹⁹ Le PM annonce la signature d'accords relatifs au marché du travail et le lancement de projets de construction routière dans les territoires, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, 20 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2767>.

2.2.2 Énoncé de politique étrangère et Stratégie de défense

N'étant pas vraiment des discours ou des prises de parole, mais étant rédigés par le ministère des Affaires étrangères et celui de la Défense, les énoncés de politique et les stratégies seront présentés ici, dans une section distincte.

Il émane du document *Stratégie de défense : le Canada d'abord*¹²⁰, de mai 2008, l'idée maîtresse que pour défendre la souveraineté du Canada, il faut absolument rebâtir les Forces canadiennes (F.C.) pour en faire un appareil militaire moderne et de premier ordre. En suivant la logique du document, la souveraineté sans les F.C. est illusoire.

Tout comme beaucoup de discours étudiés précédemment, ce document fait état de nombreuses menaces s'articulant autour de l'Arctique.

Les régions arctiques du Canada sont touchées par des changements climatiques qui transforment l'environnement, facilitant la navigation maritime et favorisant ainsi l'activité économique. La calotte polaire rétrécit, offrant de nouvelles possibilités de transport, de tourisme et d'exploration des ressources. L'ouverture de nouvelles voies navigables est considérée, notamment l'ouverture du passage du Nord-Ouest. Bien que cette situation promette d'être très lucrative pour le Canada, elle est également porteuse de nouveaux problèmes sur d'autres fronts. Elle pourrait aussi ouvrir la voie à l'augmentation d'activités illégales lourdes de conséquences pour la souveraineté et la sécurité du Canada et pouvant entraîner la nécessité d'obtenir de nouveau le soutien des militaires¹²¹.

S'il est mentionné dans la section *III. Rôle des Forces Canadiennes*, que les militaires canadiens auront un rôle vital pour démontrer une présence canadienne visible dans la région, ce qui peut être interprété comme une mesure visant à prouver aux autres États que le Canada utilise et possède bel et bien ce territoire,

¹²⁰ Gouvernement du Canada, *Stratégie de défense : Le Canada d'abord*, Ottawa, mai 2008.

¹²¹ *Ibid.*, section II. Environnement stratégique.

une section mentionne tout de même que la défense de l'Amérique du Nord se fait en « collaboration avec les États-Unis, le plus proche allié du Canada¹²² ». Le document laisse les lecteurs avec l'impression que l'Arctique est confronté à certaines menaces dues aux changements climatiques, mais que les États-Unis n'en sont pas une, puisqu'ils sont le plus proche allié du pays.

Le document *Stratégie pour le Nord : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*, paru en juillet 2009, contribue grandement au processus d'interpellation rapprochant identité canadienne et territoire nordique. Un peu à la manière du document précédent, la *Stratégie pour le Nord* fait aussi des Forces canadiennes un outil essentiel à l'exercice et la protection de la souveraineté du pays en Arctique, incarnant la solution toute désignée pour démontrer la forte présence canadienne dans le Nord. La section *Délimiter notre territoire et accroître notre connaissance de l'Arctique* est particulièrement intéressante pour notre étude. Il y est spécifié que le Canada se concentre présentement à mener à bien des études scientifiques dans le cadre de la Convention des Nations Unies (NU) sur le droit de la mer, pour déterminer l'étendue complète de son plateau continental. Le but étant d'obtenir la reconnaissance de la plus grande étendue possible lors de la présentation des résultats devant la Commission des NU sur les limites du plateau continental en 2013. Il est ensuite souligné qu'il ne s'agit pas d'une course, mais bien d'un processus de collaboration fait avec le Danemark, la Russie et les États-Unis. Vient ensuite un passage non négligeable :

La souveraineté du Canada sur ses terres et ses îles dans l'Arctique n'est pas contestée, sauf dans le cas de l'île Hans, qui est revendiquée par le Danemark. Ce différend, qui ne porte que sur l'île, et non sur les eaux, le fond marin ou le contrôle de la navigation, est **traité par la voie diplomatique** depuis la déclaration commune de septembre 2005 entre le Canada et le Danemark. Il y a des différends gérés entre les États-Unis et le Canada concernant la frontière dans la mer de Beaufort, et entre le Canada et le Danemark concernant une partie de la frontière maritime dans la mer de Lincoln. Par ailleurs, les États-Unis et le

¹²² *Ibid.*, section III. Rôles des Forces Canadiennes.

Canada ne s'entendent pas sur le statut légal des diverses voies navigables connues sous le nom de « passage du Nord-Ouest ». Tous ces différends sont bien gérés et **ne posent aucun problème de souveraineté ou de défense pour le Canada**. En fait, ils n'ont eu **aucune incidence sur la capacité du Canada à collaborer** et à coopérer avec les États-Unis, le Danemark ou d'autres voisins arctiques afin de régler des questions vraiment importantes¹²³. [Nous soulignons]

L'interprétation du document laisse donc supposer que les menaces qui pourraient assaillir l'Arctique sont liées à l'environnement et aux activités illicites, mais que le Canada a des alliés avec qui il peut collaborer sans problèmes. Malgré le passage stipulant qu'« [a]u moment où, à l'étranger, on s'intéresse de plus en plus à la région, il est plus important que jamais que le Canada gère efficacement son territoire souverain [...] », le gouvernement réaffirme que le Canada continuera à collaborer étroitement avec ses partenaires de l'Arctique.

*L'Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique*¹²⁴, publié en août 2010, va, de manière générale, dans le même sens que les deux documents précédents. Il concentre toutefois bien davantage l'attention des lecteurs sur l'importance et le désir du gouvernement de collaborer et de coopérer avec ses partenaires de l'Arctique. On réaffirme dans le corps du texte que la souveraineté sur les terres et les îles de l'Arctique n'est pas contestée, à l'exception de l'île de Hans qui ne fait que 1,3 km². Ensuite, que les litiges avec les États-Unis concernant la frontière maritime en mer de Beaufort et avec le Danemark dans la mer de Lincoln sont « bien gérés et ne posent aucun problème pour le Canada sur le plan de la défense [...] »¹²⁵. La conclusion du document apparaît toutefois un peu en

¹²³ Gouvernement du Canada, *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*, Ottawa, juillet 2009.

¹²⁴ Gouvernement du Canada, *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique*, Ottawa, 20 août 2010.

¹²⁵ *Ibid.*, section Exercice de la souveraineté.

contradiction avec le reste des affirmations présentées en s'apparentant à une mise en garde :

Quand d'autres parties prennent des positions et des mesures qui touchent notre intérêt national, **minent les relations de coopération** que nous avons bâties ou manquent de sensibilité aux intérêts ou aux perspectives des peuples et des États de l'Arctique, nous réagissons.

La coopération, la diplomatie et le respect du droit international ont toujours été l'approche privilégiée par le Canada dans l'Arctique. En même temps, **nous ne faiblirons jamais** dans notre engagement de protéger notre Nord¹²⁶.

Ce document illustre très bien les contradictions auxquelles la population autant canadienne que mondiale est confrontée. D'un côté, nous avons les discours du Premier ministre, qui rappellent inlassablement le besoin de protéger la souveraineté canadienne, l'existence de nouvelles menaces face auxquels le pays doit se préparer et l'accroissement de l'intérêt mondial pour les ressources et les voies maritimes dans l'Arctique qui pourraient conduire vers des conflits. Rappelons d'ailleurs l'allocution de M. Stephen Harper en réponse au passage de deux avions militaires russes près de l'espace aérien du Canada en Arctique en août dernier. Le Premier ministre a alors dit en conférence de presse qu'avec « les avions étrangers qui explorent le ciel, les navires qui sillonnent les eaux du Nord et les yeux du monde braqués sur nous, nous devons rester vigilants¹²⁷ ». De son côté, le NORAD qualifia ces vols, d'exercices militaires routiniers, tout à fait conformes au droit international¹²⁸. Cette rhétorique de peur donc, qui donne l'impression que le Canada est entouré d'ennemis potentiels, rend légitime des actions unilatérales et rend pertinente la militarisation du Nord du Canada. D'un autre côté, nous avons des documents gouvernementaux, qui eux,

¹²⁶ *Ibid.*, section Conclusion.

¹²⁷ Traduction libre d'un extrait de : Le PM s'adresse à des membres de Forces canadiennes à Resolute Bay, au Nunavut, Resolute Bay, Nunavut, 25 août 2010, (document vidéo)
http://pm.gc.ca/fra/media_gallery.asp?media_category_id=20&pageId=65&featureId=11.

¹²⁸ Joël PLOUFFE et Harry BORLASE, « L'Arctique de Stephen Harper », *Le Devoir*, (Montréal), 28 août 2010, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/295162/1-arctique-de-stephen-harper>.

prônent la collaboration et minimisent les différends entre le Canada et les autres États. Après avoir affirmé qu'aucun désaccord ne présentait de problèmes pour le Canada au niveau de la défense, pourquoi conclure en affirmant que le Canada ne faiblira jamais dans son engagement de protéger le Nord et réagira face aux autres parties qui mineront les relations de coopération? De manière assez évidente, le Premier ministre justifie les actions entreprises et les investissements faits par une rhétorique construite autour des menaces.

2.2.3 Le Ministre des Affaires étrangères

Les déclarations

L'analyse s'échelonnant toujours de l'arrivée au pouvoir des Conservateurs en 2006 à septembre 2010, les discours touchant l'Arctique prononcés par M. Peter Mackay et M. Lawrence Cannon ont été soumis à l'étude. Maxime Bernier ne figure pas dans cette section puisqu'aucun discours ayant pour sujet principal le Nord du Canada n'est répertorié dans les archives canadiennes.

Tout comme les discours de M. Stephen Harper, les allocutions de messieurs Mackay et Cannon abordent principalement trois grands thèmes : l'identité nordique canadienne, la protection de la souveraineté, et l'environnement et les perspectives futures. Le traitement de certains thèmes est toutefois différent de celui privilégié par le Premier ministre.

2.2.3.1 Identité

— L'Arctique et le Nord sont partie intégrante de notre identité nationale¹²⁹. —

Un peu à la manière de M. Harper, quoi que de façon moins diversifiée, le Ministre des Affaires étrangères semble avoir pour mission de rappeler l'identité nordique des Canadiens de façon systématique. Les actes de langage déclaratoires sont nombreux; des onze discours soumis à l'analyse, neuf mentionnent explicitement que l'Arctique est un élément fondamental de l'identité nationale de la population canadienne et qu'il est enraciné dans l'histoire, la culture et l'âme des Canadiens. Ces mentions semblent toutefois, cette fois-ci, ne pas être conçues pour convaincre la population canadienne, mais bien pour communiquer un message aux autres États puisqu'ils sont libellés à la façon d'un avertissement. Plusieurs discours, dont quatre plus spécifiquement¹³⁰, tiennent des propos sans équivoque : « L'Arctique fait partie de nous depuis longtemps, aujourd'hui plus que jamais, et pour toujours¹³¹ ». Ce genre d'affirmation laisse peu de place à l'incertitude et sous-entend que le Nord canadien restera canadien.

Nous pouvons donc convenir que sur ce thème, le Premier ministre et les deux Ministres des Affaires étrangères présentent un état de fait similaire : les Canadiens sont un peuple arctique et le resteront. Si le message est constant, le public cible semble varier.

¹²⁹ Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique, Whitehorse, Yukon, 11 mars 2009, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/386933.aspx?lang=fra>.

¹³⁰ Nous parlons ici de l'allocution du 26 juillet 2009, du discours du 20 août 2010, du discours du 14 septembre 2010 et enfin du discours du 15 septembre 2010. Pour les références complètes, se référer au corpus analytique à la fin du mémoire.

¹³¹ Discours du ministre Cannon à l'occasion du lancement de l'*Énoncé de la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique*, Ottawa, Ontario, 20 août 2010, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-057.aspx?lang=fra>.

2.2.3.2 Sécurité et souveraineté

La souveraineté demeure dans les discours un sujet de prédilection. Sur onze interventions, dix en font mention. La majorité de ces allusions stipule que l'exercice de la souveraineté en Arctique est une priorité dans la politique étrangère du Canada. Les discours s'éloignent toutefois de l'orientation générale des interventions du Premier ministre en ce qui a trait à l'existence potentielle d'une menace à la souveraineté.

De 2006 à avril 2010, le traitement de la souveraineté dans l'Arctique semblait servir de prétexte pour annoncer des projets militaires dans la région et rappeler que cette souveraineté est bien établie et repose sur des titres historiques. Si elle prend une place importante dans les discours, elle n'est toutefois pas présentée comme étant éminemment menacée par les autres États, contrairement à l'impression que laissent les interventions du Premier ministre. M. Cannon affirme qu'il est important pour un pays de connaître ses frontières et ainsi de savoir où il peut exercer son droit souverain. Ce qui l'amène à dire :

Nous travaillons avec nos voisins dans l'Arctique, à savoir les États-Unis, le Danemark et la Russie, afin d'obtenir la reconnaissance internationale de la plus grande mesure du plateau continental canadien, conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer¹³².

Le processus d'articulation semble donc lier davantage l'Arctique, la délimitation territoriale et le régime international que l'Arctique, le territoire et la menace des autres États. Il ajoute dans un autre discours :

La délimitation du plateau continental étendu implique une démarche méthodique et de longue haleine : ce n'est ni une course, ni une

¹³² Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, à l'occasion de la présentation de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada, Gatineau, Québec, 26 juillet 2009, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/387436.aspx?lang=fra>.

question de rivalité. Il s'agit plutôt d'une collaboration fondée sur un engagement commun envers le droit international¹³³.

La coopération semble donc être un élément qui peut s'insérer dans les démarches de revendication territoriale et les discussions de souveraineté. L'ombre menaçante d'États qui pourraient devenir des rivaux et remettre en question le contrôle du Canada sur son territoire arctique n'est donc plus aussi présente que dans les discours de M. Harper. Ce rapprochant davantage de ce que l'on peut trouver dans les énoncés de politique et les stratégies pour le Nord, M. Cannon relativise ce qui est souvent présenté au public :

Fait surprenant, il y a peu de désaccord au sujet des revendications portant sur la mer et les terres dans la région de l'Arctique. Cinq États côtiers bordant l'océan Arctique – le Canada, le Danemark, la Norvège, la Russie et les États-Unis – exercent leur souveraineté et leur juridiction sur la majeure partie de la région et leur droit de le faire est très peu contesté. De plus, les zones qui sont effectivement contestées sont bien gérées¹³⁴.

De 2006 à avril 2010 donc, l'imaginaire sécuritaire présenté par le Ministre des Affaires étrangères faisait de la souveraineté un élément important de la politique étrangère, mais, contrairement à ce que soutient le Premier ministre, peu menacé. À partir d'avril 2010, les discours ont quelque peu intégré le ton du Premier ministre. Nous avons vu apparaître l'idée d'exercer la souveraineté ou de la perdre, ce qui semble un peu en contradiction avec ce qui était dit antérieurement. Une ouverture vers la possibilité pour le Canada de « perdre » sa souveraineté est donc apparue dans les discours, sans pour autant que des commentaires comme l'exemple ci-dessous n'en disparaissent :

¹³³ Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique, Whitehorse, Yukon, 11 mars 2009, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/386933.aspx?lang=fra>.

¹³⁴ Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, au "Center for Strategic and International Studies" sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique, Washington, D.C., 6 avril 2009, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/387040.aspx?lang=fra>.

Même si de tels dossiers [enjeux frontaliers] ont été bien gérés et ne présentent **aucun problème au chapitre de la sécurité**, des enjeux non résolus créent de l'incertitude et alimentent les **mauvaises perceptions** voulant qu'il y ait un conflit. Après tout, entre bons voisins, nous devrions être en mesure de déterminer où se termine notre « cour » dans l'Arctique et où celle de l'autre commence¹³⁵.

Nous pouvons tout de même dire que les deux acteurs étudiés jusqu'à maintenant ont fait de la souveraineté canadienne un sujet de prédilection dans leurs discours. Tous deux ont usé d'actes de langage déclaratoires concernant le statut canadien de ce territoire. Les actes de langage directifs divergents toutefois. Le premier clamant l'impératif d'investir dans les Forces canadiennes et le deuxième prescrivant la coopération internationale.

2.2.3.3 L'environnement et les perspectives futures

Ce thème est probablement celui qui est abordé de façon la plus différente dans les discours du Ministre des Affaires étrangères et dans ceux du Premier ministre. Qu'ils soient relatifs à l'environnement, au développement économique et social ou à l'amélioration et à la délégation de la gouvernance, les discours des Ministres des Affaires étrangères ne servent pas de prétexte pour rappeler l'importance d'affirmer et de protéger la souveraineté. Si M. Harper pouvait conclure un discours en affirmant qu'une population encouragée par de nouvelles perspectives d'emploi avait pour effet de renforcer davantage la souveraineté canadienne, aucun commentaire de ce genre n'est perceptible dans les discours à l'étude ici.

Les menaces présentées ici sont en lien avec les changements climatiques et l'environnement. Le ministre ne tente pas de minimiser les changements qui

¹³⁵ Discours du ministre Cannon sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique à l'Institut norvégien des affaires étrangères, Oslo, Norvège, 14 septembre 2010, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-069.aspx?lang=fra>.

s'opèrent dans la région et promouvoit le besoin de protéger les écosystèmes fragiles, les eaux et les populations locales. Les discours rappellent régulièrement les démarches canadiennes en matière environnementale grâce à des actes de langage déclaratoires et soulignent inmanquablement, par des actes de langage directifs, l'importance de gérer au niveau international, par des conventions de l'ONU ou des projets issus de discussion au sein du Conseil de l'Arctique, les défis environnementaux que présente l'Arctique. Le Canada est présenté comme un chef de file qui propose beaucoup d'idées et de solutions, ce qui accentue l'image des Canadiens environnementalistes, et non comme la cible potentielle d'autres États ou du terrorisme international.

Nous reconnaissons que le changement climatique a une incidence disproportionnée sur l'Arctique. Pour relever ces défis, nous travaillerons dans le cadre des mécanismes multilatéraux appropriés, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques¹³⁶.

Ce qui nous amène directement à un sujet récurrent dans les discours des Ministres des Affaires étrangères et qui ne va pas sans rappeler les énoncés de politique étrangère et les stratégies pour le Nord qui ont été présentés au courant des quatre dernières années : la structure de gouvernance à privilégier. Des onze discours à l'étude, dix traitent abondamment de l'importance de la coopération en Arctique, du Conseil de l'Arctique, des relations bilatérales et des Conventions-cadres des Nations Unies. Le onzième discours¹³⁷ traite plus particulièrement de la délimitation du territoire canadien, mais rappelle l'importance pour le Canada de la demande qu'il a fait à la Commission des limites du plateau continental. Cette affirmation confirme que pour le Canada, la délimitation de son plateau passe par

¹³⁶ Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, au «Center for Strategic and International Studies» sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique, Washington, D.C., 6 avril 2009, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/387040.aspx?lang=fra>.

¹³⁷ Allocution prononcée par le ministre Cannon à la conférence de presse qui a suivi sa visite dans l'Arctique, Ottawa, Ontario, 9 avril 2010, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-18.aspx?lang=fra>.

une reconnaissance internationale et qu'il n'envisage pas de résoudre les défis à venir de façon unilatérale et indépendante. Par contre, la création d'un nouveau régime légal y est écartée.

Notre politique étrangère accorde une priorité élevée à la gouvernance dans l'Arctique. Le Canada rejette l'idée que l'Arctique a besoin d'une structure de gouvernance ou d'un cadre juridique fondamentalement nouveaux, comme certains l'ont suggéré. Nous reconnaissons cependant que le Nord subit des changements importants et qu'une pensée prospective sera nécessaire pour relever les nouveaux défis¹³⁸.

Le Ministre réitère l'appui canadien au Conseil de l'Arctique et souhaite lui voir accorder un rôle stratégique accru, un secrétariat et un financement permanent. M. Cannon milite en faveur des approches et des solutions régionales comme les recherches conjointes, la collaboration en matière de réglementation et/ou d'instruments juridiques exécutoires, de même que la collaboration autant par l'entremise de l'ONU que de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les relations bilatérales prennent également une place importante dans les discours et de nombreux exemples sont donnés pour illustrer ce qui est déjà fait comme coopération entre le Canada et les autres pays arctiques : « Nos deux pays [Canada et États-Unis] travaillent de concert à recueillir des renseignements scientifiques pour délimiter la limite extérieure de nos plateaux continentaux respectifs¹³⁹ ».

Nous pouvons donc affirmer que loin de craindre les autres États, le Ministre des Affaires étrangères a plutôt donné l'impression qu'une bonne gestion de l'Arctique passe par la coopération et la consultation internationales. La menace la plus souvent présentée en est une de nature environnementale. Sans oublier la

¹³⁸ Discours du ministre Cannon sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique à l'Institut norvégien des affaires étrangères, Oslo, Norvège, 14 septembre 2010, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-069.aspx?lang=fra>.

¹³⁹ Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, au "Center for Strategic and International Studies" sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique, Washington, D.C., 6 avril 2009, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/387040.aspx?lang=fra>.

notion de souveraineté qui n'est que rarement présentée comme un étant menacée par les États rivaux. Les actes de langage engageants sont donc tout à fait différents de ceux que nous avons vus avec le Premier ministre. La présence d'une menace est par contre constante et renvoie une fois de plus au concept de *sécuritisation*. Elle est présentée et bien expliquée. Il est facile de comprendre ce qu'elle peut mettre en péril et la gestion du dilemme exige et rend légitime les investissements dans la région.

2.2.4 Le Ministre de la Défense

Les déclarations

À l'inverse des deux acteurs précédemment étudiés, il est inutile ici de subdiviser la section selon les thèmes de l'identité, de la sécurité et la souveraineté, et enfin de l'environnement et des perspectives futures. Les discours des Ministres de la Défense, même s'ils font régulièrement l'annonce d'investissements différents, traitent tous sensiblement du même sujet, c'est-à-dire le besoin d'investir dans les Forces canadiennes pour que celles-ci puissent remplir leur rôle de premier plan dans la défense et la préservation de la souveraineté canadienne à travers le pays et particulièrement dans le Nord.

La majorité des discours semblent en effet avoir pour mission à peine voilée de légitimer les annonces d'investissement important dans l'appareil militaire et d'expliquer les choix annoncés dans la *Stratégie de défense Le Canada d'abord* (SDCD). Dans ce dessein, plusieurs menaces sont présentées :

La calotte polaire rétrécit et l'activité augmente. Un plus grand nombre de personnes viennent dans la région, volent dans notre espace aérien ou naviguent dans nos eaux intérieures. [...] Nous pourrions bien être confrontés à l'immigration illégale ou à la contrebande dans la région. Notre gouvernement reconnaît qu'il doit intervenir maintenant et faire de

l'Arctique une priorité. Rien n'est plus essentiel que d'assurer la sécurité et de protéger la souveraineté du Canada¹⁴⁰. [Souligné dans le texte]

Le monde en général est vu comme étant incertain : "[...] it's also clear that the world remains a very unpredictable and dangerous place¹⁴¹." Pour faire face à cette situation, la prescription est limpide : "[...] the primary responsibility of the federal government is to preserve our sovereignty at home. This means that Canada must be able to fulfill its own responsibilities. Canada must be more self-reliant¹⁴²". La table est ainsi mise pour annoncer des investissements dans l'appareil militaire et la modernisation des Forces canadiennes. La prépondérance de celles-ci dans le traitement des questions arctiques trouve donc son explication dans le fait qu'elles ont été négligées par le passé et qu'il est nécessaire de maintenant leur fournir les outils dont elles ont besoin pour accomplir leur mission de protection du Canada et, plus particulièrement, de l'Arctique.

[T]he Prime Minister wants to ensure the Canadian Forces have the resources they need to better defend Canadians against the unpredictable threats we're facing¹⁴³.

La présentation que fait le Ministre de la Défense, tout comme celle du Premier ministre, semble pouvoir entrer dans la catégorisation de Morgan et Bickers concernant les actions hostiles de moindre ampleur¹⁴⁴. Les discours laissent en effet

¹⁴⁰ Allocution précédant le lancement de l'opération Nanook 2009, Halifax, Nouvelle-Écosse, 7 août 2009, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=3090>.

¹⁴¹ Notes de discours pour l'Honorable Gordon O'Connor, C.P., député, ministre de la Défense nationale à l'assemblée générale annuelle de l'Institut de la Conférence des associations de la défense, Ottawa, Ontario, 23 février 2006, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071115073648/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=1860.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Clifton T. MORGAN et Kenneth N. BICKERS, " Domestic Discontent and the External Use of Force ", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 36, no 1, 1992, p. 25-52, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/174504.pdf>.

croire qu'une menace de grande ampleur pourrait entraîner l'utilisation de la force et que les investissements dans les Forces servent de démonstration à l'étranger. La notion d'identité nordique canadienne est, de façon assez surprenante, très peu utilisée dans les discours de la Défense. Seulement 23 % des discours en font mention, et ce, de façon très succincte. L'environnement est plus souvent abordé, mais simplement pour réitérer le besoin de faire de l'Arctique une priorité, notamment en raison de l'ouverture de plus en plus longue du passage de Nord-Ouest et ainsi donner encore plus de légitimité aux investissements dans l'appareil militaire.

Ce qui est bien spécifique aux discours des Ministres de la Défense est la mention de l'importance du travail d'équipe au sein du gouvernement. À plusieurs reprises, nous pouvons lire que le travail de concert avec les partenaires des autres ministères accentuera l'efficacité des mesures prises¹⁴⁵.

2.3 À retenir

De façon générale, nous pouvons dire que les trois représentants gouvernementaux étudiés ici s'entendent sur un point : il faut agir le plus rapidement possible en Arctique pour faire face aux défis qui ne manqueront pas de poindre. Toutefois, si le Premier ministre et le Ministre de la Défense semblent donner la primauté à l'appareil militaire et perçoivent l'Arctique comme le théâtre d'une possible remise en cause de la souveraineté canadienne sur les voies de navigations et sur les ressources, le Ministre des Affaires étrangères semble plus préoccupé par les changements climatiques, leurs effets et la nécessité de la coopération et la concertation internationale. Qu'en est-il de la population

¹⁴⁵ Voir notamment : Allocution prononcée devant le Collège des Forces canadiennes, Toronto, Ontario, 24 octobre 2008, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=2804>.

canadienne? Chose certaine, chacun de ces acteurs présente à la population un portrait empreint de l'éminence d'une menace en Arctique.

CHAPITRE III

Présentation et analyse des résultats

Indépendamment de l'effet de "rally' round the flag", une tentative d'instrumentalisation de l'Arctique nécessite un processus de *sécuritisation* réussi. Pour que cette démarche soit efficace, la population doit intégrer le discours qui lui est présenté et en faire sa vérité. Il est donc essentiel ici de vérifier si l'imaginaire sécuritaire offert par nos trois acteurs a été assimilé. Pour mener à bien cette mission, l'usage des sondages menés auprès de la population canadienne sera nécessaire. La liste des sondages utilisés figure à la fin du mémoire.

3.1 La concordance

Il existe à ce jour seulement un nombre limité de sondages demandant expressément aux sondés de s'exprimer sur des questions spécifiquement liées à l'Arctique. Il relèverait de la présomption de tirer des conclusions fermes pour le moment. Toutefois, nous pouvons tout de même observer une tendance générale. Les recherches futures seront probablement plus en mesure de vérifier si la tendance s'est maintenue puisque les changements climatiques ont remis l'Arctique sur la sellette, et que les médias s'intéressent de plus en plus.

Le sondage d'*Ipsos Reid* du 18 août 2008¹⁴⁶ révèle que dans l'établissement d'un ordre de priorité au sein de plusieurs champs de la politique intérieure et étrangère, la population canadienne est loin de donner la palme d'or à la protection de la souveraineté en Arctique. Finissant bon dernier derrière la santé, la pauvreté,

¹⁴⁶ IPSOS REID, *Canada and the Arctic : True North Strong and Ours ?*, 18 août 2008, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4039>.

l'économie, le prix du gaz, le crime, les changements climatiques et l'Afghanistan, seulement 28 % des sondés font de la souveraineté en Arctique une priorité majeure. Par contre, les changements climatiques, dont les effets les plus visibles sont dans l'Arctique, sont jugés comme étant une priorité importante par 63 % des personnes sondées. L'Arctique devrait donc faire partie des priorités du gouvernement selon les Canadiens, mais dans une optique peut-être plus environnementale. En nous fiant à ce sondage, nous pouvons dire que la population sondée avait davantage à l'esprit l'imaginaire sécuritaire présenté par le Ministre des Affaires étrangères que celui du Premier ministre, plus enclin à parler de protection de la souveraineté.

Il ne faut toutefois pas croire que la présentation des faits du Premier ministre et du Ministre de la Défense n'ont pas été fructueuses. En effet, 39 % des répondants sont tout de même d'avis que des investissements sérieux devraient être faits dans le Nord pour défendre la souveraineté canadienne dans la région, contrairement à 32 % qui croient que l'on devrait plutôt miser sur des arrangements avec les autres nations arctiques, quitte à y céder un peu de souveraineté. Les discours relatant la nécessité d'investir et d'agir dans le Nord du Canada ont également trouvé écho : 42 % des répondants pensent que le gouvernement devrait en faire davantage dans la région, et 43 % sont d'avis qu'il faut continuer avec la même vigueur que celle déployée au moment du sondage. De plus, un sondage du *Canadian Defence and Foreign Affairs Institute* (CDFAI), mené en 2008 également, nous apprend que 44 % des répondants sont d'avis que le Canada devrait non seulement avoir recours à une approche unilatérale pour défendre sa position concernant le passage du Nord-Ouest, mais également investir, pour être en mesure de faire respecter les lois canadiennes dans la région¹⁴⁷, cette vision des choses peut difficilement être plus en phase avec la vision présentée par M. Harper.

¹⁴⁷ CANADIAN DEFENCE AND FOREIGN AFFAIRS INSTITUTE (CDFAI), *Annual Ottawa Conference Poll Canada and the United States : What Does it Mean to be Good Neighbours*, 2008, p. 7, <http://www.cdfai.org>.

Avec un gouvernement prônant habituellement le continentalisme en matière de politique étrangère, il est intéressant de savoir que 74 % des répondants au sondage d'*Ipsos Reid* du 1^{er} avril 2009 sont d'avis que les politiciens canadiens devraient accorder plus d'importance au Nord et moins aux États-Unis. Quant à savoir comment la souveraineté pourrait être mieux protégée, 88 % pensent que la meilleure garantie de souveraineté dans la région pour le moment est la présence de gens vivants sur le territoire. Plus de la moitié des sondés, soit 54 %, est également d'accord avec l'affirmation selon laquelle une présence militaire importante dans la région est la meilleure garantie pour la défense de la souveraineté. Les affirmations du Premier ministre et du Ministre de la Défense ont donc été assimilées par plus de la moitié des répondants.

La population canadienne se sent-elle en sécurité vu la présence à la fois de militaires et d'habitants? Le sondage d'*Environics Research Group*, commandé par le département de la Défense nationale, indique qu'une majorité de la population croit que la souveraineté canadienne dans l'Arctique n'est pas assurée pour le moment et que les plus grandes menacent à celle-ci sont les autres pays, à priori les États-Unis et la Russie. La même réponse avait été divulguée par un sondage mené deux ans auparavant, en 2007, par le CDFAI stipulant que 38 % des Canadiens jugeaient que la plus grande menace à la souveraineté canadienne en Arctique était les États-Unis et 30 % estimait que c'était plutôt la Russie¹⁴⁸. L'arrivée au pouvoir de Barack Obama persuada 65 % des Canadiens que les relations, en général, entre le Canada et les États-Unis s'amélioreraient. Malgré tout, 63 % des sondés étaient persuadés que sur le sujet précis de la reconnaissance de la souveraineté canadienne en Arctique, rien ne changerait vraiment¹⁴⁹.

¹⁴⁸ CDFAI (2007) et INNOVATIVE RESEARCH GROUP, *Fall Conference Study 2007*, 2007, p. 35, <http://www.cdfai.org>.

¹⁴⁹ IPSOS REID, *Two Thirds (65%) of Canadians Believe Relationship between Canada and U.S. Will Be Better for Canadians with Obama Compared to Bush, but Most Believe Issue Progress Will Stay the Same, Not Get Better*, 20 janvier 2009, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4244>.

Selon les termes utilisés dans le sondage d'*Environics*, les Canadiens seraient « plus portés à croire qu'à ne pas croire que quelque chose menace actuellement la souveraineté du Canada dans l'Arctique ou la sécurité de sa frontière Nord¹⁵⁰. » C'est donc sans surprises qu'une majorité de la population se dit préoccupée par les affirmations et les revendications provenant des autres États. Un sommet d'inquiétude avait été atteint en 2007 lorsqu'un drapeau russe a été planté dans le fond marin du pôle Nord. Une revendication plus flagrante augmente donc automatiquement le niveau d'inquiétude de la population, ce qui peut permettre au Premier ministre de convaincre la population de sa capacité de gérer la situation et enrayer la menace par les mesures qu'il entend entreprendre. À ce sujet d'ailleurs, Margaret Ann Curran, James N. Schubert et Patrick A. Stewart¹⁵¹ ont affirmé que la manipulation des sentiments du public pouvait être un élément important du phénomène de " *rally' round the flag* ".

La neuroscience fait en effet état de deux systèmes affectifs complémentaires, un négatif et un positif. Le système affectif négatif (*the behavioral inhibition system*), une fois appliqué à l'attitude du public à l'égard du premier ministre, émane souvent d'un sentiment de danger. Il conduit à la surveillance de l'environnement externe de l'État pour y déceler les dangers réels et potentiels. Ce genre de système interrompt inévitablement le cours normal des choses et dirige toute l'attention de la population sur ce qui est identifié comme étant la source de danger. Ce qui est perçu comme une menace nourrit la peur et l'anxiété. Nous pouvons donc attribuer le rôle de « menace » à la Russie lors des événements de 2007.

Le système affectif positif (*behavioral activation system*) implique au quotidien une comparaison entre le comportement actuel et le comportement passé. De

¹⁵⁰ ENVIRONICS RESEARCH GROUP, *Canadian Public Opinion on Arctic Sovereignty and the North*, mars 2009, p.vii.

¹⁵¹ Margaret Ann CURRAN, James N. SCHUBERT et Patrick A. STEWART, " A Defining Presidential Moment : 9/11 and the rally Effect ", *Political Psychology*, vol. 23, no 3, 2002, p. 559-583, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3792592.pdf>.

manière générale, les constantes ont tendance à rassurer la population. Toutefois, lorsque surgit une situation où les agissements passés ne peuvent plus servir de sources d'inspiration, le système affectif positif conduit à la quête de nouvelles mesures et d'acteurs ayant l'étoffe pour orienter les opérations. Dans le cas qui nous intéresse, les changements climatiques affectant la région étant sans précédent, la référence aux actions passées devient impossible.

Il faut comprendre de l'argumentaire de Curran, Schubert et Stewart, que la création d'une menace, l'émergence d'un sentiment de peur et d'urgence de même que l'émanation d'un système affectif négatif ne sont pas nécessairement la hantise des gouvernements. La peur et l'anxiété peuvent au contraire permettre à un dirigeant habile de se présenter comme étant celui qui peut répondre à la menace et rétablir la confiance. Le Premier ministre doit donc, en temps de « crise », être en mesure, autant par ses discours que par ses actions, de convaincre la population de sa capacité à gérer la situation et enrayer la menace grâce aux mesures qu'il entend entreprendre. Il est ainsi possible et souhaitable pour un gouvernement de changer l'attitude générale du public en utilisant un discours rétablissant la confiance au sein d'une population apeurée et anxieuse. La peur et l'anxiété apparaissent ici comme des éléments qui permettent réellement au Premier ministre d'agir et de prendre une position de leader, capable de réinstaurer le calme et la sérénité. La présentation « menaçante », par le Premier ministre, des événements d'août 2007, ou encore de l'incursion des avions militaires russes dans l'espace aérien canadien en août 2010, peut donc être perçue comme une instrumentalisation en soit, une fois analysée avec les lunettes de Curran, Schubert et Stewart.

Le sondage d'*Environics* établit également que les Canadiens perçoivent eux aussi l'Arctique comme le symbole parfait de l'identité canadienne, élément qui n'est pas sans rappeler les discours du Premier ministre Harper. Les Canadiens nomment toutefois spontanément l'environnement et les changements climatiques comme incarnant le dossier le plus important dans le Nord, ce qui est plus conforme aux discours du Ministre des Affaires étrangères qu'à ceux de M. Harper. Malgré tout, la

population prévoit qu'il sera de plus en plus difficile de protéger la souveraineté canadienne en Arctique et la majorité pense que les contestations s'accroîtront à l'avenir. La menace identifiée par le Premier ministre est donc acceptée par une majorité de la population. Plus de 67 % des Québécois sont tout à fait ou plutôt favorables à ce que le gouvernement du Canada défende sa souveraineté dans l'Arctique¹⁵². Quarante-vingt pourcent des Canadiens sondés disent que le gouvernement devrait en faire encore davantage pour renforcer la souveraineté canadienne au Nord, ce qui laisse une marge de manœuvre à Stephen Harper pour des investissements futurs dans la région. Soixante-trois pourcent des répondants ont affirmé qu'ils approuvent les agissements du gouvernement fédéral pour protéger la souveraineté en Arctique et la majorité de ceux qui les désapprouvaient, le faisaient parce qu'ils les trouvaient insuffisants¹⁵³. Un consensus s'est également dessiné concernant la nécessité des patrouilles de sécurité dans le Nord.

Les discours semblent également avoir une influence sur ce qui intéresse la population et donc sur ses connaissances générales. Soixante-deux pourcent des gens sont au fait de la remise en question de la souveraineté canadienne sur le passage du Nord-Ouest par notamment les États-Unis, alors que 52 % de la population ignore que le Canada a trois territoires¹⁵⁴. Les Canadiens détiennent donc des connaissances sur certains phénomènes touchant le Nord et très peu sur d'autres, pourtant liés à la même région. Les informations plus connues sont celles maintes fois répétées dans les médias et par le Premier ministre. Le dernier

¹⁵² Sondage mené par l'ÉNAP dans le cadre d'une étude réalisée pour la publication de : Robert BERNIER (dir. publ.), *L'espace canadien : Mythes et réalités, Une perspective québécoise*, Montréal : Presse de l'Université du Québec, 2010.

¹⁵³ ENVIRONICS RESEARCH GROUP, *Canadian Public Opinion on Arctic Sovereignty and the North*, mars 2009.

¹⁵⁴ IPSOS REID, *As Nunavut Celebrates its 10th Anniversary, A Survey Gauges Southern Canadians' Views on the North For the First Time*, 1^{er} avril 2009, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4333>.

sondage étudié d'*Ipsos Reid* datant du 25 novembre 2009¹⁵⁵, mentionne que 65 % des Canadiens affirment toutefois avoir un penchant pour l'Arctique canadien, alors que 74 % voudrait en apprendre davantage sur la région, la façon de vivre inuit, la culture et la population.

Ces sondages nous permettent de conclure que la présentation des faits entourant l'Arctique canadien est bien intériorisée par la population. Sans en faire nécessairement la priorité numéro un, la souveraineté du Canada dans la région est perçue comme étant menacée et la nécessité d'agir et d'y investir est bien ancrée dans l'imaginaire populaire. La rhétorique alarmiste mise de l'avant principalement par le Premier ministre semble donc faire effet, être acceptée, et considérée comme étant véridique par les Canadiens.

3.2 Les intentions de vote

L'existence même du phénomène de "*rally' round the flag*" repose sur une hausse de la popularité du président, ou, dans le cas qui nous intéresse, du premier ministre, au sein de la population. La question à laquelle nous nous confrontons est donc : est-ce que la *sécuritisation* de l'Arctique canadien a contribué à hausser la popularité du gouvernement conservateur? Deux problèmes s'imposent immédiatement à nous. Dans les études portant sur le phénomène de ralliement, uniquement menées aux États-Unis jusqu'à maintenant, les variations dans les intentions de vote furent à peine visibles, à l'exception d'un cas, soit les attentats du 11 septembre 2001. La « crise » que ces événements provoquèrent et le discours « rassurant » de George W. Bush au lendemain des tragiques incidents eurent un effet sans équivoque sur la popularité du Président. Nous ne bénéficions d'aucune

¹⁵⁵ IPSOS REID, *Canada's North Poll : One in Three (31%) Canadians Score a 'D' (18%) or Fail (13%) a simple True or False Quiz About Canada's Arctic*, 25 novembre 2009, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4608>.

crise de cette ampleur dans le cas de l'Arctique. Il est donc à prévoir que les variations d'intention de vote seront de moindre ampleur.

Les sondages eux-mêmes sont le deuxième obstacle. N'étant pas nécessairement réalisés au lendemain d'un événement ou d'une annonce liée à l'Arctique, il devient très difficile de trouver des études nous renseignant réellement sur le poids de l'Arctique dans les intentions de vote des Canadiens. Nous avons donc tenté d'éliminer le plus possible les sondages qui laissaient trop facilement place à une interprétation arbitraire des chiffres pour se limiter aux sondages abordant directement la question de l'Arctique et ceux suivant immédiatement des annonces particulières se rapportant au Nord.

3.2.1 Les années 2007 et 2008

Le mois d'octobre 2007 s'est entamé avec l'annonce du Premier ministre Stephen Harper de financer une série de projets de science et d'infrastructure dans le Nord visant à renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Rappelant par le fait même ce qu'il considère être le premier principe de la souveraineté, c'est-à-dire l'exercer ou la perdre, le Premier ministre a expliqué qu'il était essentiel de mieux comprendre la région pour la défendre adéquatement. Le sondage *La Presse* du 18 octobre 2007¹⁵⁶ révèle que les Conservateurs sont toujours en tête des intentions de vote avec 36 % des voix devant leur plus proche opposant, les Libéraux qui ont récolté 25 % des voix. Le portrait politique canadien avait donc très peu changé depuis les élections de 2006 lors desquelles le Premier ministre avait fait de l'Arctique une priorité et avait promis des investissements dans la région, de même que l'achat de nouveaux brise-glaces. Toujours en octobre 2007, 42 % des Canadiens ont affirmé, parmi les choix offerts, que Stephen Harper incarnait à leur

¹⁵⁶ UNIMARKETING, *Sondage la Presse : Intentions de vote au fédéral*, 18 octobre 2007, <http://www.unimarketing.ca/Sondages/RapFed18-09-07.pdf>.

avis le meilleur premier ministre pour le Canada, loin devant son plus proche rival, Jack Layton, qui avait alors récolté 16 % des votes. Même son de cloche dans le sondage CROP¹⁵⁷, qui révélait que durant la période s'étendant du 18 octobre au 28 octobre 2007, Stephen Harper incarnait selon les électeurs le meilleur premier ministre avec 18 % d'écart du second choix, Jack Layton. À la question demandant d'indiquer l'enjeu qui influencera le plus l'opinion des électeurs lors de prochaines élections, 18 %¹⁵⁸ des répondants ont choisi la lutte aux changements climatiques, faisant de cette question, le deuxième enjeu en termes d'importance, derrière le financement de la santé et de l'éducation.

Pouvons-nous affirmer hors de tous doutes que l'Arctique a joué un rôle prédominant lors du sondage sur les intentions de vote en 2007? La réponse est négative. Par contre, nous ne pouvons ignorer que le gouvernement conservateur avait fait de cette région nordique un enjeu électoral lors de la campagne de 2006 où Paul Martin avait tenté d'assimilé Stephen Harper à G. W. Bush, qu'il a fait des annonces importantes liées à l'Arctique tout juste avant le sondage et que les électeurs ont eux-mêmes affirmé que la lutte pour les changements climatiques était un enjeu important qui influence leurs votes. Les annonces faites au début octobre 2007 étaient justement liées au financement de recherches concernant notamment l'adaptation des animaux aux changements climatiques, à l'origine, de même qu'au niveau des produits chimiques toxiques dans l'air arctique et aux changements affectant la cryosphère¹⁵⁹.

¹⁵⁷ CROP, *Évolution du climat politique au Québec*, novembre 2010, http://www.crop.ca/sondages/pdf/2010/evolutionpolitique_novembre10_federal.pdf.

¹⁵⁸ UNIMARKETING, *Sondage la Presse : Intentions de vote au fédéral*, 18 octobre 2007, <http://www.unimarketing.ca/Sondages/RapFed18-09-07.pdf>.

¹⁵⁹ Communiqué, *Le PM renforce la souveraineté dans l'Arctique avec des annonces de sciences et d'infrastructures*, Churchill, Manitoba, 5 octobre 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1840>.

Pour 2008, un seul sondage¹⁶⁰ pouvait nous donner une image relative de l'impact qu'a pu avoir la publication de la *Stratégie de défense Le Canada d'abord* de mai 2008. Malgré tout, les informations ne sont pas limpides. D'un côté, dans les questions liées à l'évolution de la satisfaction à l'égard du gouvernement, nous pouvons percevoir entre le 17 avril et le 26 mai 2008 une légère baisse de 1 %. Par contre, pour la même période, la satisfaction envers Stephen Harper est passée de 31 à 33 %. Ce qui peut signifier que la population juge qu'il était, parmi les choix, le premier ministre le plus à même d'assurer la défense du Canada.

La satisfaction envers le gouvernement conservateur a fait un bond important en août 2008. Étant à 48 % en mai, à 46 % en juin, elle a passé la barre des 50 % en août et septembre. Étrangement, plusieurs annonces ont été faites à la fin août concernant l'Arctique. Premièrement, un programme de géocartographie des ressources du Grand Nord a été annoncé, ensuite des mesures pour renforcer la souveraineté et la protection de l'environnement dans la région et enfin un projet de brise-glace John G. Diefenbaker. Cette hausse pourrait donc vraisemblablement s'expliquer par les annonces et la plus grande couverture médiatique de l'Arctique.

3.2.2 L'année 2009

L'année 2009 fut riche en annonces. Tout d'abord, le document *Stratégie pour le Nord* vit le jour en juillet. Dans la section relative à la satisfaction de la population face au gouvernement, nous avons pu constater que la popularité des Conservateurs est passée de 34 à 37 % entre le 11 juin et le 23 août¹⁶¹. La

¹⁶⁰ CROP, *Évolution du climat politique au Québec*, novembre 2010, http://www.crop.ca/sondages/pdf/2010/evolutionpolitique_novembre10_federal.pdf.

¹⁶¹ *Ibid.*

popularité du Premier ministre a également suivi la même courbe, passant de 14 % à 18 % durant la même période.

La semaine du 16 au 22 octobre 2009 mit à l'avant-scène la souveraineté canadienne en Arctique de même que la reprise économique. En l'espace de cinq jours à peine, le Premier ministre a fait cinq annonces importantes touchant le Nord du pays traitant notamment de son développement et de sa protection¹⁶². Le sondage d'*Ipsos Reid*, réalisé durant cette période, soit du 18 au 20 août 2009 et publié le 24 août, a lié de façon explicite les annonces concernant l'Arctique, le rebond économique et l'augmentation du soutien populaire aux Conservateurs. Le titre du sondage était d'ailleurs assez explicite : *Arctic Tour and Economic Rebound Put Tories in Driver's Seat*. Lors du sondage, 45 % des électeurs étaient d'avis que Stephen Harper faisait du bon travail et méritait d'être réélu. Après une semaine à parler de l'Arctique et d'un possible renouveau économique, les Conservateurs ont reçu l'appui de 39 % de la population, soit 11 points de plus que les Libéraux, 25 de plus que le NPD, 29 de plus pour le Parti vert et 31 de plus que le Bloc. Nous notons également une augmentation de 5 points pour les Conservateurs par rapport au précédent sondage réalisé par la firme *Ipsos Reid*, deux mois auparavant.

3.2.3 L'année 2010

Les sondages réalisés en 2010 viennent asseoir encore davantage les soupçons que nous avons quant au rôle que peut avoir l'Arctique sur les intentions de vote des Canadiens. Un sondage de *Léger Marketing* nous apprend que les Conservateurs ont gagné 1 point en août 2010 par rapport au mois d'avril précédent, ce qui pourrait coïncider avec la publication de *l'Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique* paru le 20 août. Si ces données semblent peu

¹⁶² Voir le corpus analytique à la fin du mémoire pour trouver les références aux déclarations faites du 18 au 21 août 2009.

convaincantes, le sondage réalisé par *Angus Reid*¹⁶³ du 12 juillet 2010, précédant donc la sortie de l'*Énoncé* en question, est encore bien plus révélateur. Malgré le fait que Stephen Harper ne soit pas le chef de parti le plus populaire, les Canadiens souhaitent tout de même le voir à la tête du gouvernement pour faire face aux défis sérieux. Même s'il est qualifié de secret par 45 % des répondants, d'arrogant par 43 %, et de « loin des gens » par 34 %, il est incontestablement le préféré pour répondre aux problèmes politiques comme une attaque terroriste et la négociation de questions de sécurité avec le Président des États-Unis. Il incarne également le chef favori pour négocier les questions de souveraineté dans l'Arctique notamment avec la Russie et pour représenter le Canada lors des discussions portant sur les changements climatiques.

Les résultats de ce sondage ne sont pas négligeables. Malgré le fait qu'il ne soit pas le politicien le plus populaire, le plus chaleureux, ou le plus intellectuel, il n'en demeure pas moins que les Canadiens veulent Stephen Harper comme premier ministre et considèrent qu'il est la personne la mieux préparée pour répondre aux problèmes de politiques intérieures, comme un référendum, et étrangères, comme la défense de la souveraineté canadienne en Arctique et les négociations concernant les changements climatiques. Curran, Schubert et Stewart¹⁶⁴ affirmaient qu'un politicien capable de restaurer la confiance chez la population et de se présenter en leader ayant la capacité de répondre aux menaces pouvait espérer bénéficier d'un phénomène de "*rally 'round the flag*".

¹⁶³ ANGUS REID, *Pouls de la politique canadienne; Harper : pas le politicien le plus populaire, mais les gens le veulent comme premier ministre*, 12 juillet 2010, <http://www.opinionpubliqueangusreid.ca/2010/07/harper-pas-le-politicien-le-plus-populaire-mais-les-gens-le-veulent-comme-premier-ministre/>.

¹⁶⁴ Margaret Ann CURRAN, James N. SCHUBERT et Patrick A. STEWART, " A Defining Presidential Moment : 9/11 and the rally Effect ", *Political Psychology*, vol. 23, no 3, 2002, p.559-583, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3792592.pdf>.

3.3 Un " rally 'round the flag " canadien

Au grand désarroi de bien des chercheurs, le phénomène de " rally 'round the flag " est très difficilement observable, même aux États-Unis. Certains chercheurs doutent d'ailleurs du phénomène¹⁶⁵. Selon William Baker et John O'Neal¹⁶⁶, dans la grande majorité des cas de ralliement, nous ne pouvons espérer une hausse de plus de cinq points, et une telle hausse constituerait un ralliement de grande importance.

L'ampleur de la crise qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis a contribué à l'émergence d'un ralliement d'une ampleur sans précédent. Suite au discours que Georges W. Bush a adressé à la nation américaine, le Président a vu ses appuis grimper de 33 points¹⁶⁷. Selon Curran, Schubert et Stewart, Bush a su profiter de l'anxiété de la population pour se présenter comme étant le chef capable de restaurer le calme et de punir les fautifs. La manipulation des émotions du public lui aurait donc servi pour instaurer un climat plus serein, lui valant ainsi un soutien plus important.

Aucune crise de cette ampleur n'a jusqu'à ce jour frappé le nord du Canada. Il est donc vain de tenter de déceler une hausse de l'ordre de celle qu'a connue le Président Bush en 2001. Les estimations de Baker et O'Neal s'avèrent en ce sens plus près de ce que l'on pourrait observer au Canada. Encore là, une hausse de 5 points, incarnant un ralliement majeur, est très peu probable dans la situation actuelle puisqu'il n'existe pas présentement de crise à proprement dit en Arctique.

¹⁶⁵ Bradley LIAN et John R. O'NEAL, " Presidents, the Use of Military Force, and Public Opinion ", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 37, no 2, 1993, p. 277-300, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/174524.pdf>.

¹⁶⁶ William D. BAKER et John R. O'NEAL, " Patriotism or Opinion Leadership : The Nature and Origins of the ' Rally 'Round the Flag ' Effect ", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 45, no 5, 2001, p. 661-687, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3176318.pdf>.

¹⁶⁷ Margaret Ann CURRAN, James N. SCHUBERT et Patrick A. STEWART, *loc. cit.*

Le Premier ministre Harper a fait de l'Arctique un enjeu de sécurité. Son gouvernement présente inlassablement la région comme étant un territoire menacé par les changements climatiques, par le terrorisme international, par le trafic d'immigrants ou encore par des États rivaux. Une fois la menace intégrée à l'imaginaire sécuritaire populaire, ce qui est déjà le cas comme nous avons pu le voir avec les sondages d'opinion, le gouvernement s'est présenté comme l'élément de solution. En investissant temps et argent dans la région, le gouvernement conservateur a propagé l'image du gouvernement étant en mesure de rétablir la sécurité canadienne en Arctique. Malgré l'absence d'une crise tangible dans la région, nous avons tout de même pu constater dans les sondages d'intentions de vote une certaine corrélation entre les annonces touchant l'Arctique et la hausse de la popularité des Conservateurs.

À la lumière de ces informations, nous pouvons dire que le Canada est susceptible de faire l'objet d'un phénomène de ralliement d'une ampleur considérable si une crise se matérialisait dans le Nord. Même en l'absence de crise majeure, il est possible de constater l'influence dont bénéficie l'Arctique sur les électeurs dans les sondages. Une crise importante jumelée à un discours sécuritaire bien ficelé engendrerait donc vraisemblablement un ralliement plus évident que celui dont nous sommes possiblement témoins présentement.

3.4 Une tentative récurrente?

L'Arctique canadien ne doit pas son intégration à l'imaginaire identitaire du pays au gouvernement conservateur, ni même à Stephen Harper. Si ces derniers ont véritablement fait des efforts pour rappeler à la population cet aspect de ce qu'est être canadien, ils avaient l'avantage de pouvoir s'appuyer sur le travail et les discours de certains de leurs prédécesseurs, qui avaient eux aussi, épisodiquement, souligné l'identité nordique de la population. De nos jours, le traitement des questions liées à l'Arctique ne se limite pas à l'aspect identitaire et ce n'était

d'ailleurs pas davantage le cas par le passé. Par contre, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un aspect à ne pas négliger dans un pays qui peine à trouver des éléments identitaires interpellant tous les Canadiens, autant francophones qu'anglophones.

Au cours de l'histoire canadienne, l'Arctique s'est retrouvé sous les feux de la rampe à plus d'une reprise. Selon Jérémie Cornut, nous pourrions parler de trois périodes importantes au cœur desquelles, l'Arctique a été un sujet dominant et non une préoccupation secondaire¹⁶⁸. Ces trois périodes ont toutefois été marquées par des contextes politiques et sociaux différents.

La première période, s'apparentant aux premières années à titre de premier ministre de M. Pierre Elliot Trudeau, s'étend de 1969 à 1977¹⁶⁹. Des événements importants ont eut lieu au cours de ces années. Le *SS Manhattan* a d'abord emprunté le passage de Nord-Ouest en 1969. Malgré le fait que le pétrolier était escorté par des navires canadiens, Ottawa n'a pas manqué de réagir à cette incursion en 1970 comme nous avons d'ailleurs pu le voir précédemment. En se replongeant dans le contexte politique de ces années, un phénomène intéressant s'impose. L'action du Front de libération du Québec (FLQ) avait grandement le Canada à l'automne 1970, révélant, de façon non équivoque, l'existence du mouvement séparatiste au Québec. Lors d'une entrevue donnée à CBC, Tim Ralfe avait demandé à Trudeau jusqu'où il était prêt à aller pour rétablir la loi et l'ordre au Québec et le Premier ministre répondit " Just watch me "¹⁷⁰. La loi sur les mesures de guerre a alors été adoptée, mais croire que la réponse du Premier ministre aux événements maintenant connu sous le nom de la Crise d'octobre, s'y est limitée est

¹⁶⁸ Jérémie CORNUT, " Why and when we study the Arctic in Canada ", *International Journal*, vol. 65, no 4, Automne 2010, p. 944.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p.946.

¹⁷⁰ John SAYWELL, *Quebec 70 :A Documentary Narrative*, Toronto : University of Toronto Press, 1971, p. 71-74.

peut-être erroné. De 1969 à 1977, l'Arctique est devenu un sujet important dans l'agenda du gouvernement Trudeau. Durant la même période, le Parti québécois (PQ) a vu le jour et René Lévesque a promis, lors de la campagne électorale de 1976, de tenir un référendum sur la souveraineté du Québec s'il était porté au pouvoir.

Au courant des mêmes années, Trudeau a tenté de faire prévaloir la juridiction canadienne sur les eaux arctiques au nom de sa responsabilité de protection envers l'environnement et l'écosystème fragile de l'Arctique¹⁷¹. Selon l'analyse de Kinsman, l'intérêt évident du Premier ministre pour l'Arctique était le produit de son désir de "bent for nation-building"¹⁷². Le Premier ministre avait pour désir de propager l'idée du Canada indivisible et il s'est efforcé de faire du Nord un élément essentiel de l'image de ce qu'est le Canada¹⁷³.

La seconde période identifiée par Cornut¹⁷⁴ s'étend de 1982 à 1991, c'est-à-dire majoritairement lors du mandat de Brian Mulroney. L'Arctique a alors été à l'avant-scène de la politique étrangère canadienne pour des raisons de défense. La Guerre froide battant son plein, le Canada a jugé qu'il était essentiel d'investir pour défendre adéquatement le territoire contre l'URSS¹⁷⁵. Le *Livre blanc sur la Défense* de 1987 a bien résumé la vision canadienne de ce qu'il fallait faire en Arctique. Ayant pris ses racines dans le contexte politique du début des années 80, mais publié seulement en 1987 en raison de la démission du ministre de la Défense de l'époque, ce *Livre*

¹⁷¹ Ivan HEAD et Pierre TRUDEAU, *The Canadian Way : Shaping Canada's Foreign Policy, 1968-1984*, Toronto : McClelland & Stewart, 1995, chap. 2.

¹⁷² Jeremy KINSMAN, "Who is my neighbour ? Trudeau and Foreign Policy", *International Journal*, vol. 57, no 1, Hiver 2001-2002, p. 65.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 66.

¹⁷⁴ Jérémie CORNUT, *loc. cit.*, p. 946.

¹⁷⁵ Adam LAJEUNESSE, "Sovereignty, security and the Canadian nuclear submarine program", *Canadian Military Journal*, vol. 8, no 4, 2007-2008, p. 74.

blanc s'est inscrit dans une logique de Guerre froide. Le Canada y a partagé le sentiment d'être coincé entre les États-Unis et l'URSS. Le Nord a été identifié comme étant la zone la plus à risque et la menace a été clairement reconnue; le Canada devait craindre les Russes. Pour répondre à la menace, la politique de dissuasion a été prônée. La prescription était simple; revenir à la structure des trois armées, investir massivement pour remplacer l'équipement des Forces canadiennes et enfin, s'assurer d'être en mesure d'intervenir dans les trois océans.

L'analyse du *Livre blanc* de 1987 ne devrait toutefois pas se faire sans tenir compte du facteur *Polar Sea*. En 1985, ce brise-glace américain, appartenant à la garde-côtière (laquelle relève du Department of Defence), est entré dans les eaux canadiennes et puisque Washington considérait le passage du Nord-Ouest comme un détroit international, l'administration américaine avait refusé de s'enquérir d'un consentement préalable du gouvernement canadien. Le Livre blanc se voulait donc une réponse, selon Adam Lajeunesse¹⁷⁶, à la position des États-Unis, aux rumeurs de patrouilles russes et américaines dans la région et à la crainte d'un manque de contrôle et de surveillance du Canada. Lasserre dira que :

[Le Canada] considérait sa souveraineté menacée par les patrouilles américaines (et aussi soviétiques) suite à la prise de position de Washington. En réponse à l'épisode du *Polar Sea* et au manque de respect perçu de la souveraineté canadienne, il fut donc projeté en 1985 de construire deux bases aériennes dans le Grand Nord, ainsi qu'un grand brise-glace, véritable porte-drapeau canadien, capable de demeurer en mer dans l'Arctique une année durant, le *Polar 8*¹⁷⁷.

Les projets sont allés encore plus loin et il a été projeté d'acheter des sous-marins nucléaires¹⁷⁸ et de remettre sur pied une puissante marine. Comme bien des

¹⁷⁶ Adam LAJEUNESSE, *loc. cit.*, p. 74-75.

¹⁷⁷ Frédéric LASSERRE, « Les détroits arctiques canadiens et russes, Souveraineté et développement de nouvelles routes maritimes », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 48, no 135, décembre 2004, p. 412.

¹⁷⁸ Adam LAJEUNESSE, *loc. cit.*, p. 74-75.

projets annoncés pour la région arctique, les circonstances économiques et politiques en ont décidé autrement et le déficit budgétaire fédéral, de même que l'effondrement de l'URSS, eurent raison des ambitions du gouvernement.

Le 1^{er} janvier 1989, le traité de libre-échange entre les États-Unis et le Canada est entré en vigueur. Le Canada resserrait ainsi les liens qu'il entretenait avec son voisin grâce à ce document qui promouvait la coopération économique et favorisait la libéralisation des échanges commerciaux entre les deux nouveaux partenaires. La négociation de cet accord a toutefois commencé en 1985 à la demande du Canada, et aux termes des négociations de seize mois, l'accord a vu le jour, mais est entré en vigueur seulement au début de l'année 1989¹⁷⁹.

Les deux événements se chevauchant se marient assez difficilement. D'un côté, les États-Unis étant dépeints comme une figure menaçante et peut-être même problématique pour la souveraineté du Canada et de l'autre comme un allié économique si peu menaçant, qu'il est légitime d'empiéter sur les prérogatives de l'État et d'abolir les barrières tarifaires. L'Arctique a été l'objet, à cette époque également, d'une *sécuritisation* avec pour trame de fond le passage du *Polar Sea* et la publication du *Livre blanc* de 1987. Était-il également l'objet d'une instrumentalisation à des fins politiques, comme notamment la quête du " *rally 'round the flag* " ?

La situation rappelle certainement celle étudiée dans le cadre de ce mémoire, et qui recoupe la troisième période identifiée par Cornut, c'est-à-dire le mandat de Stephen Harper. Autant Mulroney que Harper ne semblent guère effrayés par la perspective d'un rapprochement avec les États-Unis. Tous deux ont malgré tout présenté l'Arctique comme un territoire menacé notamment par ce voisin qui paraît si pratique dans d'autres domaines. En fait, Trudeau n'était guère plus effrayé par les États-Unis et selon Kinsman : " The United States was the big and, to him,

¹⁷⁹ Affaires étrangères et Commerce international Canada, *Accord de libre échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis*, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/fast-facts-US.aspx?lang=fra>.

discernibly different country next door; an elephant, but not a threat to his identity¹⁸⁰. » Il est cependant pertinent de se remémorer l'un des impératifs que la population canadienne impose à ses dirigeants : le besoin incessant de distinction par rapport aux États-Unis. Cet élément est important puisqu'il contraint le gouvernement canadien à tenter de faire écho à ce besoin de distanciation.

L'idée que le Canada n'est qu'un satellite des États-Unis a fait son apparition dès la fin des années soixante. Selon ce courant de pensée, le Canada serait soumis à une « dépendance périphérique¹⁸¹ » par rapport à son géant de voisin en raison des liens économiques, idéologiques et culturels unissant les deux pays. Le Canada est donc passé grosso modo d'un statut de colonie britannique à celui de colonie américaine après 1945.

Il faut remonter loin dans l'histoire canadienne pour trouver les prémices de cette vision. En 1920, Archibald MacMechan déplorait déjà le fait que le pays s'américanise et craignait le voir devenir un simple État vassal des États-Unis. En 1946, A. R. M. Lower avait dépeint le Canada comme un État subordonné¹⁸². Dans les années 1960, l'auteur James M. Minifie ne s'était pas permis de définir le Canada en termes de puissance moyenne parce que selon lui, « l'association étroite avec les politiques militaires et économiques de l'impérialisme [...] a fait du Canada le glacis de la défense continentale des États-Unis [...]»¹⁸³.

Toujours selon Nossal, Roussel et Paquin, la classe politique canadienne a été affectée par ces discours alarmistes et la peur d'homogénéisation. Trudeau par

¹⁸⁰ Jeremy KINSMAN, *loc. cit.*, p. 64.

¹⁸¹ Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *op. cit.*, p.123.

¹⁸² *Ibid.*, p. 124.

¹⁸³ James M. MINIFIE, *Peacemaker or Powdermonkey : Canada's Role in a Revolutionary World*, cité dans Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *op. cit.*, p. 124.

exemple, qui n'était pas nécessairement un fervent défenseur de l'école de la dépendance, a décidé de « canadianiser » et de diversifier l'économie au courant des années 1970 et 1980. Il a également tenté un recul face à l'OTAN en 1969, démontrant la crainte que peut inspirer pour le Canada, une organisation militaire dominée et dirigée par les États-Unis. Cette relation houleuse constituée de rapprochements et d'actions de distanciation est également parfaitement visible chez Mulroney et Harper.

À trois reprises dans l'histoire canadienne, nous avons pu voir l'Arctique pris d'assaut par la politique étrangère du pays. Trois fois, elle a été l'objet d'un processus de *sécuritisation*. À deux reprises, soit entre 1982 et 1991 et de 2006 à ce jour, c'était par des gouvernements qui déployaient des efforts importants pour rapprocher le Canada des États-Unis. De 1969 à 1977, c'était par un gouvernement qui a dû faire face à la menace séparatiste. Dans les trois cas, un effet de balancier était nécessaire. Dans les trois cas, l'effervescence du patriotisme et un effet de " *rally 'round the flag* " était souhaitable. Dans les trois cas, l'Arctique a été mis à profit.

CONCLUSION

Le plus grand défi d'un premier ministre canadien en matière de politique étrangère relève du jeu d'équilibriste auquel il doit se soumettre constamment. Les dirigeants de l'État doivent user de finesse dans leurs quêtes politiques. Ils se doivent de vaciller entre les impératifs économiques, qui leur dictent souvent de se rapprocher des États-Unis et les impératifs identitaires, qui exigent une certaine distanciation avec les Américains. Au cours des soixante-six dernières années, le Canada a tenté généralement de faire contrepoids à la puissance de son voisin du Sud par le multilatéralisme. Depuis l'arrivée au pouvoir des Conservateurs en 2006, la politique étrangère canadienne a subi un changement de cap. Le continentalisme, sans être une nouvelle approche au Canada, a pris davantage de place que par le passé. Malgré le fait que la règle du jour soit à l'alignement sur Washington, le traitement des questions arctiques est demeuré en marge de ce courant. Avec les changements climatiques qui affectent d'or et déjà le paysage arctique, une réflexion portant sur la position officielle du gouvernement Harper face à cette région semblait judicieuse.

Suite à la relance de la polémique entourant notamment le passage du Nord-Ouest en raison des changements climatiques, il était légitime de s'attendre à ce que le gouvernement décide de faire valoir ses droits sur son territoire d'environ quatre millions de km² grâce aux normes et aux droits internationaux. Cette approche fut toutefois marginalisée dans les discours officiels du Premier ministre de même que celle qui aurait pu mieux cadrer avec l'approche continentaliste, et qui aurait prescrit une gestion de la région en partenariat avec les États-Unis.

Nous nous sommes donc intéressés, au travers de cette recherche, au choix de la présentation d'une rhétorique unilatéraliste sur l'Arctique, alors que le Canada a longtemps misé sur le multilatéralisme et qu'il s'oriente aujourd'hui sur le continentalisme. Nous cherchions à vérifier s'il était possible d'expliquer cette

position par des éléments de politique intérieure. Nous posons donc la question suivante : est-ce que le recours à une politique de diversion et plus spécifiquement la quête du phénomène de “*rally 'round the flag*” peut expliquer la rhétorique officielle du gouvernement? Par l’entremise du cadre théorique constructiviste critique et des outils d’analyse de discours qu’il fournit, nous avons énoncé l’hypothèse selon laquelle les discours présentant les politiques canadiennes sur l’Arctique étaient formulés de façon à provoquer un ralliement de la population derrière le Premier ministre.

Pour vérifier la présence des éléments nécessaires à l’émergence d’un phénomène de “*rally 'round the flag*” nous nous sommes interrogés quant à la *sécuritisation* de l’Arctique, à l’effet performatif du langage sur la population et enfin, sur le phénomène de ralliement.

La *sécuritisation* de l’Arctique

Nous avons tout d’abord constaté, grâce à l’analyse de discours du Premier ministre, du Ministre des Affaires étrangères et de celui de la Défense, que le gouvernement Harper s’était lancée dans un processus de *sécuritisation* de l’Arctique. Le Premier ministre, plus que tout autre, a présenté à maintes reprises la souveraineté canadienne et l’identité nationale comme étant menacées. En répétant de diverses façons qu’il fallait exercer la souveraineté ou se préparer à la perdre aux mains d’autres États, le Premier ministre usa d’une rhétorique de mise en péril pour définir la menace qui planait sur l’Arctique. La militarisation du Nord fut donc légitimée par ces discours, incarnant ainsi la solution proposée par les acteurs de *sécuritisation* ou en d’autres termes, les personnes reconnues comme ayant la légitimité pour parler de sécurité.

Nous avons également pu voir que les discours du Premier ministre Harper ne concordaient pas vraiment avec la vision qui est présentée dans les énoncés de

politiques et les stratégies de défenses publiés depuis 2006. La rhétorique qu'utilisait M. Harper a bien souvent été relativisée dans ces documents officiels de même que dans les discours du Ministre Cannon. Cette dichotomie, en plus de semer la confusion, porte à croire que l'Arctique est instrumentalisé à des fins politiques dans les discours du Premier ministre.

Le multilatéralisme, la coopération internationale et la coopération bilatérale avec les États-Unis, prônés dans les énoncés, les stratégies et les discours du Ministre des Affaires étrangères sont en tout cas, plus habituels pour le Canada et plus facilement conciliables avec son budget de défense.

Le langage performatif

Le concept d'acte de langage nous a appris que de parler d'un enjeu en termes sécuritaires a pour effet qu'il devienne réellement un enjeu de sécurité. L'expression d'Austin, « dire, c'est faire », devient on ne peut plus claire quand on prend l'Arctique comme exemple. En parlant de cette région ou plus précisément de l'intégrité territoriale canadienne en Arctique en termes d'enjeu de sécurité, nous augmentons l'insécurité de la population qui accepte cette vision.

Nous avons vu dans le cadre de cette recherche, grâce aux sondages d'opinion qui ont été effectués sur le sujet depuis 2006, que la population canadienne a effectivement accepté l'image de l'Arctique véhiculée par les représentants du gouvernement Harper. Les Canadiens perçoivent la souveraineté du Canada comme étant menacée et la nécessité d'agir et d'investir en Arctique est bien ancrée dans l'imaginaire populaire.

Dire que l'Arctique est un enjeu de sécurité c'est bien « faire », puisqu'en provoquant l'insécurité des Canadiens, les dirigeants de l'État se doivent d'y répondre et le gouvernement Harper semble bien avoir choisi d'y répondre par le

biais de l'appareil militaire. Ce choix augmente à son tour la méfiance internationale, réitérant le caractère sécuritaire de l'Arctique.

Le “ rally ‘round the flag ’ ”

Le but de cette recherche était de vérifier si nous pouvions expliquer la rhétorique utilisée par le gouvernement Harper par la quête d'un phénomène de “ rally ‘round the flag ’ ”. En observant les sondages relatifs aux intentions de vote, nous avons été confrontés à un obstacle de taille. Ne commandant pas nous-mêmes la tenue de ces sondages, la date à laquelle ils ont été effectués n'était pas toujours avantageuse pour notre étude. Nous avons donc dû écarter de nombreux sondages pour ne pas interpréter à outrance les chiffres qu'ils présentaient. En utilisant les sondages faisant explicitement mention de l'Arctique et ceux ayant été réalisés à la suite d'annonces importantes dans la région, nous réduisons de façon importante les risques d'extrapolation.

L'étude des sondages nous a permis de constater que les annonces relatives à l'Arctique ont une influence positive, si minime soit-elle, sur les intentions de vote. Même en l'absence d'une crise majeure en Arctique, nous sommes tout de même capables d'observer une hausse de la popularité du Premier ministre suite à une annonce liée à l'Arctique.

Il peut sembler illusoire d'instrumentaliser l'Arctique pour bénéficier d'une hausse de popularité si infime. Par contre, l'essence même d'une politique de diversion est d'attirer l'attention d'une population sur une situation particulière pour bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre dans d'autres situations. Nous avons longuement parlé dans ce mémoire du besoin de distanciation canadien face aux États-Unis. Depuis l'arrivée des Conservateurs au pouvoir en 2006, beaucoup de rapprochements avec les États-Unis ont été faits et pourtant, les sondages révèlent encore que la population préfère voir Stephen Harper en poste pour faire

face aux défis sérieux, notamment la négociation des questions de souveraineté dans l'Arctique...

LISTE DES RÉFÉRENCES

Section 1 : Corpus analytique

GOUVERNEMENT DU CANADA (GC)

Gouvernement du Canada, *Stratégie de défense : Le Canada d'abord*, Ottawa, mai 2008.

Gouvernement du Canada, *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*, Ottawa, juillet 2009.

Gouvernement du Canada, *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique*, Ottawa, 20 août 2010.

CABINET DU PREMIER MINISTRE

Discours

Discours du trône, *Une nouvelle feuille de route*, Ottawa, Ontario, 4 avril 2006
<http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1087>.

Le Premier ministre appuie le discours du Trône, Ottawa, Ontario, 5 avril 2006,
<http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1090>.

Assurer la souveraineté du Canada dans l'Arctique, Iqaluit, Nunavut, 12 août 2006,
<http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1275>.

L'appel du Nord : Allocution du Premier ministre Stephen Harper, Yellowknife, T.N.-O., 17 août 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1285>.

Raviver le leadership du Canada dans le monde, Ottawa, Ontario, 5 octobre 2006,
<http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1343>.

- Le Premier ministre Stephen Harper annonce un programme de modernisation des frégates de la classe Halifax, Halifax, Nouvelle-Écosse, 5 juillet 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1735>.
- Le Premier ministre Stephen Harper annonce de nouveaux navires de patrouille extracôtiers pour l'Arctique, Esquimalt, Colombie-Britannique, 9 juillet 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1741>.
- Le Premier ministre annonce l'agrandissement de la réserve du parc national Nahanni, Fort Simpson, T.N.-O., 8 août 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1781>.
- Le Premier ministre annonce l'élargissement des installations et des opérations des Forces canadiennes dans l'Arctique, Baie Resolute, Nunavut, 10 août 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1787>.
- Le Premier ministre Harper renforce la souveraineté dans l'Arctique avec des annonces de sciences et d'infrastructures, Churchill, Manitoba, 5 octobre 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1843>.
- Discours du trône, *Un leadership fort. Un Canada meilleur.*, Ottawa, Ontario, 16 octobre 2007, <http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=information&sub=publications&doc=sft-ddt/2007-fra.htm>.
- Le Premier ministre appuie le discours du Trône, Ottawa, Ontario, 17 octobre 2007, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1863>.
- Le Premier ministre Harper salue la conclusion de l'accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nord du Québec, Kuujuaq, 28 mars 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2054>.
- Le PM dévoile la Stratégie de défense le Canada d'abord, Halifax, Nouvelle-Écosse, 12 mai 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2098>.
- Le Premier ministre Harper annonce le Programme de géocartographie des ressources énergétiques et minérales du Grand Nord, Ottawa, Ontario, 26 août 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2256>.
- Le Premier ministre Harper annonce des mesures pour renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique et la protection de l'environnement nordique, Tuktoyaktuk, T.N.-O., 27 août 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2259>.
- Le Premier ministre Harper annonce le projet de brise-glace John G. Diefenbaker, Inuvik, T.N.-O., 28 août 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2258>.

Un leadership fort pour protéger l'avenir du Canada : Adresse du Premier ministre en réponse au discours du Trône, Ottawa, Ontario, 20 novembre 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2318>.

Le Premier ministre annonce la création de la nouvelle Agence Canadienne de développement économique du Nord, Iqaluit, Nunavut, 18 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2754>.

Le PM rend hommage au personnel de l'opération Nanook, baie Frobisher, Nunavut, 19 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2757>.

Créer des emplois et des débouchés pour les collectivités du nord : port pour petits bateaux à Pangnirtung, Pangnirtung, Nunavut, 20 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2761>.

Le PM annonce la signature d'accords relatifs au marché du travail et le lancement de projets de construction routière dans les territoires, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, 20 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2767>.

Travailler en partenariat pour moderniser l'installation hydro-électrique Mayo B du Yukon, Whitehorse, Yukon, 21 août 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2770>.

Discours du trône, *Un Canada plus fort. Une économie plus forte. Maintenant et pour l'avenir.*, Ottawa, Ontario, 3 mars 2010, <http://www.discours.gc.ca/fra/media.asp?id=1388>.

Le PM s'adresse à des membres de Forces canadiennes à Resolute Bay, au Nunavut, Resolute Bay, Nunavut, 25 août 2010, (document vidéo) http://pm.gc.ca/fra/media_gallery.asp?media_category_id=20&pageId=65&featureId=11.

Le PM annonce un soutien pour le logement abordable dans tout le Yukon, Whitehorse, Yukon, 27 août 2010, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=3628>.

Communiqués

Le Premier ministre souligne le rôle capital que jouent les Forces canadiennes pour renforcer notre souveraineté dans l'Arctique, Iqaluit, Nunavut, 12 août 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1273>.

Le Premier ministre souligne le rôle capital que jouent les Forces canadiennes pour renforcer notre souveraineté dans l'Arctique, Alert, Nunavut, 13 août 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1276>.

Le Premier ministre vante les mérites du Nord à titre de destination touristique sans pareille, Whitehorse, Yukon, 16 août 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1283>.

Le Premier ministre Harper remplit son engagement envers le « nouveau Nord », Yellowknife, T.N.-O., 10 mars 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2015>.

Le PM annonce que le gouvernement du Canada étendra sa souveraineté dans les eaux de l'Arctique, Tuktoyaktuk, T.N.-O., 27 août 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2248>.

Déclarations

Déclaration du Premier ministre sur les résultats de l'élection dans les Territoires du Nord-Ouest, Ottawa, Ontario, 18 octobre 2007, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?category=3&id=1864>.

Déclaration du Premier ministre du Canada, Ottawa, Ontario, 15 novembre 2008, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?category=3&featureId=6&pageId=49&id=2305>.

Déclaration du Premier ministre à l'occasion du 10^e anniversaire de l'accession du Nunavut au statut de territoire, Ottawa, Ontario, 1^{er} avril 2009, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?category=3&featureId=6&pageId=49&id=2505>.

Déclaration du Premier ministre du Canada, Ottawa, Ontario, 11 mars 2010, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?category=3&featureId=6&pageId=49&id=3194>.

Déclaration du Premier ministre du Canada à propos de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, Ottawa, Ontario, 20 août 2010, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?category=3&featureId=6&pageId=49&id=3593>.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Discours

Note pour une allocution du ministre des Affaires étrangères et ministre de l'agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Honorable Peter Mackay, à l'occasion du Forum diplomatique de Whitehorse, Whitehorse, Yukon, 26 juin 2006, No. 2006/12 – Le 4 juillet 2006.

Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique, Whitehorse, Yukon, 11 mars 2009,
<http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/386933.aspx?lang=fra>.

Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, devant le Conseil des relations internationales de Montréal « Notre souveraineté dans l'Arctique : Une priorité pour le gouvernement du Canada », Montréal, Québec, 27 mars 2009,
<http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/386986.aspx?lang=fra>.

Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, au « Center for Strategic and International Studies » sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique, Washington, D.C., 6 avril 2009,
<http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/387040.aspx?lang=fra>.

Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, à l'occasion de la présentation de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada, Gatineau, Québec, 26 juillet 2009,
<http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/387436.aspx?lang=fra>.

Remarques liminaires du ministre Cannon lors de la rencontre avec les médias en compagnie du ministre des Affaires étrangères de la Finlande, Ottawa, Ontario, 11 février 2010,
<http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-6.aspx?lang=fra>.

Allocution prononcée par le ministre Cannon à la conférence de presse qui a suivi la réunion des ministres des Affaires étrangères des États côtiers de l'Arctique, Chelsea, Québec, 29 mars 2010,
<http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-15.aspx?lang=fra>.

Allocution prononcée par le ministre Cannon à la conférence de presse qui a suivi sa visite dans l'Arctique, Ottawa, Ontario, 9 avril 2010,

<http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-18.aspx?lang=fra>.

Discours du ministre Cannon à l'occasion du lancement de l'*Énoncé de la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique*, Ottawa, Ontario, 20 août 2010, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-057.aspx?lang=fra>.

Discours du ministre Cannon sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique à l'Institut norvégien des affaires étrangères, Oslo, Norvège, 14 septembre 2010, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-069.aspx?lang=fra>.

Discours du ministre Cannon sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique à l'Académie diplomatique du ministère des Affaires étrangères de la Russie, Moscou, Russie, 15 septembre 2010, <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2010/2010-070.aspx?lang=fra>.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Discours

Notes de discours pour l'Honorable Gordon O'Connor, C.P., député, ministre de la Défense nationale à l'assemblée générale annuelle de l'Institut de la Conférence des associations de la défense, Ottawa, Ontario, 23 février 2006, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071115073648/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=1860.

Notes d'allocation de l'honorable Gordon J. O'Connor, C.P., député, ministre de la Défense nationale, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Conférence des associations de la défense, Archives des discours du ministre, Ottawa, Ontario, 16 février 2007, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071124194118/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2202.

Notes d'allocation de l'honorable Gordon J. O'Connor, C.P., député, ministre de la Défense nationale, BFC Esquimalt, Colombie-Britannique, 9 juillet 2007, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071124194257/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2403.

Forum diplomatique, Notes d'allocution à l'intention de l'honorable Peter G. MacKay, C.P., député, ministre de la Défense nationale, Saint-André-sur-mer, Nouveau-Brunswick, 10 septembre 2007, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071124193945/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2454.

Le lancement de l'Op NANOOK, Iqaluit, Nunavut, 19 août 2008, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=2754>.

Annnonce de l'expansion du Programme des Rangers juniors canadiens, Iqaluit, Nunavut, 21 août 2008, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=2753>.

Allocution prononcée devant le Collège des Forces canadiennes, Toronto, Ontario, 24 octobre 2008, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=2804>.

Conférence des associations de la défense 72^e Assemblée générale annuelle : L'évolution des Forces canadiennes en cette ère de changement – Une nouvelle stratégie de défense, Ottawa, Ontario, 27 février 2009, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=2895>.

Allocution précédant le lancement de l'opération Nanook 2009, Halifax, Nouvelle-Écosse, 7 août 2009, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=3090>.

Mise sur pied de la Compagnie de Yellowknife, Yellowknife, T.N.-O., 17 août 2009, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=3150>.

Opération NANOOK – Journée communautaire, Iqaluit, Nunavut, 22 août 2009, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=3148>.

Programme national de surveillance, Iqaluit, Nunavut, 22 août 2009, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=3155>.

Comité permanent de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, 8 octobre 2009, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=3176>.

SONDAGES SUR L'OPINION PUBLIQUE

CANADIAN DEFENCE AND FOREIGN AFFAIRS INSTITUTE (CDFAI) et INNOVATIVE RESEARCH GROUP, *Fall Conference Study 2007*, 2007, <http://www.cdfai.org>.

IPSOS REID, *Canada and the Arctic : True North Strong and Ours ?*, 18 août 2008, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4039>.

CDFAI, *Annual Ottawa Conference Poll Canada and the United States : What Does it Mean to be Good Neighbours*, 2008, <http://www.cdfai.org>.

ANGUS REID STRATEGIES, *Canadians Concerned About Russia ; Want Action on Arctic Sovereignty*, 21 août 2008, http://www.angus-reid.com/polls/33339/canadians_adamant_on_arctic_sovereignty/.

IPSOS REID, *Two Thirds (65%) of Canadians Believe Relationship between Canada and U.S. Will Be Better for Canadians with Obama Compared to Bush, but Most Believe Issue Progress Will Stay the Same, Not Get Better*, 20 janvier 2009, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4244>.

IPSOS REID, *As Nunavut Celebrates its 10th Anniversary, A Survey Gauges Southern Canadians' Views on the North For the First Time*, 1^{er} avril 2009, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4333>.

ENVIRONICS RESEARCH GROUP, *Canadian Public Opinion on Arctic Sovereignty and the North*, mars 2009.

IPSOS REID, *Canada's North Poll : One in Three (31%) Canadians Score a 'D' (18%) or Fail (13%) a simple True or False Quiz About Canada's Arctic*, 25 novembre 2009, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4608>.

SONDAGES SUR LES INTENTIONS DE VOTE

UNIMARKETING, *Sondage la Presse : Intentions de vote au fédéral*, 18 octobre 2007, <http://www.unimarketing.ca/Sondages/RapFed18-09-07.pdf>.

IPSOS REID, *Arctic Tour and Economic Rebound Put Tories in Driver's Seat*, 24 août 2009, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4497>.

ANGUS REID, *Pouls de la politique canadienne; Harper : pas le politicien le plus populaire, mais les gens le veulent comme premier ministre*, 12 juillet 2010, <http://www.opinionpubliqueangusreid.ca/2010/07/harper-pas-le-politicien-le-plus-populaire-mais-les-gens-le-veulent-comme-premier-ministre/>.

LEGER MARKETING, *Intention de vote fédéral au Canada*, août 2010, http://legermarketing.com/documents/intvote/IVFEDFR_canada.pdf.

CROP, *Évolution du climat politique au Québec*, novembre 2010, http://www.crop.ca/sondages/pdf/2010/evolutionpolitique_novembre10_federal.pdf

Section 2 : Bibliographie

ARTICLES DE PÉRIODIQUE

BAKER, William D. et John R. O'NEAL. 2001. " Patriotism or Opinion Leadership : The Nature and Origins of the ' Rally 'Round the Flag ' Effect ". *Journal of Conflict Resolution*, vol. 45, no 5, p. 661-687, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3176318.pdf>.

BORGERSON, Scott G. 2008. " Arctic Meltdown : The Economic and Security Implications of Global Warming ". *Foreign Affairs*, vol. 87, no 2, p. 63-77.

CALLAGHAN, Karen J. et Simo VIRTANEN. 1993. " Revised Models of the Rally Phenomenon: The Case of the Carter Presidency ". *Cambridge University Press*, vol. 55, no 3, p. 756-764, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2131999.pdf>.

CHAPMAN, Terrence L. et Dan REITER. 2004. " The United Nations Security Council and the Rally 'Round the Flag Effect ". *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, no 6, p. 886-909, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/4149799.pdf>.

CURRAN, Margaret Ann, James N. SCHUBERT and Patrick A. STEWART. 2002. " A Defining Presidential Moment : 9/11 and the rally Effect ". *Political Psychology*, vol. 23, no 3, p. 559-583, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3792592.pdf>.

CORNUT, Jérémie. 2010. " Why and when we study the Arctic in Canada ". *International Journal*, vol. 65, no 4 (automne), p. 943-953.

- DUFORT, Philippe. 2007. « Au-delà de la souveraineté dans l'archipel arctique, la fonte des glaces complexifie la donne géopolitique canadienne ». *Point de mire*, vol.2, no 2, 19 février 2007.
- ELKINS, David J., et Richard E. B. SIMEON. 1979. " A Cause in Search of Its Effect, or What Does Political Culture Explain? ". *Comparative Politics*, vol. 11, no 2 (janvier), p. 127-145.
- FLETCHER, Sam. 2006. " Special Report: WoodMac: Arctic has less oil than earlier estimated ". *Oil and Gas Journal*, vol. 104, no 42 (novembre), p.18-19.
- GAUTIER, Donald L. 2009. " Assessment of Undiscovered Oil and Gas in the Arctic ". *Science*, vol. 324, no 5931 (mai), p. 1175-1179.
- HARRISON, Peter. 2010. « Le Canada, pays nordique, pays arctique ». *Bulletin d'études de la Marine*, no 47 (janvier), p. 57-62, <http://www.diploweb.com/Le-Canada-pays-nordique-pays.html>.
- HETHERINGTON, Marc J. et Michael NELSON. 2003. "Anatomy of a Rally Effect: George W. Bush and the War on Terrorism". *PS: Political Science and Politics*, vol. 36, no 1, p. 37-42, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3649343.pdf>.
- HUEBERT, Rob. 2007. « La sécurité maritime dans l'Arctique canadien : Reprise des activités dans le troisième océan du Canada ». *Revue militaire canadienne*, vol. 8, no 2 (été), p. 9-16.
- KEMPF, H. 2004. « L'océan Arctique bientôt navigable ». *Le Monde* (France), 27 octobre 2004, p. 24. In *Biblio Branchée*, <http://www.biblio.eureka.cc/Biblio/frames/FrameMain.asp>.
- KINSMAN, Jeremy. 2001-2002. " Who is my neighbour ? Trudeau and Foreign Policy ". *International Journal*, vol. 57, no 1 (Hiver), p. 57-77.
- LAJEUNESSE, Adam. 2007-2008. " Sovereignty, security and the Canadian nuclear submarine program ". *Canadian Military Journal*, vol. 8, no 4, p. 74-82.
- LASSERRE, Frédéric. 2004. « Les détroits arctiques canadiens et russes : souveraineté et développement de nouvelles routes maritimes ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 48, no 135, p. 397-425.
- LIAN, Bradley et John R. O'NEAL. 1993. "Presidents, the Use of Military Force, and Public Opinion". *Journal of Conflict Resolution*, vol. 37, no 2, p. 277-300, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/174524.pdf>.

- MÉRAND, Frédéric et Antoine VANDEMOORTLE. 2009. « L'Europe dans la culture stratégique canadienne, 1949-2009 ». *Études internationales*, numéro spécial, vol. XL, no 2 (juin), p. 241-259.
- MORGAN, Clifton T. et Kenneth N. BICKERS. 1992. "Domestic Discontent and the External Use of Force". *Journal of Conflict Resolution*, vol. 36, no 1, p. 25-52, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/174504.pdf>.
- MUELLER, John E. 1970. " Presidential popularity from Truman to Johnson ". *American Political Science Review*, vol. 64, 1970, p. 18-33.
- PILKINGTON, Ed. 2008. « La mort d'un village eskimo en Alaska : chassé par le réchauffement ». *Courrier International* (France), no 943 (novembre), section enquête.
- PLOUFFE, Joël. 2007. « Washington et Ottawa à l'épreuve des changements climatiques en Arctique ». *Options politiques* (Canada), mai 2007, p. 65-68.
- PLOUFFE, Joël et Harry BORLASE. 2010. « L'Arctique de Stephen Harper ». *Le Devoir* (Montréal), 28 août 2010, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/295162/l-arctique-de-stephen-harper>.
- ROUSSEL, Stéphane et Chantal ROBICHAUD. 2004. « L'État postmoderne par excellence? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada ». *Études internationales*, vol. 35, no 1 (mars), p. 149-170.
- WATTIE, Chris. 2005. " U.S. Sub May Have Toured Canadian Arctic Zone ". *National Post* (Toronto), 19 décembre 2005, p. A1.
- YOUNG, Oran R. 1985-1986. "The age of the Arctic". *Foreign Policy*, no 61 (Hiver), p. 160-162.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- AUSTIN, John Langshaw. 1991. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Éditions du Seuil, 183 p.
- BARDIN, Laurence. 1991. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France, 291 p.
- BERNIER, Robert (dir. publ.). 2010. *L'espace canadien : Mythes et réalités, Une perspective québécoise*. Montréal : Presse de l'Université du Québec, 530 p.

- BRODY, Richard A. 1991. *Assessing the president*. Stanford (Californie) : Stanford University Press, 220 p.
- BUZAN, Barry, Ole WAEVER et Jaap DE WILDE. 1998. *Security : A new framework for analysis*. Boulder (Colorado) : Lynne Rienner Publishers, 239 p.
- BYERS, Michael. 2009. *Who Owns the Arctic ? Understanding Sovereignty Disputes in the North*. Vancouver : Douglas and McIntyre, 179 p.
- CASHMAN, Greg. 2000. *What Causes War. An Introduction to Theories of International Conflict*, 2^e éd. New York : Lexington Books, 360 p.
- COATES, Ken S., P. Whitney LACKENBAUER, William R. MORRISON et Greg POELZER. 2008. *Arctic Front : Defending Canada in the Far North*. Toronto : Thomas Allen Publishers, 261 p.
- COURCHESNE, Catherine et Nicolas ADAM. 2004. « Sécurisation ». In *Relations internationales : théories et concepts*, sous la dir. de Alex MACLEOD, Evelyne DUFAULT et F. Guillaume DUFOUR, p. 213-215, Outremont : Athéna éditions.
- HEAD, Ivan et Pierre TRUDEAU. 1995. *The Canadian Way : Shaping Canada's Foreign Policy, 1968-1984*. Toronto : McClelland & Stewart, 376 p.
- LASSERRE, Frédéric. 1998. *Le Canada d'un mythe à l'autre : Territoire et images du territoire*. Boucherville : Éditions Hurtubise HMH, 293 p.
- LASSERRE, Frédéric. 2010. « Vers une autoroute maritime? Passages arctiques et trafic maritime international ». Chap. in *Passages et mers arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 489 p.
- NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN. 2007. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*. Montréal : Les Presses de L'Université de Montréal, 646 p.
- ONUF, Nicholas. 1998. " Constructivism : a User's Manual ". In *International Relations in a Constructed World*. Kubálková, Vendulka, Nicholas Onuf et P. Kovert (eds), p. 58-78. New York : M.E. Sharpe.
- ROUSSEL, Stéphane, et François PERREAULT. 2008. « Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques ». In *L'état du Québec 2009*, sous la dir. de Miriam FAHMY, p. 574-579, Montréal : Fides.
- SAYWELL, John. 1971. *Quebec 70 :A Documentary Narrative*. Toronto : University of Toronto Press, 152 p.

SHEEHAN, Michael. 2005. *International Security : An Analytical Survey*. London : Lynne Rienner Publishers, 199 p.

WELDES, Jutta. 1999. *Constructing National Interests : The United States and the Cuban Missile Crisis*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 316 p.

PUBLICATIONS ET RAPPORTS GOUVERNEMENTAUX (ORDRE CHRONOLOGIQUE)

Canada, Ministère de la Défense nationale. Approvisionnement et Services Canada. 1987. *Défis et engagements : Une politique de défense pour le Canada*. Ottawa (Ontario).

Canada, Division du droit et du gouvernement. Programme des services de dépôt. 1993. *La Convention sur le droit de la mer*. LEGRESLEY, Eric. BP-322F, février 1993, <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp322-f.htm#c.%20Le%20diff%20rend%20de%20la%20mer%20de%20Beaufort>.

Canada, Ministère des Affaires étrangères. Direction générale des communications. 2000. *Le Volet nordique de la politique étrangère*. 8 juin 2000, 20 p., <http://www.international.gc.ca/>

Canada, Bureau du Conseil Privé. 2004. *Discours du trône*. Ottawa (Ontario), 5 octobre 2004, http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=information&sub=publications&doc=sft-ddt/2004_2-fra.htm.

Canada, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International Canada. 2005. *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, avril 2005, <http://www.international.gc.ca>.

Canada, Bibliothèque du Parlement. Service d'information et de recherche parlementaire. 2006. *La souveraineté du Canada dans l'Arctique*. CARNAGHAN, Matthew et Allison GOODY. PRB 05-61^E. 26 janvier 2006, 15 p.

Canada, Bibliothèque du Parlement. Service d'information et de recherche parlementaire. 2008. *L'Arctique : Les hydrocarbures*. BEAUREGARD-TELLIER, Frédéric. PRB 08-07F. 24 octobre 2008. Ottawa, 6 p.

Canada, Bibliothèque du Parlement. Service d'information et de recherche parlementaire. 2008. *L'Arctique : La sécurité et la défense du Canada*. MYCHAJLYSZYN, Natalie. PRB 08-13F. 24 octobre 2008. Ottawa, 5 p.

ARCHIVES (ORDRE CHRONOLOGIQUE)

Des FC plus fortes – Un Canada plus fort : Acquisition de navires de soutien interarmées pour les FC, Halifax, Nouvelle-Écosse, 26 juin 2006, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071213092206/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2060.

Des FC plus fortes – Un Canada plus fort : Acquisition d'hélicoptères de transport moyen à lourd pour les Forces canadiennes, Edmonton, Alberta, 28 juin 2006, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071213042541/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2058.

Patrouille des Forces canadiennes pour confirmer la souveraineté en Arctique, Ottawa, Ontario, 22 mars 2007, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071121041857/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2225.

Le nouveau gouvernement du Canada félicite la patrouille de souveraineté dans l'Arctique des Forces canadiennes, Ottawa, Ontario, 22 mars 2007, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071121042014/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2224.

Entraînement conjoint dans le Nord pour des pilotes de chasse canadiens et américains, Winnipeg, Manitoba, 23 mars 2007, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071121041716/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2226.

Opération de FC en Arctique – Entraînement à la prestation d'aide à la GRC et intervention lors d'une catastrophe aérienne, Ottawa, Ontario, 16 avril 2007, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071121044146/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2255.

Une opération des FC confirme la valeur de la collaboration inter-agences dans le Grand Nord canadien, Yellowknife, T.N.-O., 27 avril 2007, http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071121043852/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2266.

LAVALLÉ, David, L'Opération Nanook 2008 démarre, 22 août 2008, NR #08.003, <http://www.canadacom.forces.gc.ca/nr-sp/nr-co/08-003-fra.asp>.

Réception d'ouverture de la Conférence des ministres de la Défense des Amériques, Banff, Alberta, 2 septembre 2008, <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?cat=00&id=2797>.

LÉGISLATION CANADIENNE

Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques (L.R., 1985, ch. A-12).

Loi sur les océans (1996, ch. 31).

ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET ORGANES SUBSIDIAIRES

Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer, Montego Bay, 10 décembre 1982, 21 ILM (1982) 1261, entrée en vigueur le 16 novembre 1994.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Tour d'horizon sur les peuples autochtones et le système des Nations Unies*, Fiche d'information No.1, 01-35430 (F), 8 p.

RAPPORTS, NOTE DE RECHERCHE, MÉMOIRES ET THÈSES

HUEBERT, Rob. 2008. *Souveraineté et sécurité dans l'Arctique canadien : Préparer l'avenir*. Conseil International du Canada, Preliminary Paper (Juillet).

KWOK, R., and D. A. ROTHROCK. 2009. "Decline in Arctic sea ice thickness from submarine and ICESat records : 1958–2008". *Geophysical Research Letters*, vol. 36, L15501, 5 p., <http://dx.doi.org/10.1029/2009GL039035>.

MASSIE, Justin. 2006. *L'application de la stratégie pangouvernementale canadienne en Haïti. Un cas marginal?*. La Chronique des Amériques 16 (avril), <http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?article2709>.

National Snow and Ice Data Center. 2009. "Arctic sea ice extent remains low ; 2009 sees third-lowest mark", Colorado (Boulder) (octobre), http://nsidc.org/news/press/20091005_minimumpr.html.

National Snow and Ice Data Center. 2010. "Arctic sea ice reaches annual minimum extent". *Étude préliminaire des niveaux minimums de la glace en Arctique pour 2010* (septembre), <http://nsidc.org/arcticseaicenews/>.

AUTRES RÉFÉRENCES

Affaires étrangères et Commerce international Canada, *Accord de libre échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis*, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/fast-facts-US.aspx?lang=fra>.

LANDRIault, Mathieu, *Politique étrangère du gouvernement Harper : entre continuité et rupture*, http://www.regardcritique.ulaval.ca/?id=754&print=1&no_cache=1&L=.

O'MEARA, Dan. 2008. " Hegemony, Militarism and Identity : Locating the US as the Global Power ". 49th Convention of the International Studies Association. *Bridging Multiple Divides*. San Francisco: Hilton San Francisco, 26-29 mars 2008.

Pêche et Océans Canada, *Le patrimoine océanique du Canada : une description des zones maritimes du Canada*, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/canadasoceans-oceansducanada/marinezones-zonesmarines-fra.htm>.

Parti Conservateur, *Souveraineté*, <http://www.conservative.ca/FR/4739/87279>.